Publié le 19 janvier 2014.
Dernière modification : 22 mars 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN (EWT)

Filiale des Éts J.-J. Carnaud et forges des Basse-Indre et de l'Électro-métallurgie de Dives

Société anonyme, 9 février 1911.
Épisode précédent :
Société des mines d'étain de Cao-Bang.

Léon BELUGOU (1865-1934),
président

Né à Tillenay (Côte-d'Or) le 30 décembre 1865, professeur de philosophie, stendhalien réputé, il se lance dans les affaires et prend la présidence de la Société des mines d'étain de Cao-Bang (1905), puis des Étains et wolfram du Tonkin (1910), qu'il représenta à la Cie minière et métallurgique de l'Indochine (1919), aux Mines d'or de Bao-Lac (1926), aux Étains du Cammon (1927), aux Étains d'Indochine (1928) et à la Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient (1930).

Administrateur délégué de la Société d'optique et de précision de Levallois depuis sa fondation (avril 1919). A coopéré à la fondation de l'Institut d'optique, 2, bd Pasteur Paris, reconnu d'utilité publique.

Chevalier de la Légion d'honneur du 4 mars 1930 (min. Colonies). Parrainé par Armand, duc de Gramont.

Voir plus bas sa nécrologie dans *Le Temps*, 29 octobre 1934.

CONSTITUTION
ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 25 février 1911)

Société au capital de 1.500.000 fr. divisé en 15.000 actions de 100 fr. chacune, dont 11.000 d'apport attribuées à la Société des mines d'étain de Caobang (Tonkin), en liquidation.— Siège social à Paris, 8, rue Halévy. — Conseil : MM. L.-J.-A. Belugou, R.

Godfernaux [1], A.-E. de Lafaulotte [2], comte A.-R. de Pourtalès [3], E. Robert [4] et J. Virignin [5]. — Statuts déposes chez Me Moyne, notaire à Paris, et extrait publié dans les *Petites Affiches* du 25 février 1911.

———————

(*Les Archives commerciales de la France*, 27 avril 1912)

Paris. — Modifications aux statuts. — Soc. anon. dite : ÉTAINS et WOLFRAM DU TONKIN, 8, Halévy. — Capital porté de 1.500.000 fr. à 3.100.000 fr. — 13 avril 1912. — *Petites Affiches*.

———————————

Étains et wolfram du Tonkin
(*Les Annales coloniales*, 5 octobre 1912)

Le versement du deuxième quart sur les actions est appelé à partir du 16 octobre.

———————————————

Étains et wolfram du Tonkin
(*Les Annales coloniales*, 5 octobre 1912)

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 28 septembre 1912.

Le rapport du commissaire aux comptes, le bilan et le compte de Profits et pertes de cette société qui vient de terminer son premier exercice social, présentent les chiffres suivants :

Rapport du commissaire des comptes

Messieurs,

Par suite d'un empêchement survenu au commissaire des comptes, M. Johnston, j'ai l'honneur de vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu me confier dans votre assemblée générale du 9 février 1911 à l'effet d'examiner les comptes de l'exercice 1911, et de vous faire le rapport prescrit par la loi et les statuts des Étains et wolfram du Tonkin.

Passons en revue les différents postes du bilan :

---

[1] Raymond Godfernaux (Paris, 1867-Paris, 1951) : fils d'Émile Godfernaux, polytechnicien, ingénieur en chef de la Société de construction des Batignolles, et de Marie Thérèse Joliclerc. Marié à Jeanne Level, fille d'Émile Level, directeur de la Compagnie des chemins de fer économiques. Ingénieur E.C.P. Attaché à l'exploitation du Chemin de fer du Nord, secrétaire du comité de rédaction de la *Revue générale des chemins de fer et tramways,* membre du comité des travaux publics des colonies (1906), administrateur des Chemins de fer des Pyrénées-Orientales (avec son beau-frère, Francis Level), des Établissements G. Vinant (serrurerie, charpentes)(1910), des Étains et wolfram du Tonkin et des Établissements Decauville(1911), de la Banque Ch. Noël et Cie, de la Compagnie générale des Autos-Transports de France (1920), de la Société auxiliaire des Chemins de fer et de l'industrie, des Ateliers et fonderies du Bourget, de la Société pour l'entretien mécanique des voies ferrées (Desherbeuse Scheuchzer) (1922-1929), du Chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, des Travaux Textiles (1925), de l'Office central électrique (1931)… Officier de la Légion d'honneur ((*JORF*, 2 novembre 1912, p. 9347).

[2] Alexandre de Lafaulotte (1876-1957) : ancien des Mines d'étain de Cao-Bang.

[3] Robert de Pourtalès (1874-1942) : concessionnaire du port de Cam-ranh avec le marquis de Barthélémy. Voir encadré. Ancien commissaire aux comptes des Mines d'étain de Cao-Bang.

[4] Eugène Robert : entrepreneur au Tonkin et en Annam. Ancien des Mines d'étain de Cao-Bang.

[5] Jules Virignin : ancien administrateur et secrétaire général des Mines d'étain de Cao-Bang. Il sera l'un des représentants des EWT aux Étains du Cammon.

Actif

Valeurs disponibles 29.018 90

représentant le numéraire dans nos caisses, ou en banque à Paris et au Tonkin,

Valeurs immobilisées 1.148.815 56

comprend les valeurs de concessions et périmètres, les immeubles, matériel, outillage et mobilier pour 1.000.000 francs d'après l'estimation du commissaire aux apports ; le solde soit 48.815 56, provient principalement de l'augmentation du matériel et des installations faites sur les mines ainsi que de l'acquisition de nouveaux périmètres.

Valeurs engagées 130.314 31

sont représentées par les frais de constitution et les frais de prospection.

La plus grosse partie de cette somme provient de la prospection de l'alluvion du Tinh-Tuc. Cette dépense ayant prouvé la qualité de ce gisement a créé une valeur certaine à la mine.

Valeurs, réalisables : comprend principalement les sommes dues par les actionnaires et débiteurs divers, les minerais en stock ou en cours de route, les approvisionnements, etc.

Le total de l'actif est de 1.562.284 09

Passif

Le passif est représenté par :

Le capital pour	1.500.000 00
Les fournisseurs et créditeurs divers	49.218 74
Et le compte de profits et pertes	13.065 35
Total du passif	1.562.284 09

Ces comptes sont tenus d'une façon régulière, concordent avec les comptes de l'Exploitation du Tonkin et résument fidèlement les opérations sociales. Je vous propose donc de les approuver.

J'approuve la proposition de votre conseil de reporter à nouveau le solde du compte profits et pertes.

Compte de Profits et pertes

Différence de change en notre faveur	1.999 61
Intérêts	128 64
Impayés, amendes	1.794 35
Différence sur riz et approvisionnement	7.111 49
Bénéfice de l'exploitation Pia-Ouac	2.059 5
	13.093 60
Dont à déduire :	
Perte sur vente des chevaux et mulets	28 25
Solde créditeur	13.065.35

Étains et wolfram du Tonkin
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 4 novembre 1912)

La prospection de l'alluvion Tinh-Tuc a prouvé la qualité de ce gisement. Le solde créditeur de l'exercice est de 13.000 francs.

———————————

CAO-BANG
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 février 1913)

Agression. — Comme l'*Avenir* l'annonçait hier dans ses télégramme particuliers, un Européen, M. Fuma, de l'exploitation minière de Nam-Ty, a été victime d'une agression, et grièvement blessé.

Son boy a été tué sur le coup. Dès que M. Fuma pourra parler, la justice sera éclairée sur ce drame.

———————————

CAO-BANG
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 mars 1913)

Tentative d'assassinat sur un Européen. — Notre région minière vient d'être le théâtre d'une scène de sauvagerie incroyable.

Un surveillant de la Société civile des mines d'étain et de wolfram de Tinh-Tuc [*sic :* EWT], M. Fuma, a été victime d'une tentative d'assassinat. Le 24 février au soir, alors que ce dernier achevait de dîner chez lui en compagnie de sa compagne indigène, cinq individus firent irruption et, avant que le surveillant ait eu le temps de se mettre sur la défensive, l'un d'eux l'aveuglait en lui jetant une poignée de chaux au visage pendant que les autres se jetaient sur lui et le terrassaient. Au bruit, un cai coolie accourut afin de défendre M. Fuma, mais le malheureux reçut un coup de masse sur la tête qui te tua sur place. Quelques instants plus tard, quand les secours arrivèrent, les bandits avaient disparu, emportant une somme de 250 piastres, leur victime était inanimée et baignait dans son sang. La congaïe, qui s'était réfugiée sous une table, avait été épargnée.

Prévenu par dépêche, le médecin aide-major Denœux, de la place de Cao-Bang, constata, à son arrivée, que les nombreuses blessures qu'avait reçues M. Fuma ne mettaient pas cependant sa vie en danger. Le malheureux ne porte pas moins de dix-huit blessures à la tête ; l'oeil gauche, en outre, serait perdu. Après lui avoir prodigué ses soins les plus empressés, le docteur a fait immédiatement diriger le blessé sur Cao-Bang où celui-ci est très connu et estimé.

L'enquête qu'a menée sur les lieux du crime le lieutenant Carrey permet de supposer que l'agression est surtout le résultat d'une vengeance de coolies révoqués de la mine. La femme indigène de M. Fuma a, d'ailleurs, formellement reconnu un des bandits qui est, en effet, un ancien coolie ayant déjà été condamné pour coups et blessures.

La grosse émotion qui règne en ce moment dans notre région est la meilleure preuve de la nécessité de créer un poste de tirailleurs dans le Pia-Ouac où se trouvent maintenant tant de mines et d'intérêts.

Il est à souhaiter, enfin, que l'enquête commencée aboutisse à la capture des assassins et, en cette occasion, nous comptons avant peu sur l'activité et l'énergie du commandant de territoire, M. le chef de bataillon Viala.

———————————

L'Industrie minérale de l'Indo-Chine
par R. P.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 2 juin 1913)

ÉTAIN ET WOLFRAM (en tonnes)
2.078 hectares de concessions
Année 1912

Société des étains et wolframs du Tonkin	59	wolfram à 70 % d'acide
	68	mixte, étain et wolfram
Société des mines d'étain du Haut-Tonkin	31	mixtes à 35 % Sn, 30 % Wo (acide)
Ducreux	18	cassitérite à 65 %
	16	wolfram à 70 %
	15,3	mixtes à 35 % Sn 30 % Wo
Société des mines.de Pia-Ouac	32	mixtes à 35 % Sn.30 % Wo
Total	241	
Dont	75	wolfram à 70 % d'acide
	18	cassitérite à 65 % Sn
	146	mixtes à 35 % Sn
	30	acide tungstique

(*Archives commerciales de la France*, 9 juillet 1913)

Transfert du siège : 35, bd Haussmann. — 24 juin 1913. *Petites Affiches*.

———————————

THOMSON-HOUSTON
(*Le Temps*, 22 septembre 1913)

……

De nombreuses installations d'usines centrales et de sous-stations ont été achevées et mises en œuvre ; d'autres sont en voie d'exécution… D'autres commandes importantes ont été passées par … la Société des étains et wolfram du Tonkin à Hanoï…

……

———————

Édouard VINCENTI, ingénieur-directeur
(Luri, Corse, 13 janvier 1880-1955)
par C.K. et A.L.

Fils de Joseph Vincenti, menuisier, et Marie-Angèle Cresconi.

Frère aîné d'Aurèle Vincenti, professeur de mathématiques au Lycée Albert-Sarraut de Hanoï, président de l'Amicale des Corses du Tonkin (1933-1935). Voir encadré.

Marié en 1923, à Tuyên-Quang, avec M^lle^ Marie Georgette Chabot, fille de Henri Chabot, directeur des Mines de Trang-Da et, comme lui, ancien de Malfidano (ci-dessous). Dont :

— une fille (*L'Avenir du Tonkin*, 6 avril 1924) ;

— Huguette Marie-Louise (Hanoï, 19 nov. 1929)

École des mines de Saint-Étienne, 1905.

Ingénieur des Mines de Malfidano (Sardaigne)(1908).

Directeur général des EWT (1931).

Administrateur des Mines d'étain du Haut-Tonkin (1938).

Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 15 août 1934).

VOYAGE EN CHAISE À PORTEUR À TINH-TUC (1914)
© Association pour l'étude du Centre-Vietnam.
(Fonds Henri Chabot)







ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 95)

Société anonyme au capital de 3.090.000 de francs à Tinh-tuc (Caobang)
MM. VINCENTI, ingénieur-directeur ;
ROUGIÉ, ingénieur ;
FERREIRA [6], chef comptable ;
PROSPERI, comptable-magasinier ;
GOUGEON, mécanicien ;
BOURILLON, laveur ;
GILBERT, maître mineur ;
DUBOISSET, surveillant mineur ;
COGNET, surveillant mineur ;
GRAS, surveillant mineur ;
PANOUSSOS, surveillant mineur ;
TURC, surveillant mineur ;
JAHN, surveillant mineur.

LE DÉVELOPPEMENT MINIER AU TONKIN ET LA PARTICIPATION ALLEMANDE

par le lieutenant SIRE,
attaché au bureau militaire du gouvernement général de l'Indochine.
(*Bulletin économique de l'Indochine*, nº 115, septembre-octobre 1915, p. 620-635)

WOLFRAM-ÉTAIN

[628] On s'est rué sur ce massif du Pia-Ouac, qui compte 29 concessions instituées.

1° La Société des étains et wolfram, entreprise sérieuse qui y possède 5 gîtes, a réussi à monter à Tinh-Tuc, point culminant de la province de Caobang, une installation complète pour traiter le quartz qui se trouve dans des granits très durs.

Elle exploite aussi le gisement alluvionnaire d'étain de Tinh-Tuc et le gisement mixte de wolfram et d'étain du Pia-Ouac Sud, où le quartz est enfermé dans des granits en décomposition. La Société des étains et wolfram a eu, en 1914, la visite de son administrateur délégué et ingénieur-conseil, M. Braly [7], l'expert français connu, administrateur de plusieurs exploitations minières de l'Oural et du Caucase.

Notre société tonkinoise a exporté en France, depuis la guerre, près de 500 tonnes de wolfram pour les besoins du ministère de la Guerre, ce qui représente à peu près le trentième de la production mondiale. Le wolfram vaut plus de 4.500 fr. la tonne.

---

[6] *Élisée* Eugène Ferreira : futur chef comptable des Tabacs de l'Indochine à Hanoï, attaché des Charbonnages de Dông-Triêu (1923), propriétaire de l'Hôtel de la Paix à Hanoï (1924-1926), puis agent général pour le Tonkin à Haïphong de l'Étoile du foyer (1931-1933), société de capitalisation véreuse.

[7] Adrien Braly (Montbrison, Loire, 13 mars 1874-Paris XVIe, 6 août 1927) : École des mines de Saint-Étienne, 1886. Ancien ingénieur des mines de Doubovaïa-Balka (Russie) et de la Société métallurgique et minière de l'Indo-Chine. Ingénieur-conseil de la Compagnie de l'Ouest-Africain français en Côte-d'Ivoire (1908). Administrateur de la Compagnie générale des mines de fer de Bretagne et ingénieur-conseil de la Compagnie des mines d'or de Callao (Venezuela)(1912), vice-président de la Société française de minéralogie.



Adrien Braly, administrateur délégué et ingénieur-conseil des EWT.
En visite aux mines de Trang-Da (1916)
© Association pour l'étude du Centre-Vietnam.
Fonds Henri Chabot.

———

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1918, p. 83)

Société anonyme au capital de 3.090.000 de francs à Tinh-tuc (Caobang)
MM. VINCENTI, ingénieur-directeur ;
STRENNA, ingénieur ;
FERREIRA, chef comptable ;
PROSPERI, comptable-magasinier ;
KERN, chef électricien ;

GAUBÈRE, chef mécanicien ;
GOUGEON, mécanicien ;
SCHLIER, mécanicien ;
LEMONNIER, fondeur ;
BOURILLON, laveur ;
GILBERT, maître mineur ;
DUBOISSET, surveillant mineur ;
COGNET, surveillant mineur ;
GRAS, surveillant mineur ;
JAHN, surveillant mineur.

———————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 14 juillet 1918, p. 347-348)

Cette société exploite au Tonkin des mines d'étain et wolfram dans la région de Pia-Ouac. Voici, d'après l'*Éveil économique de l'Indochine*, la description de ses dernières installations qui dénotent un esprit de progrès et une initiative coloniale des plus intéressantes.

Une centrale électrique a été installée à Ta-Sa et mise en marche fin 1917 ; elle donne 500 CV et pourra être portée à 1.000 CV. L'installation complète comprend :

1° Un barrage en béton armé de 40 M. de long sur lequel la Cie a construit elle-même le pont, également en ciment armé, qu'empruntera la route de Caobang et Nguyên-Bing ;

2° Un canal de 1.500 M. de long, moitié en béton armé et passant sous un tunnel de 50 M. de long. Ce canal peut débiter 2 m à la seconde ;

3° Une conduite forcée avec tuyaux de 650 m/m de diamètre utilisant une hauteur de chute de 60 m. ;

4° Une usine qui comprendra 5 groupes turbo-alternateurs de 250 CV chacun et dont 2 seulement sont montés à l'heure actuelle ;

5° Une ligne aluminium de 25 km. de long sur poteaux en béton armé de 12 M. de hau, transportant l'énergie sous forme de courant triphasé à 10.000 volts.

Dans les mines au Pia-Ouac, il a été installé :

1° en 1913, une laverie mécanique ;

2° une séparatrice électro-magnétique. Ces deux usines, d'abord actionnées par la vapeur, sont maintenant mues par l'électricité de Ta-Sa ;

3° Des fours de fusion pour la cassitérite avec souffleries mues par moteurs électriques ;

4° Une usine de perforation mécanique actionnée électriquement et qui va être prochainement complétée par 12 perforatrices, actuellement en panne, moitié à Marseille moitié à San Francisco ;

5° Un nouvel atelier de préparation mécanique du minerai est en construction au Pia-Ouac ; le bâtiment est achevé.

En même temps qu'elle construisait l'usine de Ta-Sa, la compagnie équipait sa mine alluvionnaire de Tinh-Duc, qui va être prochainement mise en exploitation et qui comprend :

1° deux plans inclinés avec treuils électriques ;

2° une laverie mécanique qui, dans sa forme définitive, comprendra 4 sections de chacune 12 appareils de concentration, une section est achevée, deux autres sont en montage.

Ajoutons que l'installation téléphonique comprend 7 postes, la plus grande distance étant de 30 km, et que le village est éclairé par l'électricité.

———————————————

Société des étains et wolfram du Tonkin.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 21 septembre 1919, p. 544)

Les comptes de 1918, qui seront soumis à l'assemblée du 29 septembre, se soldent par un bénéfice net de 290.000 francs au chiffres ronds, contre 652.630 fr. en 19 17 et 411.960 en 1916.

Cette diminution provient de la hausse de la piastre et de la crise du wolfram. La société avait, à la demande du gouvernement, négligé l'exploitation de l'étain au profit de celle du wolfram dont elle peut produire 600 tonnes par an, soit plus des deux tiers de la consommation française avant-guerre.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 octobre 1919)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de cette société s'est tenue hier Elle a voté la mise en distribution, à l'époque qui sera ultérieurement fixée par le conseil d'administration, d'un dividende de 5 francs brut, par action, soit net 4 fr. 45 aux actions libérées et 3 fr. 56 aux actions incomplètement libérées.

Depuis plusieurs années, la Société a consacré des sommes importantes à l'aménagement de son domaine minier. La production de wolfram s'est régulièrement accrue, et les installations actuellement existantes permettraient de produire de 60 à 80 tonnes par mois.

La Société a eu, malheureusement, à supporter certains mécomptes du fait de l'organisation défectueuse des commissions militaires d'achat pendant la guerre. Il reste à la mine des stocks importants dont l'écoulement sera facile et rémunérateur, dès que la crise des métaux, survenue depuis l'armistice, aura pris fin.

Le conseil a poursuivi les travaux d'installation relatifs au traitement de l'étain. La laverie pourrait actuellement traiter 500 mètres cubes par jour ; elle pourra très prochainement en laver 1.000. et le conseil portera sa capacité ultérieurement à 2.000 mètres cubes, ce qui représenterait 100 tonnes d'étain métal par mois.

L'assemblée a réélu M. le duc de Guiche administrateur sortant, et elle a ratifié la nomination, provisoirement faite par le conseil, de M le général G. de Salins [8], ancien gouverneur de la province où sont les mines appartenant à la Société.

———————————————

Société des étains et wolfram du Tonkin.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 24 octobre 1919, p. 618
et 9 novembre 1919, p. 634 : erratum)

Les installations actuelles permettraient de produire 60 à 80 tonnes de minerai de wolfram par mois si les circonstances du marché le permettaient. Malheureusement, il reste des stocks importants à écouler par suite de l'organisation défectueuse des commissions militaires d'achat pendant la guerre.

---

[8] Général Guyot d'Asnières de Salins (1857-1936) : futur président. Voir plus bas encadré.

Le conseil a poursuivi les travaux d'installation relatifs au traitement de l'étain. La laverie pourrait actuellement en laver 1.000 m^3 et le conseil portera sa capacité ultérieurement à 2.000 m^3, ce qui représenterait 100 t. d'étain par mois.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 88)

Société anonyme au capital de 4.000.000 fr. à Tinh-Tuc (Cao-bang)
MM. VINCENTI, ingénieur-directeur ;
STRENNA, ingénieur ;
GRABEVIL, chef-comptable ;
POUPARD, comptable-magasinier ;
GILBERT, maître mineur ;
LEMONNIER, fondeur mécanicien ;
GOUGEON, mécanicien ;
SIMI, aide mécanicien ;
DUBOISSET, COGNET, GRAS, WAHL, FURSTHOR, surveillants mineurs ;
ROTHENFLUG, mécanicien.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Le Journal des chemins de fer*, 16 octobre 1920, p. 348)

L'assemblée des actionnaires, tenue récemment, a approuvé les comptes de. l'exercice 1919 se soldant par une perte de 391.975 fr. L'exploitation de la mine de wolfram est toujours arrêtée, le marché se trouvant gorgé de métal pour longtemps encore. Le conseil a porté tous ses efforts sur la préparation et le développement de la mine d'étain. Une usine hydro-électrique fonctionne en ce moment avec une force de 500 chevaux ; sa puissance pourra être portée à 1.200 chevaux par la simple adjonction de nouveaux groupes électrogènes. Les installations de traction et de laverie vont permettre de traiter bientôt 1.000 mètres cubes par jour, ce qui correspondrait à environ 25 tonnes d'étain métal par mois.

———————————

INGÉNIEURS
NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1er novembre 1920, p. 463)

M. VINCENTI (Saint-Étienne, 1905) a été nommé directeur des Étains et wolfram du Tonkin au Tonkin.

———————————

SOCIÉTÉ DES ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Les Annales coloniales,* 20 juillet 1921)

L'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 26 juillet prochain sera saisie d'un projet d'augmentation. Il entre dans les intentions du conseil de porter le capital de 4 millions, chiffre actuel, à 7 millions de francs.

———————————

Étains et wolfram du Tonkin
(*L'Europe nouvelle*, 6 août 1921)

Sans négociation. L'assemblée du 27 juillet a voté l'augmentation du capital à 7 millions par émission au pair de 30 000 actions de 100 fr.

———————————

SOCIÉTÉ DES ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Les Annales coloniales*, 5 octobre 1921)

Les actionnaires de cette société réunis en assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. [Léon] Belugou, ont approuvé les comptes de l'exercice écoulé sa soldant par un déficit de 111.488 fr. En ajoutant cette somme aux pertes de l'exercice précédent, le déficit total ressort à 1.553.463 francs.

———————————

AEC 1922-705 — Étains et wolfram du Tonkin, 137, rue de Surène, PARIS (8e).

Capital. — Société an., f. le 9 févr. 1911, 7 millions de fr. en 70.000 act. de 100 fr. dont 11.000 d'apport ent. lib. et 59.000 lib. de 75 fr.

Objet. — Exploit. de gisements miniers, notamment d'un gîte filonien de wolfram et d'une mine alluvionnaire de cassitérite au Tonkin. (Concessions « St-Alexandre », « Robert », « Ste-Adèle », région du Pia-Ouac, province de Cao-Bang). — Usine hydro-électrique à Ta-Sa, d'environ 1.000 chevaux de force.

Imp. — Minerai de wolfram et étain.

Conseil. — MM. [Léon] Belugou, présid. ; Cte Robert de Pourtalès, v.-présid. ; René Brard, Daniel Bethmont [Électro-Métallurgie de Dives], [Armand de Gramont,] duc de Guiche [(1879-1962) ép. Élaine Greffulhe > Antoine, futur pdt Optique de précision de Levallois puis SOPELEM ???], Morton Fullerton, A[lexandre de] Lafaulotte, H[ector] Petin [ép. Jeanne Carnaud], [Fernand] Rumèbe [céramiste], général de Salins, R. Thion de la Chaume [9], J. Virignin, François de Wendel [10], admin.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
Société anonyme au capital de 7.000.000 de francs.
à Tinh-tuc par Nguyên-binh (2e Territoire militaire),
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1922, p. I-74)

MM. VINCENTI, ingénieur-directeur ;
STRENNA, ingénieur, sous-directeur ;

———————————

[9] René Thion de la Chaume (1877-1940) : inspecteur des finances, chef adjoint du cabinet de Joseph Caillaux au ministère des finances, il entre en 1909 à la Banque de l'Indochine comme secrétaire général et en devient président en mai 1932. Voir encadré.

Son représentant dans une trentaine de sociétés dont la Cie minière et métallurgique de l'Indochine.

[10] François de Wendel (1874-1949), maître de forges, député (1914-1933), puis sénateur (1933-1942) de la Meurthe-et-Moselle. Marié en 1905 à Odette Humann, fille du vice-amiral Humann ayant attaqué Bangkok en 1893 pour faire valoir la souveraineté laotienne sur la rive gauche du Mékong.

RÉGERT [11], ingénieur ;
POUPARD, comptable magasinier;
GILBERT, maître mineur ;
CERVONI, chef électricien ;
GOUGEON, mécanicien ;
SIMI, surveillant
COGNET, surveillant ;
WAHL, surveillant ;
CRISTIANI, surveillant
ROTHENFLUG, mécanicien.

———————

Étains et wolfram du Tonkin
(*Le Journal des chemins de fer*, 7 octobre 1922, p. 320)

Les comptes analysés dans notre nº du 28 septembre ont été approuvés par l'assemblée ordinaire des actions du 28 septembre. Rappelons que ces comptes se traduisent au bilan par un déficit total de 1.631.960 fr., y compris les pertes antérieures.

L'activité de la société, dit le rapport, s'est bornée à la mise en état des mines d'étain ; un troisième plan a été installé, l'extraction journalière a été de 370 m^3 contre 170 l'exercice précédent, et la production annuelle de 174 t. d'étain. Le prix de revient a pu être ainsi réduit, mais l'instabilité des cours de l'étain a affecté l'exploitation.

———————

TUYÊN-QUANG
Hyménée
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 avril 1923)

Le samedi 21 avril, à 17 heures, en l'église de Tuyên-Quang, sera béni le mariage de M. Édouard Vincenti, ingénieur civil des mines, directeur des Étains et Wolfram du Tonkin, originaire de Luri de Corse (Corse), avec Mlle Marie Georgette Chabot, la gracieuse fille de Mme et de M. Henri Chabot, ingénieur des Arts et Manufactures, directeur de la Société des Mines de Trang Da.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

———————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
Société anonyme au capital de 7.000.000 de francs.
à Tinh-tuc par Nguyên-binh (2e Territoire militaire),
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1923, p. I-73)

MM. VINCENTI, ingénieur-directeur ;
STRENNA, ingénieur, sous-directeur ;
RÉGERT, ingénieur ;

———————

[11] Gilbert *Max* Régert : né le 13 juin 1893 à Condom (Gers) : fils de Jean Régert, des Travaux publics de l'Indochine (Haïphong), et de Félicie Joséphine Gérarde Harnoga ; frère cadet de Gilberte Régert (épouse de Paul Schoen : Hauts fourneaux du Tonkin, Antimoines de l'Indochine, Charbonnages Pannier…). Ingénieur de l'Institut de chimie de Toulouse (I.C.T.). Ancien ingénieur des Étains et wolfram du Tonkin. Directeur des Mines d'or de Bao-Lac. En 1932, il devient directeur adjoint de l'entreprise Gustave de Marteau à Hanoï. En 1935, il rachète le garage du Parc-Monceau, Paris XVIIe, 28-30, rue Guyot.

E. GOUGEON, comptable ;
GILBERT, maître mineur ;
L. GOUGEON, mécanicien ;
MONTIGGIANI, surveillant mineur ;
WAHL, surveillant laveur ;
RAGUIDEAU, surveillant laveur ;
POUPARD, surveillant;
COGNET, surveillant à Saint-Alexandre ;
CERVONI, chef électricien à l'usine de Ta-sa ;
SIMI, aide-électricien

———————

LÉGION D'HONNEUR
(*Journal officiel de la République française*, 16 août 1923)

Chevalier

Rumèbe (*Fernand*-Pierre-Oscar), artiste céramiste [Administrateur des Étains et wolfram du Tonkin], 4 ans, 4 mois 23 jours de services militaires, 6 campagnes de guerre. Sociétaire du Salon d'automne, de la Société coloniale des artistes français et des artistes décorateurs. Participation à de nombreuses expositions. Exposant. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

———————————

1924 (janvier) : CRÉATION DES MINES DE BAN-MAN

———————————

CAO BANG
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 avril 1924)

Naissance. — Tout le personnel des mines s'est réjoui en apprenant que son distingué directeur, M. Vincenti, gendre de M. Chabot, venait d'avoir une fille. Les heureux parents ne tarderont pas à aller lui faire respirer l'air de France. Nos meilleurs vœux les accompagneront.

———————————

CAO BANG
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 juin 1924)

Grave accident. — Nous apprenons avec peine qu'il vient de se produire un accident d'automobile assez grave. M. Cervoni, directeur de l'usine électrique de Ta-Sa, avec M. Mollet, inspecteur des Forêts, ont roulé dans un ravin sur la route de Nguyên Blnh. Seul le conducteur, M. Cervoni, présente de sérieuses blessures à la tête.

Nous lui présentons nos souhaits de prompte guérison et à son compagnon nos meilleures félicitations pour avoir échappé au danger.

———————

Notre carnet financier

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 25 juin 1924)

Étains et wolfram du Tonkin : L'exercice 1923 laisse un bénéfice de 1.600.000 fr., alors que l'exercice 1922 était soldé par une perte de 443.565 fr. Le bénéfice serait affecté pour un million à couvrir une perte au change et pour le reste à des amortissements sur immobilisations.Le solde débiteur de 2.488.930 francs demeure inchangé.

———————————————

Étains et wolfram du Tonkin
(*Le Journal des finances*, 8 août 1924)

L'assemblée du 25 juillet a approuvé les comptes de 1923, se soldant — après 599.521 francs d'amortissements — par un déficit de 2.943 fr., qui, ajouté, aux pertes antérieures, porte le solde débiteur total à 2.596.671 francs.

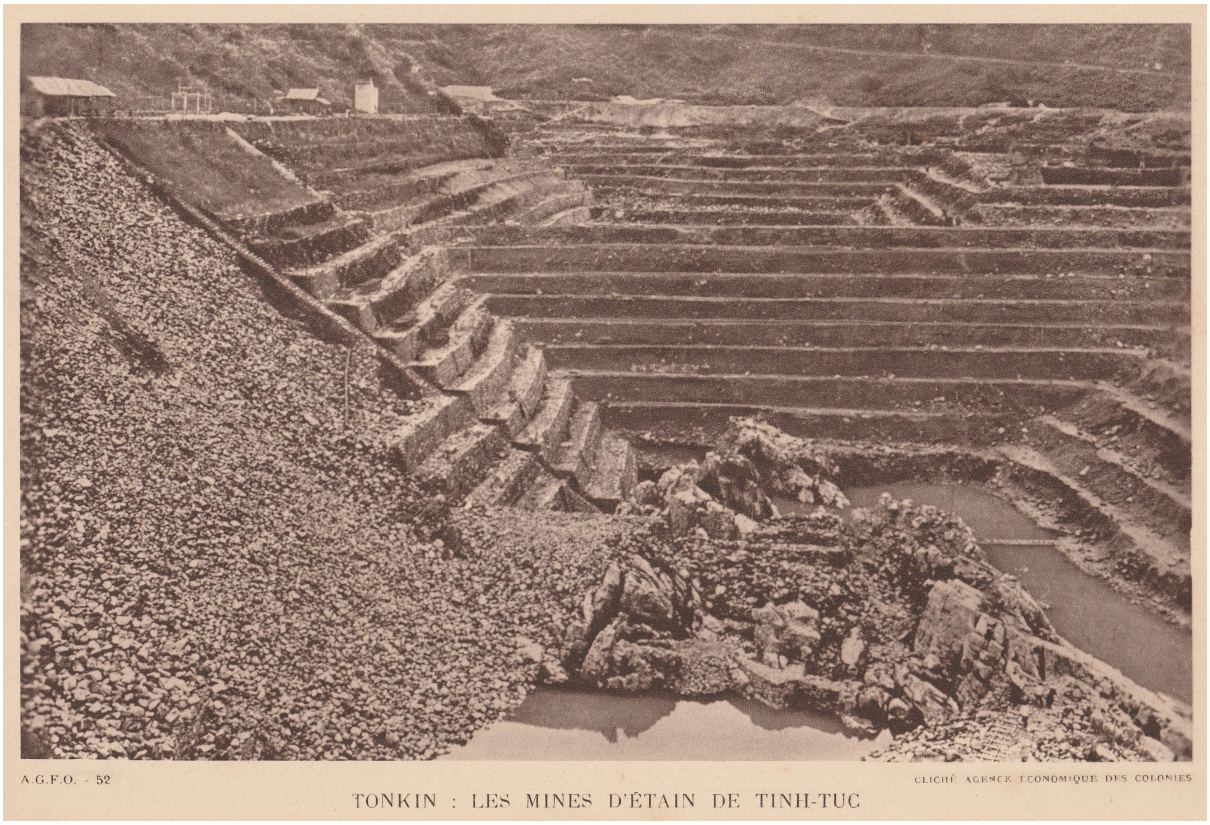
———————————————

[Visite du gouverneur général Merlin]
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 décembre 1924)

……

Dans le territoire de Cao-Bang, il a longuement visité les mines d'étain et de wolfram de Tinh-Tuc, où il s'est rendu à cheval de Nguyên-Binh. Conduit par le directeur de la mine, M. l'ingénieur Vincenti, Il l'a vivement félicité de l'organisation moderne de la mine et de l'énergie déployée pour son aménagement malgré les obstacles considérables causés per les difficultés de transport. Il a vu, à cette occasion, la nouvelle route de Bac-Kan à Caobang par Nguyên-Binh dont la plate-forme est avancée et qui permettra l'évacuation plus facile des produits de la mine, obligée, jusqu'à présent, d'utiliser le portage par chevaux, le roulage par charrettes et les transports par chemins de fer.

———————————————



Coll. Olivier Galand
Les mines d'étain de Tinh-Duc (Cliché Agence économique des colonies)

———————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
Société anonyme au capital de 7.000.000 de francs.
Siège social : 37, rue de Surène, Paris (8e).
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-63)

à Tinh-tuc par Nguyên-binh (2e Territoire militaire),
MM. VINCENTI, ingénieur-directeur ; STRENNA, ingénieur, sous-directeur ; RÉGERT, ingénieur ; E GOUGEON, comptable ; GILBERT, maître mineur ; LEBLOND, mécanicien ; MAUVIEL, surveillant mineur ; SCHUNADEL, surveillant mineur ; WAHL, surveillant laveur ; ROSSI, surveillant laveur ; POÙPARD, surveillant ; COGNET, surveillant à St-Alexandre ; CERVONI, chef-électricien à l'usine, de Ta-sa ; SIMI, aide-électricien à l'usine de Ta-sa.

———————

Annuaire industriel, 1925 :
ÉTAINS et WOLFRAM du TONKIN, 37, r. de Surène, Paris, 8e. T. Elys. 44-59. Ad. t. Carnaudus-Paris. Codes : Lieber et A. Z. français 5e éd. Soc. an. au cap. de 7.000.000 de fr. Conseil d'adm. : prés. : M. L[éon] Bélugon *[sic : Belugou]* ; Vice-prés. : M. le comte [Robert] de Pourtalès ; adm. délégué : M. René Brard ; adm. : MM. Daniel Bethmont [Électro-Métallurgie de Dives], duc de Guiche [duc de Gramont (*Ann. ind.*, 1938)], Morton Fullerton, A. de Lafaulotte, H[ector] Petin [Carnaud], [Fernand] Rumèbe [céramiste], Général de Salins, R. Thion de la Chaume [Bq de l'Indochine], J. Virignin, François de Wendel.
Minerais d'étain et de wolfram. Étain métallique. (1-7562).

———————

Ingénieurs et ingénieurs-conseils
Sélection des ingénieurs coloniaux
(*Annuaire industriel*, 1925)

Brard (René), chev. Lég. honn., 1, r. de la Sablière, Courbevoie, Seine. — E.C.P. Ingénieur-conseil et administrateur de sociétés minières. Administrateur des « Étains et wolframs du Tonkin ». Siège social, 35, bd Haussmann, Paris. (Mines métalliques. Ciment Portland artificiel.)

Antérieurement : ingénieur à la Soc. des ciments Portland artificiels de l'Indo-Chine. Directeur de la cimenterie de la Société métallurgique de Senelle-Maubeuge. Directeur de la Société des mines d'étain de Cao-Bang, Tonkin.

Strenna (Jean), Tinh-Tuc, par Nguyen-Binh, Tonkin. E.I.M. [École d'ingénieurs de Marseille]. Ingénieur à la Société des étains et wolframs du Tonkin.

———————————

CONSEIL DE GOUVERNEMENT DE L'INDOCHINE
Session extraordinaire de mai 1925
Ordre du jour de la 2e séance (lundi 25 mai 1925)
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 mai 1925)

30 — Projet d'arrêté rejetant la demande en concession de la signe « Uranus » formulée par M. Édouard Vincenti, agissant au nom et pour le compte de M. Jules Deligne.

———————

Étains et wolfram du Tonkin
(*Bulletin financier et économique de l'Indochine* [Mme veuve Biétry],
21 août 1925)

Depuis le 25 juin, l'échange des titres provisoires contre des titres définitifs a lieu chez MM. Demachy et Cie.

————————————

Une valeur minière.
Étains et wolfram du Tonkin
(*L'Europe nouvelle*, 5 septembre 1925)

On prête à l'Angleterre, qui contrôle une grosse part de la production d'étain, l'intention de provoquer une hausse nouvelle du métal par un contingentement des envois, semblable à celui qui a été organisé pour le caoutchouc.

On peut, si cette éventualité se produit, s'attendre à une vive hausse des valeurs d'étain, la marge bénéficiaire de la plupart des entreprises étant déjà considérable au cours actuel du métal.

Peu de valeurs d'étain sont cotées à Paris. En dehors de Tekkah, Kinta et Naraguta, qui sont déjà à des niveaux élevés, nous croyons intéressant de signaler les Étains et wolfram du Tonkin, société au capital de 7 millions. Après avoir, pendant la guerre,

poussé la production de wolfram, métal peu utile en temps de paix, la société a traversé des années déficitaires. Les pertes étant provoquées par les bas cours de l'étain, et la nécessité de modifier les programmes d'extraction. Depuis deux ans, elle exploite à nouveau avec bénéfice. En 1923, les bénéfices bruts ont atteint 573.577 francs, portés aux amortissements. En 1924, les bénéfices bruts se sont élevés à 1.888.401 francs, permettant, après 635.264 francs d'amortissement, de ramener la perte des exercices antérieurs, à 1 million 369.477 fr. Étant donné qu'il est très probable que les bénéfices de l'exercice en cours permettront facilement l'extinction du solde débiteur, l'action, en dessous du pair, paraît intéressante.

———————————

Étains et wolfram du Tonkin
(*Bulletin financier et économique de l'Indochine* [Mme veuve Biétry],
16 octobre 1925)

Le rapport du conseil d'administration, lu à la dernière assemblée ordinaire, signale que, pendant l'exercice 1924, le conseil a, notamment, porté ses efforts sur les ateliers de réparation où la société pourra maintenant couler sur place la plupart des pièces de fonderie qui lui sont nécessaires. On a également procédé à la révision complète de la première section de la laverie, qui a été munie des derniers perfectionnements.

En ce qui concerne l'exploitation, le travail se continue à la mine de wolfram (Pia-Ouac) à une allure volontairement réduite, uniquement en vue de l'extraction de l'étain et dans la mesure où la société peut traiter le wolfram comme un sous-produit. À Tinh-Tuc, par contre, on a réalisé des progrès très appréciables. Le cubage des alluvions extrait et traité est supérieur d'environ 30 % à celui de l'année précédente.

Les chantiers gagnent en profondeur, le point le plus bas atteint est à 4 mètres environ au-dessous du niveau de la vallée.

La marche de la laverie est excellente. La production d'étain, en accroissement régulier, a dépassé 300 tonnes. Quant à la qualité du métal, elle s'est maintenue excellente.

———————————

AEC 1926/831 — Étains et wolfram du Tonkin (E.W.T.),
37, rue de Surène, PARIS (8e).
Tél. : Élysées 44-59. — Télég. : Carnaubus-Paris. — © : Lugagne.

Capital. — Société anon., fondée le 9 février 1911, 7 millions de fr. en 70.000 actions de 100 fr. libérées dont 11.000 d'apport.

Objet. — Exploitation de gisements miniers, notamment d'un gîte filonien de wolfram et d'une mine alluvionnaire de cassitérite au Tonkin. (Concessions « Saint-Alexandre », « Ste-Adèle », région du Pia-Ouac, province de Cao-Bang.)

Usine hydroélectrique à Ta-Sa de 750 chevaux de force. En 1924, la production a été de 336 tonnes d'étain métallique et de 40 tonnes de wolfram.

Imp. — - Minerai de wolfram et étain.

Conseil. — MM. L. Bélugou, présid. ; comte Robert de Pourtalès, vice-présid. ; René Brard, admin.-délégué ; Henri-Alexandre Cardozo, Morton Fullerton, duc de Grammont, A. de Lafaulotte, H. Pétin, Rumebé, général de Salins, R. Thion de la Chaume, J. Virignin, François de Wendel, administrateurs.

———————————

HANOÏ
État civil

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1926)

M. Wahl, Louis, mineur (Société des mines à Tinh-Tuc, Caobang, décédé le 23 janvier 1926.

À l'*Officiel de l'Indochine*
CONCESSIONS ACCORDÉES
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1926)

La mine Vénus, de 598 ha., à Caobang, est accordée en concession à la Société des Étains et wolfram du Tonkin.

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ DES MINES D'OR DE BAO-LAC

Société des étains et wolfram du Tonkin
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 19 septembre 1926)

Nous apprenons que cette société a fait plus de trois millions de bénéfices pour l'exercice 1925, ce qui lui a permis de reprendre la distribution des dividendes.

L'exercice 1926 s'annonce encore plus brillant que le précédent, grâce au maintien des cours très élevés de l'étain et à la bonne situation technique de l'affaire.

Les dernières statistiques minières de l'Indochine publiées, celles de 1924, indiquent pour la Société des E. W. T. une production de 480 tonnes de cassitérite et 53 t. de wolfram et minerai mixte. La même année, la fonderie de la Société à Ta-Sa, a produit 334 tonnes d'étain métal. Les E. W. T. possèdent eu outre la mine de lignite de Cao-bang dont la production annuelle est d'environ 1.000 t. et dont les produits sont utilisés pour la métallurgie de l'étain à la fonderie de Ta-Sa.

Les mines indochinoises
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 octobre 1926)

La Société des Étains et wolfram du Tonkin a beaucoup amélioré sou matériel en 1925 : les treuils électriques et la laverie sont maintenant tout à fait au point ; à la centrale de Tasa, on a installé un régulateur d'excitation.

L'extraction du wolfram à Tinh-Tuc a été bonne en -dépit des violentes inondations.

René BRARD,
administrateur délégué

Né le 21 août 1877 à Diélette (Flamanville), Manche.
Fils de Félix Brard, ECP 1866, ingénieur aux Charbonnages du Tonkin à Hongay,
et de Marie Bernard.
Marié en 1905, à Orléans, avec Mathilde Chevallier.
Ingénieur ECP 1900, il débute aux Ciments de l'Indo-Chine à Haïphong,
devient directeur de la cimenterie de Senelle-Maubeuge,
puis retourne au Tonkin en 1907 comme directeur des Mines d'étain de Caobang,
puis administrateur délégué de leur suite, les Étains et wolfram du Tonkin,
qu'il représenta au conseil des
Mines de Ban-Man,
Étains de l'Indo-Chine
Étains du Cammon
Mines d'or de Bao-Lac
Mines d'or de Tchépone (puis d'Outre-Mer)
Compagnie indochinoise de métallurgique
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 août 1930, p. 642)
Mines d'étain du Haut-Tonkin

———————

Administrateur du Syndicat lyonnais de Madagascar (1920)

———————

Chevalier de la Légion d'honneur
(*Journal officiel de la République française*, 6 août 1928

Informations minières
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 novembre 1926)

Nous apprenons que M. [René] Brard, administrateur délégué, et M. Vincenti, directeur de la société des Étains et wolfram du Tonkin, sont partis au début du mois avec M. Dubost pour visiter les gisements d'étain du Cammon (Laos) où leur société vient de prendre à option les périmètres de M. Barondeau [12].

———————————————

PARTICIPATION DANS LES ÉTAINS DE L'INDOCHINE

———————————————

L'étain au Laos
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 février 1927)
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mai 1927)

Nous apprenons que les recherches effectuées au Laos par la Société des étains et wolfram du Tonkin, sur les périmètres de M. Barondeau qu'elle a pris à option, ont permis de constater la présence de l'étain en dehors de la cuvette de la Nam Patène. On peut espérer de ce fait une notable extension de la région stannifère dans la province de Thakhek.

———————————

[12] Georges Barondeau (1883-1949) : ancien directeur de la Société minière du Tonkin. Voir encadré.

CAO BANG
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 juin 1927)

Heureuse naissance. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir l'heureuse naissance, survenue le 22 mai à l'ambulance de Caobang, de Marie Alix, fille de M^me^ et de M. A. T. Cervoni.

Nous adressons nos meilleurs compliments aux parents et nos souhaits au bébé.

———————————

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1927)

Les Étains et wolfram du Tonkin ayant réalisé un bénéfice brut d'environ 7 millions vont sans doute porter leur dividende de 12 à 35 francs.

———————————

(*Archives commerciales de la France*, 1^er^ juillet 1927)

PARIS. — Modification, — Société dite ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN, 37, Surène. — Capital porté de 7.000.000 fr. à 8.750.000 fr. — 27 mai 1927. — *Petites Affiches*.

———————————

Étains de l'Indochine
(*Le Journal des débats*, 17 août 1927)

L'assemblée des porteurs de parts du 12 août a ratifié les décisions de l'assemblée extraordinaire du 14 juin, concernant l'augmentation du capital de 4 millions de francs, par l'émission de 40.000 actions privilégiées de 100 francs nominatives et à droit de vote double, réservées aux Étains et wolfram du Tonkin.

———————————

CHRONIQUE DES MINES
Étains et wolfram du Tonkin
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 28 août 1927)

Les bénéfices nets de l'année 1926 ont atteint 5.187.677 fr. contre 2.470.486 fr. en 1925. Le dividende a été fixé à 35 fr. par action contre 12 fr., et les amortissements ont reçu 2.344.000 francs contre 1.220.027 fr.

La société fait toujours preuve d'une remarquable initiative ; elle a acquis depuis le début de 1927, le contrôle technique des Étains de l'Indochine et des Étains du Cammon, les deux nouvelles affaires d'étain créées récemment au Laos. Elle a pris à option, dans la même région, les périmètres de M. Barondeau qu'elle étudie très sérieusement.

La société ne produit plus qu'une faible quantité de wolfram. Les cours de ce dernier minerai sont relativement bas et le prix qu'en obtiennent les producteurs est sensiblement inférieur au prix coté. Alors que le wolfram est coté 20 shillings l'unité caf.

Marseille, il n'est payé que 14 shillings aux producteurs. C'est là une anomalie dont on serait heureux que fasse état la Direction des Mines de l'Indochine, dans ses statistiques.

———————

La houille blanche dans le Nord du Tonkin
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 octobre 1927)

Cucherousset, qui s'était vu refuser une demande d'étude de concession hydraulique à Thakhek, au Laos, règle ici une fois de plus ses comptes, à l'occasion de l'attribution d'une telle concession aux EWT.

La commission permanente du Conseil de Gouvernement qui, on le sait, prétend réserver aux seuls gros capitalistes le droit de solliciter des concessions de chutes d'eau, et qui se montre terriblement jalouse des droits sacrés de l'État sur ces « richesses de la collectivité » lorsque ce n'est qu'un simple travailleur qui sollicite la permission d'essayer d'en mettre une en valeur, se montre aussi large que possible lorsqu'une société puissante, qui passe pour disposer de beaucoup de millions, tend à accaparer toutes les puissances hydrauliques d'une région.

Oh ! alors, l'affaire ne traîne pas des semestres et des semestres et M. Lochard ne garde pas le dossier six mois dans son bureau sans donner cet avis qui, paraît-il, est indispensable.

Notez que nous ne partageons nullement les idées socialistes de ces gens qui lèvent les bras en l'air lorsqu'il s'agit d'autoriser une société particulière à exploiter une « richesse de la collectivité ».

Nous ne faisons pas, nous, cette hypocrite distinction entre d'une part les mines, que l'on trouve tout naturel de concéder à des particuliers, et pour lesquels certains gros messieurs trouvent même scandaleux qu'on leur fasse payer des droits comme aux autres, et, d'autre part, les chutes d'eau qui seraient, elles; des richesses intangibles, et nous porterons la question aussi haut qu'il le faudra.

Nous estimons qu'il y a une mise en valeur du pays, qui ne saurait être l'œuvre de l'Administration mais d'initiatives privées, car ces initiatives privées apportent des capitaux et des techniciens sans lesquels les soi-disant *[sic : prétendues]* richesses naturelles resteraient éternellement inutilisées, qu'il est donc très juste que ces initiatives privées y trouvent largement leur profit.

En particulier, nous aimons mieux voir une compagnie minière utiliser toutes les puissances hydrauliques de son voisinage — ces puissances hydrauliques qui ne sont gratuites que dans l'esprit des ignorants, mais dont tous les techniciens savent que l'utilisation est extrêmement onéreuse — que de voir cette eau s'écouler sans profit pour personne sous prétexte de sauvegarder les droits de la collectivité.

Toutefois il est très piquant de constater — pour nous du moins dont, sur un signe de M. de Monpezat, la Commission permanente a chargé M. Lochard d'enterrer la demande d'un simple permis d'études — que cette même commission trouve tout naturel d'accorder à la Société anonyme des Étains et wolfram du Tonkin la concession de quatre chutes d'eau dans son voisinage : l'une à Ta Sa, déjà exploitée, de 750 chevaux ; une seconde sur le song Niao de 1.000 chevaux et, maintenant, deux autres : une à 3 km. en aval de celle de Ta Sa. pour deux groupes turboalternateurs de 250 chx et l'autre à 2 km. de Cao-bang, de même force que la précédente, pour le service de la mine et la fourniture du courant à la ville de Cao-bang et agglomérations voisines.

Encore une fois, nous ne protestons pas contre la concession accordée à cette société qui, pour équiper ces deux usines, devra dépenser au moins 300 $ par cheval vapeur, soit 300.000 $, et a bien dû consacrer 450.000 $ à ses précédentes installations. Quand l'administration du protectorat pourra ainsi consacrer neuf à dix millions de francs à

l'équipement de quatre petites chutes comme celles ci, dont ses spécialistes ignoraient l'existence, ou d'autres, parmi les nombreuses que les dits spécialistes ne soupçonnent même pas, on pourra peut-être parler des « richesses appartenant à la collectivité » et calculer le joli déficit annuel d'une exploitation par l'État[13] . Mais ce que nous voulons faire remarquer, c'est que si, dans cette même région, un pauvre diable de prospecteur connaissait une dénivellation facile à utiliser, et en sollicitait ne fût-ce que le permis de procéder à une étude assez dangereuse pour sa santé et coûteuse pour sa bourse, dans l'espoir d'en faire l'apport à une société à créer, alors on lui opposerait les droits sacrés de la collectivité sur cette richesse et le privilège des gros financiers.

———————

CHRONIQUE DES MINES
Société des étains et wolfram du Tonkin
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 18 décembre 1927)

L'assemblée générale du 17 mars a autorisé le conseil à porter le capital de 7.000.000 francs à 8.750.000 en 87.500 actions de 100 fr. Les 17.500 actions nouvelles ont été entièrement souscrites et libérées au taux de 200 fr. soit une prime de 100 fr.

Le conseil est autorisé par l'assemblée du 27 mai à procéder à une nouvelle augmentation de 6.250.000 fr.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Le Journal des débats*, 31 mai 1928)

L'assemblée du 29 mai a autorisé le conseil à porter le capital de 8.750.000 à 10.500.000 fr. par l'émission à 400 fr. de 17.500 actions N.

Ces actions auront un droit de vote de 1 voix dans les assemblées ordinaires, et de 10 voix dans les assemblées extraordinaires, pour autant qu'elles seront nominatives, contre 1 voix par 10 actions et 1 voix par action respectivement pour les actions ordinaires A. Ces actions nouvelles pourront passer de la forme au porteur à celle au nominatif, mais ne jouiront, dans ce cas, du droit de vote privilégié, qu'après un délai correspondant à un exercice complet.

———————————

Étains et wolfram du Tonkin
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 juin 1928)

Cette société, constituée en 1911 au capital de 1.500.000 fr., se trouve aujourd'hui au capital de 8.750 000 fr., en 87.500 actions de 100 fr. ; pas de parts de fondateur.

Elle exploite deux concessions à 60 km de Cao-Bang, Haut-Tonkin. Elle a créé à Tasa, sur la rivière de Nguyên-Binh, une installation hydro-électrique de trois groupes de 230 kW chacun. Dans la mine alluvionnaire Sainte-Adèle, des teneurs au mètre cube de 2 kg ne sont pas rares.

Les débuts de l'exploitation n'ont pas été heureux et, après la guerre, son principal acheteur d'étain, l'État français, lui fit brusquement défaut. Les années 1919, 1920 et

---

[13] On pourra se baser sur les résultats financiers désastreux de la future usine hydroélectrique de Chapa.

1923 furent déficitaires. À partir de 1924, la société put améliorer sa situation, la tonne d'étain ayant atteint le cours de 250 livres en moyenne. Depuis, les bénéfices ont été suffisants pour amortir près de 2.600.000 francs de pertes antérieures, et renforcer la situation financière. Les avances des banques ont été remboursées, et l'avenir entièrement dégagé. Il a même été possible de répartir un dividende de 12 % pour 1925 et de 35 % pour 1926 Le bénéfice net de cet exercice atteignit 5.187.000 fr. (le capital était alors de 7 millions).

La dernière augmentation de capital, au montant nominal de 1.750.000 francs, au montant effectif de 3 millions et demi — les actions nouvelles ayant été émises avec une prime de 100 % — a permis à la société de prendre, de concert avec l'Industrielle du Platine et la Banque de l'Indochine, une participation dans les Étains du Cammon.

En vue de grouper sous son contrôle la plupart des entreprises stannifères de notre colonie, la société s'est fait autoriser, en mars 1927, à porter le capital de 7 à 15 millions par tranches successives.

La première opération n'a porté que sur 17.500 actions.

Au point de vue industriel, la constitution d'un véritable cartel des principales entreprises stannifères tonkinoises entraînera sans doute un abaissement des prix de revient.

En juin dernier, les Étains de l'Indochine ont voté la création de 40.000 actions nouvelles (soit 4 millions nominal) ayant droit de vote double et droit de préférence plus élevé dans les augmentations ultérieures du capital. Ces 40.000 actions privilégiées ont été données à option au pair à la Société des étains et wolfram du Tonkin.

C'est dire que l'association des deux entreprises est à la veille de s'accomplir. Les prospections ont fait connaître l'existence d'un gisement fort riche, tel qu'on envisage pour l'exercice 1929-30 une production de plus de 1.000 tonnes métal, avec une certaine production d'or. Il est très vraisemblable que l'option sera levée. La puissance des Étains et wolfram du Tonkin s'en trouverait accrue dans une appréciable mesure.

D'après *l'Illustration économique*

N.D.L.R. — La valeur de la mine de Tinh-Tuc provient moins de la richesse des gisements, qui sont plutôt pauvres et ne dépassent pas en moyenne 1 kilo au mètre cube, que de la façon parfaite dont elle est menée industriellement.

La teneur est faible mais tout est récupéré, ce qui est un véritable tour de force et contraste avec l'exploitation désastreuse de telle mine voisine, dont le gisement est infiniment plus riche mais qui laisse perdre la plus grosse partie du minerai.

Il peut être parfait au point de vue financier de faire fructifier un petit capital sur une affaire excellente, dont on a le monopole, en se souciant uniquement d'y engager le moins d'argent possible. Dans le cas dont s'agit, on fait simplement exploiter par des tâcherons chinois et, quel que soit le gaspillage, le gisement étant riche, chacun y trouve son avantage.

Mais ce genre d'exploitation d'un monopole, d'un privilège ou d'une subvention, très commun en Indochine, va à l'encontre de l'intérêt général ; aussi nous nous permettons de rappeler aux exploitants qu'une mine appartient toujours à l'État et n'est que concédée et qu'il appartient au Service des mines de veiller à ce que l'exploitation soit bien menée au point de vue industriel, et tire le maximum du minerai, sans s'amuser à écrémer. Il est inadmissible que la plus grosse partie du précieux métal aille, se perdre à la rivière où les générations futures seront bien embarrassées de le récupérer et la société devrait être mise en demeure, sous peine de se voir retirer la concession, d'exploiter méthodiquement et selon les meilleurs procédés et de ne pas traiter un mètre cube avant que la plus grosse partie de l'étain contenu dans le précédent mètre cube n'ait été récupérée.

———————————

La misère
(*Les Annales coloniales*, 30 juin 1928)

Le cadavre d'une femme inconnue, paraissant âgée de 65 à 70 ans, a été découvert sur la route conduisant à la fonderie de la Société des étains et wolfram du Tonkin. Il s'agit d'une pauvresse à qui on avait donné l'hospitalité à la mine par charité et qui, malade, s'en allait à l'hôpital Caobang. Elle est décédée en cours de route de vieillesse et de misère.

———————————————

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
(*Journal officiel de la République française*, 6 août 1928)
(*Le Journal des débats*, 7 août 1928)

Chevaliers

Brard (Jules-*René*), ingénieur administrateur délégué de la Société des étains et wolfram du Tonkin [EWT] ; 3 ans 6 mois de services militaires, 21 ans 3 mois de pratique professionnelle, dont 18 ans 6 mois aux colonies, 3 campagnes de guerre.

———————————

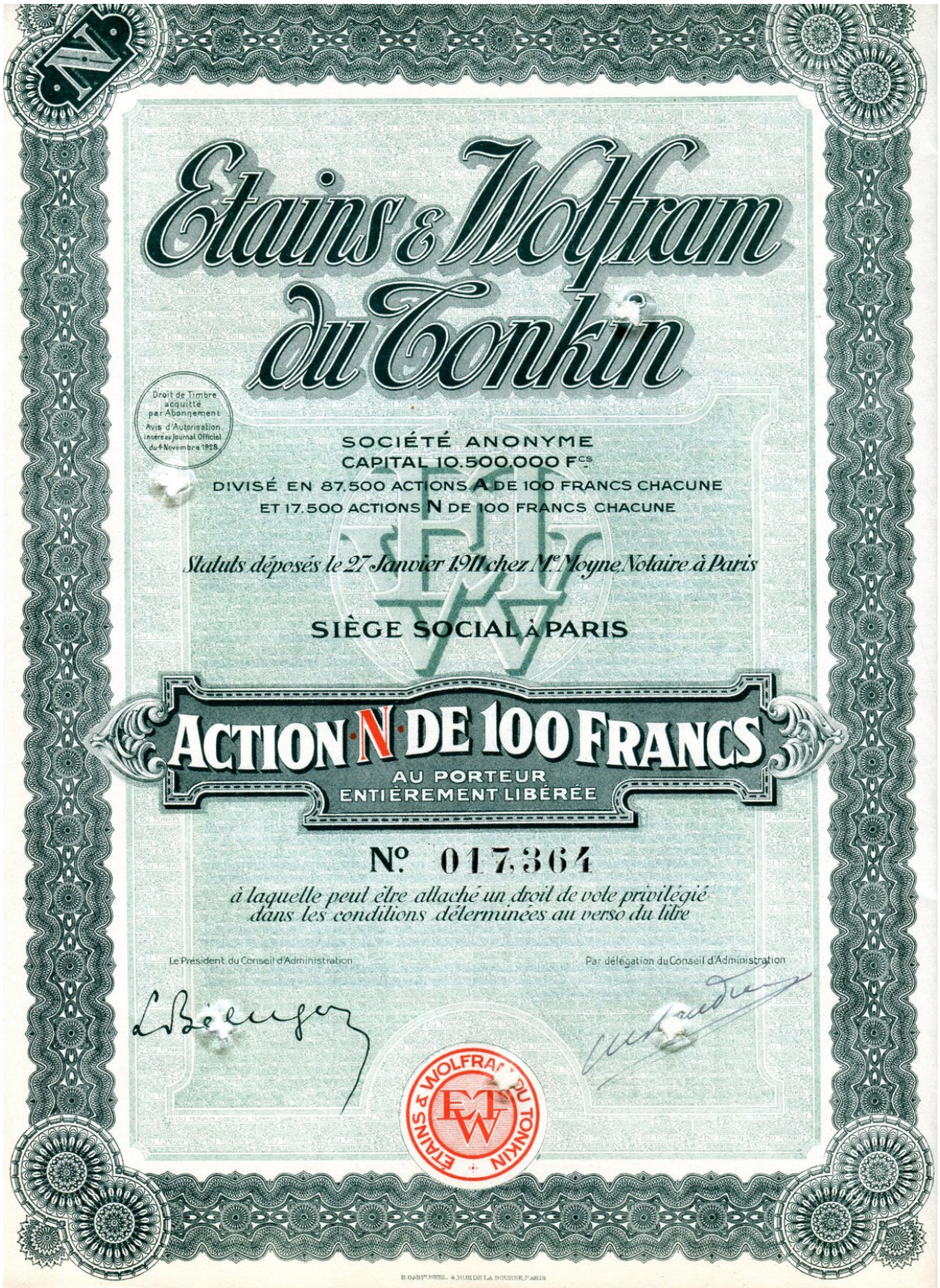
ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Le Journal des finances*, 12 octobre 1928)

Les actions Étains et wolfram du Tonkin cotent 2.700 à 2.800 environ. Depuis le début septembre, elles ont gagné de 300 à 400 fr. et se trouvent peu au-dessous du niveau qu'elles occupaient avant l'émission à 400 fr. des 17.500 actions à vote plural qui ont porté le capital de 8.750.000 à 10.500.000 francs.

En levant l'option qui lui avait été consentie pour la souscription au pair de 100 francs de 40.000 actions à vote plural des Étains de l'Indochine, en renforçant sa participation dans sa filiale, les Étains du Cammon, par la souscription d'une partie des actions à vote plural récemment émises par celle-ci, la Société des étains et wolfram du Tonkin a poursuivi, sinon achevé, son programme de groupement des affaires d'étain du Laos.

C'est un groupement avec lequel il faudra compter, à cause de la richesse des gisements exploités, à cause aussi des appuis financiers dont il dispose.

———————————————



Coll. Peter Seidel

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
S.A.

Capital 10.500.000 fr.
divisé en 87.500 actions A. de 100 fr. chacune
et 17.500 actions N de 100 fr. chacune

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
du 4 novembre 1928

Statuts déposés le 27 janvier 1911 chez Me Moyne, notaire à Paris
Siège social à Paris
ACTIONS N DE 100 FRANCS
AU PORTEUR
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE
à laquelle peut-être attaché un droit de vote privilégié
dans des conditions déterminées au verso du titre
Le président du conseil d'administration : Léon Belugou
Par délégation du conseil d'administration : XXX
Imp. B. Garfunkel, 4, rue de la Bourse, Paris

À l'*Officiel de l'Indochine*
CONCESSIONS ACCORDÉES
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 décembre 1928)

La concession d'une prise d'eau sur la Ta Xa, prov. de Caobang, pour y installer une usine hydro-électrique, est accordée à la Société des Etains et wolfram du Tonkin. Elle se voit accorder, dans le même but, concession d'une prise d'eau sur la rivière de Tra-linh, prov. de Caobang.

Étains et wolfram du Tonkin
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 décembre 1928)

Le siège de cette société vient d'être transféré du 37, rue de Surène, au 105 *bis*, boulevard Malesherbes.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 avril 1929)

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance, survenue le 5 février 1929, à 11 heures 13, à l'hôpital de Lanessan, de Marie Claude France Joseph Cervoni, fille de Mme et M. Antoine Toussaint Cervoni, clef du service aux Etains et Wolfram du Tonkin, domiciliés à Tasa (Cao-Bang).

Nous adressons nos compliments aux parents et nos souhaits au bébé.

L'ÉTAIN EN INDOCHINE ET LE DÉVELOPPEMENT MINIER DU LAOS [14]

(*L'Indochine, revue économique d'Extrême-Orient*, 20 février 1929)
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 avril 1929)

.....

Toute différente [de la Société des mines d'étain du Haut-Tonkin] est la Société des Étains et Wolfram du Tonkin qui se constitua au mois de janvier 1911 pour exploiter des concessions, dont certaines remontaient à 1902, qui sont situées dans le nord-est du Pia Ouac, à Tinh-Tuc, et qui sont exploitées depuis une trentaine d'années (nous n'avons pas de renseignement sur la période qui précéda 1901, au cours de laquelle Tinh-Tuc fut exploité, notamment en 1909 par la Société anonyme des Mines de Cao-Bang).

La Société n'exploite guère que deux de ses concessions qui diffèrent d'ailleurs beaucoup entre elles : la concession Saint-Alexandre renferme de nombreux filons quartzeux contenant surtout du wolfram. Les cours du wolfram ayant beaucoup baissé depuis la guerre, la Société exploite surtout les parties les plus riches en cassitérite, le minerai est trié à la main et concentré à la batée.

La concession Sainte-Adèle est composée d'alluvions stannifère (sans wolfram) qui ont rempli le fond d'une vallée très étroite creusée dans les calcaires ; elles ont jusqu'à 36 mètres de profondeur, et l'exploitation est menée à ciel ouvert par gradins descendants hauts de 3 mètres. Une vole ferrée électrique avec quatre tracteurs relie la mine à la laverie.

La laverie, perfectionnée, peut traiter 1.500 m^3 de minerai par jour , la séparation du minerai se fait par procédé magnétique. Pendant le lavage, il est recueilli environ 13 grammes d'or par tonne d'étain pur. Un transporteur aérien, récemment achevé, évacue les stériles de laverie.

La fonderie, jadis installée à Tasa, à 25 km de la mine, près de la route de Nguyen-Binh à Cao-Bang, a été déplacée en 1927 et reconstruite près de la mine de lignite que possède la Société. Elle permet la production de saumons d'étain è 99,9 %.

Une usine hydro-électrique, installée à Tasa, utilise une chute d'eau de 62 mètres et fournit de lumière et de force les mines et les ateliers.

La production de wolfram, qui atteignait 222 tonnes en 1917, est tombée à 19 tonnes en 1923 à cause de la baisse des prix du tungstène ; depuis, elle s'est un peu relevée pour atteindre 62 tonnes en 1927, parce que les prix se sont eux mêmes relevés.

Par contre, l'extraction de l'étain, qui était presque nulle en 1916, a monté rapidement depuis 1920 (78 tonnes) pour atteindre 250 tonnes en 1922 et 337 en 1926 ; en 1913 [*sic*], elle fut de 313 tonnes de métal pur.

L'entreprise emploie 13 Européens et 1.300 coolies environ ; le rendement est de 0 kg. 850 à 900 d'étain pur par ouvrier et par jour, soit sensiblement le mème qu'aux Étains du Haut-Tonkin, de même que le prix de revient.

Pendant très longtemps, la Société éprouva de gros déboires, et, pendant dix ans, elle fut obligée d'élever successivement son capital de 1.500 000 fr en 1911 à 3 millions en 1912, 3.500.000 en 1914, 4 millions en 1919 et 7 millions en 1921. À la fin de 1923, le déficit s'élevait, au total, à 2.600.000 fr.

En 1924, les bénéfices apparaissent et, en 1926, ils atteignirent 5.187.000 francs,70 % du capital, permettant de répartir un dividende de 35 %. En 1927, en raison des travaux d'amélioration considérables qui furent exécutés, les bénéfices baissèrent à 3.803.000 francs.

La trésorerie est très à l'aise, car en mars 1927, le capital a été porté de 7 millions à 8.760.00 fr. par émission d'actions à 200 fr. pour un nominal de 100 fr. et en mai 1928, de 8.760.000 à 10.500.00 francs par émission de 17.500 actions à 400 francs,

---

[14] Article non signé. Probablement écrit par Léon Pagès.

donnant droit à dix voix par action, si elles sont nominatives. Ainsi. il est entré dans les caisses de la Société 7 millions de francs de primes qui permirent de participer à la constitution de la Société des Étains du Cammon et de lever l'opltion qui lui avait été consentie sur des actions à vote plural des Étains de l'Indochine.

Au dernier bilan (fin 1927), le portefeuille-titres est porté pour 4.977.000 francs, mais il est encore plus important aujourd'hui et, si l'on veut bien se rappeler que la Société contrôle la Société des mines d'Or de Bao-Lac, qu'elle a fondée, on trouve que son portefeuille doit être ainsi composé :

4.000 actions Bao-Lac 25 piastres cotées 1.800 francs	7.200.000
2.147 parts Bao-Lac cotées 7.300 fr.	13.526.000
1 800 actions Étains du Cammon 250 francs, cotées 5.000 francs	9.000.000
40.000 actions Étains de l'Indochine 100 francs, cotées 100 francs	40.000.000
Total	69.726.000

Ces 70 millions n'ont nécessité qu'un décaissement total de 4 millions de la part de la société. De plus, elle doit posséder, en dehors de celles qui rémunèrent ses apports, des actions de Bao-Lac et des Étains du Cammon qu'elle souscrivit. Combien en souscrivit-elle, nous ne savons pas mais elle gagne du 2.000 %sur ses actions Étains du Cammon et du 500 %a sur ses actions Bao-Lac. Certainement, le portefeuille de la Société a une valeur boursière actuelle de plus de 100 millions.

Les actions des Étains et Wolfram du Tonkin d'un nominal de 100 francs, sont cotées 3.300, ce qui capitalise l'entreprise 346 millions. Il est malaisé dire si une telle capitalisation est justifiée, d'autant plus que les gisements que la Société exploite dans le Pia-Ouac sont, dit-on, en voie d'épuisement. En tout cas, l'extraction ne progresse pas et ce n'est pas bon signe.

La hausse récente des actions semble motivée surtout par les participations de la Société, lesquelles ont été possibles parce que les Étains et Wolfram sont contrôlés par un groupe paissant au double point de vue technique et financier : le groupe de Wendel.

Par ses participations, cette entreprise se trouve doc devenue autant laotienne que tonkinoise.

———————

DE QUELQUES EXAGÉRATIONS EN VALEURS D'ÉTAIN

(*Le Journal des débats*, 21 avril 1929)

Il est généralement reconnu que la consommation de l'étain tend à dépasser la production. En peut-on conclure que les prix devront, pour autant, s'orienter vers la hausse ? Nous serions tentés, avec des techniciens notoires, de répondre par la négative pour plusieurs raisons qui dépasseraient notre cadre. Par contre, nous y demeurons, en constatant que les cours de l'étain ont, de tout temps, subi des variations importantes, et que les valeurs d'affaires stannifères revêtent, en général, un caractère spéculatif prononcé.

La hausse dont les producteurs d'étain ont bénéficié de 1924 à 1927 a, notamment, favorisé l'éclosion d'une série de sociétés auxquelles l'importance de ce métal est brusquement apparue. Des concessions, des permis de recherches ont été sollicités et obtenus, en Indochine surtout. Fort bien jusqu'ici : l'expansion et l'emploi de capitaux

français dans les colonies françaises ne sont critiquables à aucun degré, mais, dès qu'il apparaît que la valeur boursière des actions ou des parts ainsi créées est manifestement exagérée, ou que nombre de ces affaires ne capitalisent que des espérances, non seulement la critique est permise, mais elle est salutaire.

La Société des étains de l'Indochine a été constituée en octobre 1925. […] Le rapport sur le premier exercice, qui a pris fin au 31 décembre 1927, ne fait naturellement mention d'aucune production. […] Compte tenu des tantièmes, la Société des étains de l'Indochine se trouve évaluée par la Bourse à 386 millions. […] Pour rémunérer la valeur boursière actuelle sur la base d'un taux de rendement de 6 %, la société devrait produire 9.000 tonnes de métal chaque année.

Songe-t-on que la production annuelle des entreprises stannifères du monde entier, est d'environ 150.000 tonnes seulement ?

Voici maintenant la Société des étains et wolfram du Tonkin, indochinoise aussi, par son objet. Plus ancienne que la Société des étains de l'Indochine, son capital est aujourd'hui de 10.500.000 francs, représenté par 105.000 actions de 100 francs. Quelques rares dividendes ont pu être mis en paiement. Il est probable que la baisse des prix de l'étain affectera celui de 1928, si toutefois il voit le jour.

Or, ces actions se négocient actuellement au Hors Cote (non coté) entre 2.400 et 2.120 fr. Comme il est possible qu'à la suite de la baisse de 1928, la valeur de la production du dernier exercice ne soit pas supérieure à 10 millions, que penser d'une valeur boursière d'environ 280 millions de francs ?

De semblables exagérations sont éminemment critiquables.

Signalons qu'à propos du marché de l'étain, tel qu'il se comporte actuellement, le *Financial Times* écrit :

« Les grosses ventes à Londres émaneraient du Syndicat. Le marché a été soudain dépourvu de tout appui. Aussi se demande-t-on si ce n'est pas la fin des efforts de stabilisation, ou si le mouvement n'est pas une mesure pour influencer les groupes qui ne veulent pas voir la nécessité qu'il y a à maintenir la production en rapport avec la demande. »

———————————

TOUT S'ARRANGE

(*Le Journal des finances*, 10 mai 1929)

La Société des étains et wolfram du Tonkin a une grosse participation dans la Société des étains de l'Indochine qu'elle contrôle en fait depuis qu'elle a levé, en 1928, l'option qu'elle possédait sur 40.000 actions privilégiées à vote plural Étains de l'Indochine ; la Société des étains et wolfram du Tonkin est, d'autre part, fortement intéressée dans la Société des étains du Cammon qu'elle a fondée avec le concours de la Compagnie industrielle du platine et des Petits-Fils de de Wendel.

Cela fait trois affaires également situées dans le Laos, étroitement liées, et qui étaient appelées inévitablement à faire bloc un jour ou l'autre.

Le conflit qui s'est élevé entre la Société des étains de l'Indochine et la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine [SEEMI] paraît avoir précipité la formation de ce bloc, ou au moins hâté l'annonce de sa création.

Une société fermière va être formée, qui va reprendre à bail les domaines des Étains et wolfram du Tonkin, des Étains de l'Indochine et des Étains du Cammon, et organisera leur exploitation en commun. On ne le dit pas encore, mais il est évident qu'une opération financière de quelque envergure se greffera sur cette concentration industrielle.

La Société d'études et d'exploitations minières [SEEMI] va trouver à qui parler. Nous ne doutons pas, du reste, que l'on finisse par s'entendre, avant même, peut-être que la Cour d'Hanoï ait à se prononcer sur le jugement rendu par le juge de Thakhek.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Le Journal des débats*, 2 juillet 1929)

Les comptes de l'exercice 1928, qui font ressortir un bénéfice net de 3.427.910 francs, ont été approuvés par l'assemblée du 28 juin.

Dividende brut 10 francs, payable le 15 juillet.

———————————

L'INDOCHINE FRANÇAISE SUR L'ÉCRAN
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juillet 1929)

……

Nous avons fait les mines de Tinh-tuc, les exploitations de Bao-Lac.

———————————

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 novembre 1929)

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès, survenu hier soir à l'hôpital de Lanessan de M Robert Alby, âgé de 31 ans, des Mines de Tinh-Tuc Cette disparition plonge dans le deuil Mme Robert Alby.et nos excellents concitoyens M. et Mme Vienot, négociants rue Jules-Ferry ; M. et Mme Littée, magistrat à qui nous adressons ainsi qu'à la famille, au directeur et au personnel des Mines de Tinh-Tuc et aux amis nos bien sincères condoléances.

Avis de décès

Madame Vve A. Alby ; madame Vve R. Alby ; mademoiselle Roberte Alby ; M. et Mme Viénot, née Alby ; M. et Mme Littée, née Alby, et leurs enfants ; les familles U. et D. Créange, de Perpignan ; M. Créange de Paris ; A. Créange, de Nîmes ; Milhaud, de Nîmes

Le directeur et le personnel de la Société des Étains et Wolfram de Tinh-Tuc,

ont la douleur de vous faire par de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Robert ALBY,

leur fils, époux, père, frère, beau-père, oncle, neveu, collaborateur et amis décédé le 25 septembre, à 18 h. 45 à l'hôpital de Lanessan muni des sacrements de l'Église et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le vendredi 27 septembre à 7 h. 30.

Réunion à l'hôpital militaire.

Le présent avis tiendra de lettre de part.

———————————

Hanoï
Les obsèques de M. Robert Alby
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 septembre 1929)

Vendredi matin, à 7 h 30, ont eu lieu les obsèques de M. Robert Alby, des Mines de Tinh-Tuc, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 31 ans.

L'absoute fut donnée dans le chapelle de l'hôpital militaire de Lanessan, par le R. P. Petit, aumônier, puis le cortège se forma pour gagner le cimetière de la route de Hué où se fit l'inhumation.

Le deuil était conduit par la famille du regretté défunt : Mme Vve R Alby ; M. et Mme Vienot, négociants ; Mme et M. M. Littée, magistrat, et M. Mazoyer, associé de M. Vienot.

Commerce et magistrature avaient tenu à apporter à tous l'hommage de leur sympathie.

On remarquait : M. le premier président de Cour, directeur de l'administration judiciaire en Indochine Morché ; M. le procureur général Guiselin, M. le procureur de la république Duranger ; M. Mariani, juge suppléant ; M. Loupy, greffier en chef de la Cour ; l'administrateur Rognoni, chef du secrétariat général de la mairie, représentant M. le résident-maire ; M. Lesca directeur des G. M R. ; MM. Vidal, Michaud, Dartenuc, Gouguenheim, Mourguès, Thano, négociants ; M. et Mme Eyraud ; M. H. de Massiac, directeur de l'*Avenir du Tonkin*, des dames, des jeunes filles, diverses délégations, celle de la gendarmerie notamment ; des interprètes du Service judiciaire, le personnel indigène de la maison Mazoyer-Vienot. De fort belles couronnes avaient été déposées sur le cercueil par la famille, la Société des Mines de Tinh-Tuc, les amis.

Nous renouvelons à toutes les personnes que ce deuil afflige l'expression de nos bien vives condoléances.

———————————

Hanoï
NAISSANCES
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 novembre 1929)

Nous apprenons avec plaisir la naissance survenue le 19 novembre 1929, à 23 heures, à la clinique Saint-Paul, de Huguette Marie-Louise Vincenti, fille de Mme et de M. Édouard Vincenti, ingénieur civil des mines, directeur des mines de Tinh-Tuc, domiciliés à Tinh-Tuc (Cao-Bang).

———————————

1930 (FÉVRIER) :
CONSTITUTION DE LA
COMPAGNIE FERMIÈRE DES ÉTAINS D'EXTRÊME-ORIENT

———————————

DANS LA LÉGION D'HONNEUR
La promotion du ministère des Colonies
(*J. O.* du 5 mars 1930)
(*Les Annales coloniales*, 6 mars 1930)

CHEVALIERS (au titre civil)

M. Belugou *Léon*-Jules-Auguste-Antoni, industriel, président et administrateur de sociétés coloniales [président des Étains et wolfram du Tonkin (ÉWT) et des Étains de

l'Indochine, administrateur de la Cie minière et métallurgique de l'Indochine et des Étains du Cammon].

———————————

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1930)

Les Etains et wolfram du Tonkin portent leur capital de 10.500.000 à 17.500.000 francs par l'émission à 150 francs de 70.000 actions de 100 francs réparties à raison de 2 actions nouvelles pour 3 anciennes.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Le Journal des débats*, 2 juillet 1930)

Les comptes de 1929, faisant ressortir un solde bénéficiaire de 1.750.308 francs, ont été approuvés par l'assemblée ordinaire du 30 juin. Après addition du report antérieur, il a été affecté 1.932.220 francs aux amortissements et reporté à nouveau 678.606 francs.

———————————

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juillet 1930)

Les Etains et Wolfram du Tonkin ont réalisé en 1929 un bénéfice de 2.610.826 francs, y compris le report antérieur.

———————————

À l'*Officiel de l'Indochine*
DEMANDES DE CONCESSIONS
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juillet 1930)

La Société des Étains et wolfram du Tonkin demande concession de la mine Henri, 900 ha., province de Cao-Bang (Tonkin),

……

La Société des Étains et wolfram du Tonkin demande concession de la mine Francis, prov. de Cao-Bang (Tonkin), dont elle a pris le périmètre en janvier 1924.

———————————

DIALOGUE
(*Le Journal des finances*, 11 juillet 1930)

Voici une partie des observations qui ont été échangées à la récente assemblée des Étains et wolfram du Tonkin, où les deux plus forts actionnaires présents, remplissant les fonctions de scrutateurs, étaient le délégué des Établissements J.-J. Carnaud et celui de l'Électro-métallurgie de Dives :

Un actionnaire. — Il y en a beaucoup parmi nous qui ont payé leurs titres entre 3.000 et 4.500 fr. On est obligé de le reconnaître. Un certain jour, on est venu m'avertir qu'un coulissier vendait à tire-larigot pour des gens qui gravitent autour du conseil d'administration. Vous aviez, à ce moment-là, les actions à vote plural ; vous les avez toujours. Certains détenteurs d'actions à vote plural ont vendu leurs actions ordinaires très cher par un système spécial puisque c'est une valeur qui est hors cote.

Un actionnaire. — Les actions à vote .plural, c'est le grand vol qui existe ; d'ailleurs, elles vont être supprimées.

Un actionnaire. — Nous avons toujours demandé que les titres soient cotés, soit à la Coulisse, soit au Parquet ; et l'on se serait épargné bien des inconvénients si nous n'étions pas restés hors cote.

Un autre actionnaire. — En hors cote, on fait ce qu'on veut ; c'est la forêt de Bondy.

En somme l'éducation financière du public paraît beaucoup plus avancée qu'on ne le croit généralement.

———————————

À l'*Officiel de l'Indochine*
CONCESSIONS ACCORDÉES
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 2 novembre 1930)

La mine Henri, prov. de Caobang (Tonkin), est concédée à la Société des Étains et wolfram du Tonkin, qui l'avait demandée en concession en septembre 1927.

———————————

LISTE GÉNÉRALE PROVISOIRE PAR ORDRE ALPHABETIQUE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TONKIN.
ANNÉE 1931
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1931)

N°	Noms et prénoms	Âge	Qualité donnant droit au vote	Domicile	Date d'établissement au Tonkin
125	Vincenti Édouard	51	Dir. concession de la Soc. des E W. T.	T i n h - T u c (Caobang)	1920

À l'*Officiel de l'Indochine*
CONCESSIONS ACCORDÉES
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 février 1931)

La mine Francis, 320 ha., prov. de Cao-bang (Tonkin) est concédée à la Société des Étains et wolfram du Tonkin qui l'avait demandée en décembre 1926.

———————————

AVIS DE DÉCÈS
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 mai 1931)

Monsieur Joseph Vincenti à Luri-de-Corse ;

Monsieur Édouard Vincenti, directeur général des E. W. T. en Indochine, et sa famille, à Tinh-Tuc par Caobang ;
Monsieur Aurèle Vincenti, professeur au Lycée du Protectorat à Hanoï et sa famille ;
Monsieur et madame Pianigiani à Florence (Italie) ;
Monsieur Joseph Dominici, directeur d'école à Luri-de-Corse et ses enfants ;
ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

madame Marie-Angèle Vincenti
née Crescioni

leur épouse, mère et grand-mère survenu à Luri-de-Corse, dans sa quatre-vingtième année.

———————————

INGÉNIEURS
NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juin 1931, p. 497)

Vincenti (Saint-Étienne, 1905), dir. gén. des EWT.

———————————

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juin 1931)

Les Étains et wolfram du Tonkin ont perdu 538.803 francs en 1930, mais l'actif disponible dépasse 29 millions.

———————————————————

1931 : GÉNÉRAL DE SALINS, président

À l'*Officiel de l'Indochine*
DEMANDES DE CONCESSIONS
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juillet 1930)

Dans la province de Cao-Bang, les Étains et wolfram demandent, entre Beausite et Tinh-Tuc, la concession Béta, 202 ha., dont ils déclarèrent le périmètre en août 1926.

———————————

Étains et wolfram du Tonkin
Extrait du compte rendu de l'assemblée générale.
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 17 janvier 1932)

UN AUTRE ACTIONNAIRE rappelle que la société est gros actionnaire des Étains de l'Indochine*. Or, il court en ce moment des bruits fâcheux sur les sommes que cette société peut perdre par suite de son dépôt à la Banque de Fommervault*. Qu'y a-t-il d'exact dans ces bruits ?

Le directeur général répond qu'il est de notoriété publique que la banque de M. de Fommervault était la banque des Étains de l'Indochine, mais aucune déclaration précise ne peut être faite, car des conversations sont en cours et n'ont pas encore abouti.

LE MÊME ACTIONNAIRE demande si les deux millions prévus pour créances douteuses s'appliquent à l'amortissement de la créance Étains de l'Indochine.

Le directeur général répond que, jusqu'ici, il n'a rien été prévu pour cela.

M. DE WENDEL, président de la Compagnie fermière, ajoute que, du point de vue des Étains et wolfram du Tonkin, une question qui se pose également est de savoir si les Étains de l'Indochine seront en mesure de solder ce qu'il doivent à la Société Fermière.

M. DE WENDEL pense qu'ils y parviendront.

Le directeur général fait remarquer qu'en tous les cas, il ne faut pas perdre de vue que les Étains de l'Indochine, en outre des sommes déposées à la Banque de M. Fommervault, ont un actif industriel qui est confondu avec celui de la Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Le Journal des débats*, 30 juin 1932)

L'assemblée ordinaire du 28 juin a approuve les comptes de l'exercice 1931 qui se soldent par une perte de 1.017.596 fr. contre 1.860.196 fr., le solde débiteur total ressort donc à 2.077.793 fr.

———————————

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juillet 1932)

M. Pasquier, accompagné de MM. Tholance et Billotte, a visité la-région de Bac-Kan. Il a été reçu par M. Gency, directeur des Mines du Pia-Ouac, par M. Benoit d'Auriac [15], directeur p. i. des Étains de wolfram du Tonkin, et M. Bereaud, directeur des Étains du Haut-Tonkin, dont il a visité les exploitations.

———————————

Étains et Wolfram du Tonkin
(*L'Éveil de l'Indochine*, 14 août 1932)

L'exercice 1931 se solde par une nouvelle perte de 1.017.596 francs contre 1.860.196 francs. Le solde débiteur total ressort dope à 2.877.792 fr.

N.D.L.R. — C'est dommage pour cette société, qui possède près de Cao-Bang une mine de charbon intéressante, que faute de chemin de fer pour le transport de produits lourds, elle n'y ait d'autre débouché que sa fonderie.

Une manière de développer !a mine de charbon serait, nous semble-t-il, d'y construire une centrale électrique à gaz, puisqu'il s'agit, de charbon gras, dont les sous-produits auraient assez de valeur pour supporter les frais de transports actuels.

Le courant suppléerait en temps de sécheresse à celui de la centrale hydro-électrique de Ta Sa, pour le service de la mine de Tinh Tue, et fournirait l'éclairage et la petite force motrice à Cao-Bang, centre urbain assez important, où il y a des hôtels, plusieurs

---

[15] Édouard Benoit d'Auriac (et non *Dauriac*) (Lorient, 15 septembre 1884-Auriac, Saint-Rome de Tarn, Aveyron, 21 octobre 1957) : fils d'Édouard François Benoit d'Auriac dit Tonkin (1837-1894), lieutenant-colonel d'infanterie de Marine. Sergent au 3e malgaches, admis à l'École militaire (*L'Avenir du Tonkin*, 6 octobre 1913). Capitaine au 10e bataillon sénégalais cité à l'ordre de l'armée (*JORF*, 10 mars 1918). Chef de bataillon d'infanterie coloniale, administrateur de la Société indochinoise de recherches et d'études minières (SIREM)(octobre 1929), secrétaire général des Étains et wolfram du Tonkin à Tinh-Duc. Chevalier, puis officier de la Légion d'honneur (*JORF*, 11 janvier 1921 et 8 juillet 1939).

garages avec leur atelier, cinéma, nombreuses boutiques chinoises, où une usine des eaux serait une nécessité, où plusieurs petites industries pourraient se développer.

———————

PARTICIPATION DANS LES MINES D'ÉTAIN DU HAUT-TONKIN

———————

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 septembre 1932)

Les Étains et wolfram du Tonkin ont réduit leur personnel français et annamite ainsi que leurs salaires, ont arrêté la fonderie et ont ainsi diminué leur prix de revient de 33 %. La société a pris une participation dans les Mines d'étain du Haut-Tonkin.

———————————

Étains et wolfram du Tonkin
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 16 octobre 1932)

Au cours de 1931, la société a pu réaliser un abaissement de 33 % sur son prix de revient; cette amélioration, qui s'est encore accentuée pendant le premier semestre de 1932, est due aux mesures de tous ordres prises sur l'exploitation, notamment : baisse du kWh de 39 %, diminution de 15 % du salaire des indigènes, réduction de 20 % du chiffre de la main-d'œuvre, augmentation du travail à la tâche, baisse des frais de transport, diminution du nombre des Européens et de leurs appointements, arrêt de la fonderie et vente des concentrés, enfin limitation des gros travaux au strict nécessaire. La baisse importante de l'étain détruit en partie les résultats de ces efforts. La production, au cours de l'exercice, a été étale.

Les prospections de la COMPAGNIE FERMIÈRE DES ETAINS D'EXTRÊME-ORIENT, au Laos, ont révélé sur la concession Lusc, un gisement important, mais de teneurs variables. Les essais de traitement du minerai sont en cours, mais s'annoncent assez délicats. La SOCIÉTÉ DES ETAINS ET WOLFRAM a pris une participation dans les MINES D'ETAIN DU HAUT-TONKIN. L'exploitation est arrêtée complètement sur les concessions des MINES D'OR DU BAÔ-LAC.

Le *Sémaphore de Marseille*.

———————————

TONKIN
Nouvelle Société de Pia-Ouac
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1er novembre 1932, p. 685)

À l'assemblée de la Soc. Les Étains de Pia-Ouac, il a été annoncé qu'un accord de principe a été conclu p. constituer une soc. chargée d'expl. les concessions des trois principaux exploitants de Pia-Pouac : la Soc. des étains et wolfram du Tonkin, la Soc. des Étains du Haut-Tonkin et la Soc. des Étains de Pia-Ouac.

1932 (30 déc.) : CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES ÉTAINS ET WOLFRAM DU PIA-OUAC

LES TOURNÉES DE M. LE RÉSIDENT SUPÉRIEUR PAGÈS DANS LES PROVINCES
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 février 1933)

M. le résident supérieur Pagès, qui avait terminé ses tournées le 10 janvier dernier, par la visite du réseau d'irrigation du Sông-Câu, les a reprises après le Têt.

Le 1er et le 2 février, accompagné du chef adjoint de son cabinet, M. Grimald, il s'est rendu dans le 2e Territoire militaire où il a visité successivement Caobang, Nguyên Binh et Tinh-Tuc. Dans cette dernière localité, le résident supérieur a été l'hôte du distingué commandant Benoît d'Auriac qui l'a tenu au courant des problèmes actuels de la production de l'étain et du wolfram dans la Haute-Région.

……

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 juillet 1933)

OBSÈQUES. — Les obsèques de M. *Gabriel* Georges Perrin, décédé le 27 à Hanoï, à l'âge de 28 ans, ont eu lieu samedi matin à 7 heures 30.

Une nombreuse assistance était réunie à la gare où se fit la levée du corps. Le convoi se dirigea vers la cathédrale où un service funèbre fut célébré. Le deuil était conduit par madame veuve Perrin, mère du regretté défunt et la famille.

L'inhumation eut ensuite lieu au cimetière de la rue Nam-Sinh.

Nous prions madame veuve Perrin et la famille d agréer nos vives condoléances.

ANNONCES LÉGALES
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 août 1933)

Les créanciers de la succession PERRIN, Gabriel, ex-mécanicien à l'usine de Ta-Sa par Tinh-Tuc, province de Cao-Bang, décédé à Hanoï le 27 juillet 1933, sont invités à déposer leurs titres en l'étude du greffier-notaire de Cao-Bang, dans le délai d'un mois

Les débiteurs sont invités à se libérer, dans le même délai.

Le greffier-notaire,
Signé : DAVROUX.

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Le Temps*, 6 septembre 1933)

L'assemblée extraordinaire qui devait avoir lieu.le 4 septembre a été remise, faute de quorum, au 25 septembre à l'issue de l'assemblée ordinaire.

Rappelons que l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire comporte l'autorisation à donner au conseil de porter le capital de 17.500.000 francs à 33 millions par l'émission, en une ou plusieurs fois, d'actions de la catégorie « A ». Il entrerait dans les intentions du conseil de procéder prochainement à l'émission d'une première tranche de 3.500.000 francs.

———————————

Notre carnet financier

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 2 novembre 1933)

Les Étains et wolfram portent leur capital de 17,5 à 24 millions avant de le porter à 33 ; 35.000 actions sont souscrites au pair et 30.000 libérées par compensation.

———————————————

Étains et wolfram du Tonkin

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 2 novembre 1933)

Les actionnaires de cette société, réunis le 25 septembre en assemblée ordinaire, ont approuvé, tels qu'ils leur étaient présentés, les comptes de l'exercice 1932, faisant ressortir une perte de 2.063.120 fr., qui, jointe au solde débiteur des exercices antérieurs, formait un déficit total de 4.940.914 francs. Sur la proposition du conseil, ce déficit a été amorti par prélèvement d'une somme égale sur la réserve spéciale, qui se trouve, de ce fait, ramenée de 9.280.490 francs à 4.339.576 francs.

La perte de l'exercice écoulé provenait, pour 881.212 francs du déficit d'exploitation, frais généraux du siège social compris ; pour 120.096 francs, des intérêts débiteurs et pertes accidentelles ; pour un million, de la provision destinée à amortir la dépréciation du portefeuille et les créances litigieuses, et, pour 61.812 fr. de l'amortissement des travaux de prospection effectués en 1932 pour vérification de la prospection Jeantet.

Le bilan au 31 décembre 1932 fait ressortir, en face de 9.049.973 francs d'immobilisations, 3.080.750 francs de provisions diverses et 9.837.186 fr. de réserves.

L'assemblée a ratifié la nomination d'administrateur, faite en cours d'exercice, de M. Paul Baudouin [Bq Indoch.] et elle a réélu MM. Morton-Fullerton, Paul Baudouin et André Luquet [pdt Crédit mobilier français (1921-1932) — et administrateur de la Cie industrielle du platine et de l'Électro-métallurgie de Dives —, puis v.-pdt BUP].

———————————————

Arthur Joseph Marie GUYOT D'ASNIÈRES DE SALINS, président

Né à Auray (Morbihan), le 3 décembre 1857.
Fils de Christophe Guyot d'Asnières de Salins (1819-1906), notaire, maire et cnseiller général d'Auray, et d'Eulalie Martin.
Saint-cyrien (1877),
Dans l'infanterie de marine en Indochine (1888-1907) : à la 5e des tirailleurs annamites, lieutenant à l'état-major de l'armée, attaché à l'état-major du général Dodds à Hanoï (1896), chef de bataillon au 4e régiment, commandant du cercle de Moncay (1900), chevalier du dragon d'Annam (1903)…
L'un des vainqueurs de Verdun,
Grand officier de la Légion d'honneur du 29 déc. 1918 : général de division, ancien commandant d'une division d'infanterie.
Vice-président des Scouts de France.

———————

Planteur de café à Chiné (Tonkin) :
président de la Compagnie française immobilière des Nouvelles-Hébrides (1924),
puis administrateur de la Société française des Nouvelles-Hébrides (1929).

———————

Décédé à Carnac, le 11 août 1936. Obsèques : voir ci-dessous.

Étains et wolfram du Tonkin
Assemblée extraordinaire du 17 octobre 1933
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 30 novembre 1933)

L'assemblée est présidée par M. le général de Salins, président du conseil d'administration, qui appelle au bureau, en qualité de scrutateurs, les deux plus forts actionnaires présents, M. François-Poncet, et le représentant de la Société d'électro-métallurgie de Dives.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de notre dernière assemblée générale ordinaire du 25 septembre dernier, nous vous avions entretenus, messieurs, brièvement d'un important programme d'extension des exploitations des sociétés du Laos. C'est pour justifier l'opportunité de ce programme et vous soumettre les délibérations qui en seront la conséquence, que nous vous avons réunis aujourd'hui, en assemblée générale extraordinaire.

La participation de votre société aux affaires du Laos date de l'année 1927. Elle se traduit par une souscription importante au capital d'origine de la Société des étains du Cammon et à une augmentation de capital de la Société des étains de l'Indochine. Devant l'ampleur de la tâche à remplir, fonction de l'étendue du domaine minier de ces deux sociétés, de la nouveauté du minerai exploité et des difficultés inhérentes à toute affaire coloniale, les dirigeants de votre société se fixèrent pour but, des l'origine, d'inciter des sociétés à conjuguer leurs efforts. La solution adoptée fut celle de la création, le 7 février 1930, de la Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient, à laquelle les sociétés fondatrices apportèrent leur matériel et la trésorerie nécessaire à la mise en route.

Lors de la création de la Compagnie fermière, les cours de l'étain étaient très élevés :

1928 : cours moyen, 227 livres-or ;
1929 : cours moyen, 203 livres-or.

Mais les derniers mois de 1930 virent la chute rapide des cours, qui devait se prolonger jusqu'au milieu de 1933. Pour tenir compte des conditions nouvelles du marché de l'étain, les programmes que s'étaient fixés les deux sociétés fondatrices furent révisés. Le rapport de la Compagnie fermière à l'assemblée générale du 23 septembre 1932, s'exprime ainsi.

Programme d'économies

La Société des étains de l'Indochine et la Société des étains du Cammon, avant la création de votre compagnie, avaient commencé à entreprendre des prospections et à monter, sur leurs domaines respectifs, des usines de traitement.

Dès le mois d'avril 1931, la décision était prise d'arrêter la construction de l'usine des Étains de l'Indochine, de suspendre toute prospection sur ses 29 concessions et de concentrer nos efforts sur la reconnaissance de la concession Lux et la mise au point du traitement dans l'usine de Boneng seule.

Les prospections

Nous vous avions annoncé, l'année dernière, que dans la vallée du Nam-Pathène, la campagne de prospection précédente avait révélé la présence de l'étain sur les versants sud et sud-est de la cote 406, située à 5 kilomètres à l'ouest de Boneng. Le nombre de gisements découverts dans la partie nord de la vallée a donc été porté à 3.

Mais il n'est pas douteux que la méthode de prospection appliquée au cours de l'exercice précédent, qui était suffisante pour révéler la présence de l'étain, ne l'était plus pour déterminer, sur le point précis à exploiter, la teneur moyenne et la nature du minerai. Votre conseil a donc décidé de reprendre à fond l'exploration du gîte de Lux, destiné, dès l'origine, à alimenter l'usine de Boneng.

À cet effet, nous avons adjoint au directeur un chef sondeur anglais, spécialiste expérimenté, et deux maîtres-mineurs diplômés de l'École de Douai et d'Alès, choisis parmi ceux qui avaient montré le plus d'aptitudes professionnelles au cours de la campagne précédente.

Les travaux ont été poussés en surface et en profondeur. Il a été foré une vingtaine de trous de sondage, un puits boisé profond, un nombre important de puits de surface venant se placer entre les mailles du réseau déjà foré l'année précédente, 835 mètres de galeries, 1.100 mètres de tranchées et 450 mètres de gradins, qui représentent plus de 7.000 mètres cubes de terres ou de roches remuées.

Enfin, sur les échantillons prélevés, notre laboratoire a effectué de nombreuses analyses complétées par une étude micrographique du minerai et des essais de traitements partiels.

Ces travaux de prospection sont arrêtés depuis mai dernier, les renseignements obtenus paraissant suffisants. Des précisions reçues tout récemment de notre directeur au Laos nous informent que, sur le périmètre Lux, 15.000 tonnes d'étain seraient en vue, contenues dans un minerai dont les teneurs seraient supérieures à celles considérées comme exploitables dans la plupart des champs miniers d'Extrême-Orient.

Néanmoins, pour porter un jugement sur la valeur de ces réserves, il convient d'attendre que l'étude de la méthode de traitement et de son prix de revient soit terminée.

Établissement du prix de revient

Les premières recherches de nos ingénieurs et les indications données par les géologues qui avaient eu l'occasion d'examiner nos minerais nous avaient mis en présence d'un minerai assez spécial. Les prospections faites depuis nous ont confirmé que ce minerai ne pouvait être classé, dès l'abord, dans une des catégories de minerai alluvionnaire ou filonien traitées ailleurs. Il était même assez différent du minerai passant à la laverie de nos voisins immédiats de la vallée du Nam-Pathène.

Le schéma de traitement devait donc être mis sur pied de toutes pièces. C'est la tâche à laquelle s'attelèrent les services du siège social, et notre personnel du Laos.

Quelques tonnes de minerai tout venant furent envoyées en Europe. Une maison spécialisée dans ce genre d'études établit un premier schéma de traitement, qui fut complété par les essais et la documentation fournis par ailleurs.

Un ingénieur de cette maison fut ensuite adjoint à notre directeur local, ainsi qu'un monteur du fournisseur des principaux appareils de laverie.

En ce faisant, nous nous étions proposé de mettre à l'épreuve sur notre propre installation, le schéma de traitement, pour nous permettre de calculer, d'une façon aussi précise que possible, son rendement et son prix de revient.

La tâche fut particulièrement ardue. Les conditions climatériques et locales d'une part, et le défaut d'adaptation d'une partie de nos appareils au traitement d'un minerai dont les caractéristiques venaient seulement d'être définies d'autre part, nous obligèrent à consacrer à cette mise au point près de deux années. Néanmoins, la ténacité et l'intelligence de notre directeur et de ses collaborateurs paraissent être venues à bout de tous les obstacles, et nous avons reçu d'eux l'assurance que, dans le courant de décembre, la méthode de traitement et son prix de revient seraient établis.

Telle était la situation au début du quatrième trimestre de 1932. Aujourd'hui, elle est la suivante.

Situation actuelle

Depuis le mois de mai, la laverie est en route et sa production n'a cessé d'augmenter au cours des mois suivants pour atteindre en septembre 21 tonnes de concentré. Les premiers lots envoyés à nos fondeurs leur ont donné satisfaction.

Ces résultats sont encourageants.

Néanmoins, le conseil de la Compagnie fermière, d'accord avec votre conseil, a estimé qu'ils n'étaient pas en rapport avec l'importance de son domaine minier et des réserves découvertes. Le directeur général en Indochine a donc été appelé à Paris où, d'accord avec les services du siège social, il a mis au point un important programme dont il avait étudié les différents éléments au cours des derniers mois. Ce programme permettra d'augmenter la production d'une façon notable dès le début da l'année 1935.

Pour le financer, la Compagnie fermière émet un prêt de 10 millions sur lesquels votre part, proportionnelle à vos intérêts dans l'affaire, est d'environ 3.500.000 francs Tel sera le montant des actions nouvelles qui seront émises sans tarder, le capital de votre société étant ainsi porté à 21 millions.

Consolidation du prêt

Nous vous avions déjà entretenus, au cours des deux dernières assemblées générales, d'un emprunt émis par votre conseil pour couvrir les besoins de trésorerie des exercices déficitaires passés, et répondre aux derniers appels de capitaux de vos participations. Les prêteurs ayant accepté de consolider une partie de ce prêt en actions au pair, il sera procédé à l'émission de 3 millions de francs d'actions nouvelles qui seront mises à leur disposition.

Une marge d'émission supplémentaire

Il vous sera demandé, en outre, d'accorder à votre conseil une marge d'émission supplémentaire, lui permettant de porter le capital de votre société a 33 millions de francs. Rien ne peut faire prévoir actuellement que cette marge d'émission puisse être nécessaire, mais votre conseil a voulu se l'assurer, pour être à même, le cas échéant, de procurer à votre trésorerie les liquidités nécessaires, sans être obligé de vous réunir à nouveau en assemblée générale extraordinaire. Il vous serait d'ailleurs

rendu compte, a l'assemblée générale annuelle, des raisons qui l'auraient incité, éventuellement, à faire usage de cette autorisation.

Les résolutions

Les résolutions ont été adoptées par l'assemblée.

———————————

DÉCORATIONS REMISES PAR S.M. BAO-DAÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 décembre 1933)

Lors de son voyage à Cao Bang, S. M. Bao Dai a procédé à la remise des décorations suivantes :

Officiers de l'ordre du Dragon de l'Annam

MM. Cau, commandant le 2e territoire militaire ; Benoit d'Auriac, chef de bataillon de réserve, secrétaire général aux mines de Tinh-Tuc.

———————————

Étains et wolfram du Tonkin
Assemblée ordinaire du 25 septembre 1933
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 28 décembre 1933)

L'assemblée est présidée par M. le général de Salins, président du conseil d'administration, assisté comme scrutateurs des deux plus forts actionnaires présents et acceptants.

……

Situation des filiales

Mines d'or de Bao-Lac*. — Comme nous vous l'avions annoncé lors de notre assemblée générale du 28 juin 1932, l'exploitation de cette mine a été arrêtée et nous avons pris nos dispositions pour la conservation du matériel.

Groupes du Laos. — Comme nous vous l'avions fait prévoir l'année dernière, la Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient a mis en route son exploitation vers le milieu de l'exercice en cours. Les expéditions de concentrés ont commencé à une cadence régulière et les premières livraisons faites à nos fondeurs leur ont donné satisfaction.

Un important programme d'extension vient d'être mis au point au développement duquel votre société est appelée à prendre une part importante correspondant à ses intérêts dans le groupe minier du Laos. Un rapport plus détaillé vous sera présenté lors de l'assemblée générale extraordinaire qui devra statuer sur la prochaine augmentation de capital de votre société.

suite
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 11 janvier 1934)

La Société des étains du Cammon devant encaisser 51 % des bénéfices de la Compagnie fermière, ses intérêts se confondent avec ceux de cette compagnie.

Il en est de même de la Société des étains de l'Indochine* qui participera pour 48 % environ dans le partage des bénéfices de la Compagnie fermière. Au cours des derniers

mois, votre conseil a pris en mains la gestion de cette société. Son siège social a été ramené à l'immeuble que nous occupons, au 105 *bis*, boulevard Malesherbes. Son conseil, réduit à quatre membres, se consacre à la liquidation amiable de l'établissement de crédit [Fommervault] dont les difficultés ont gravement éprouvé notre filiale.

Groupe du Haut-Tonkin. — La Société d'exploitation des étains et wolfram du Pia-Ouac, filiale des Étains du Haut-Tonkin et de votre société, exploite dans les conditions satisfaisantes. Il est à prévoir que les résultats de l'exercice en cours permettront de distribuer un dividende intéressant.

……

LES RÉSOLUTIONS

Les résolutions suivantes sont adoptées par l'assemblée :

Première résolution

[…] L'assemblée décide de solder le compte de profits et pertes par un prélèvement de 4 millions 940.914 fr. 02 sur la réserve spéciale qui est ainsi ramenée à 4.339.576 fr. 33.

Deuxième résolution

L'assemblée confirme dans ses fonctions d'administrateur, M. Paul Baudouin, directeur général de la Banque de l'Indochine, nommé par le conseil au cours de l'exercice en remplacement de M. Thion de la Chaume, administrateur démissionnaire ; et, procédant au renouvellement partiel du conseil, conformément à l'article 18 des statuts, réélit administrateurs MM. Morton-Fullerton, Paul Baudouin et André Luquet, administrateurs sortants. […]

Quatrième résolution

L'assemblée réélit commissaires des comptes, pour l'exercice 1933, MM. J. de Bouthillier [16] et G. Bourdon, avec faculté pour eux d'agir ensemble ou séparément. […]

———————

1933 (déc.) : CAPITAL PORTÉ À 28 MF

———————

CAO-BANG
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 janvier 1934)

Deux soirées de bienfaisance à Tinh-Tuc. — Touchés du malheur qui frappe nos semblables de l'Annam du Centre et répondant à l'appel pressant du Comité de Secours des sinistrés à Quinhon, nous, jeunes gens de Tinh-Tuc, voulant contribuer de notre minime part à l'œuvre de bienfaisance déjà commencée par nos amis du Delta, avons demande l'autorisation d'organiser à l'école de Tinh-Tuc deux soirées théâtrales (samedi 27 et dimanche 28 janvier 1934) sous le haut patronage de M. Vincenti, directeur général des mines E. W. T., et celui de M. d'Auriac, secrétaire général. La

[16] Comte Joseph de Bouthillier-Chavigny : administrateur du Chemin de fer Damas-Hamah, du Port de Beyrouth et de la Banque franco-serbe, toutes affaires dans la mouvance de la Banque ottomane dont son beau-frère, Paul Bourlon de Sarty, avait été secrétaire à Paris. Frère de la vice-amirale Humann, dont une fille, Odette, a épousé en 1905 François de Wendel. Lequel était témoin en 1930 au mariage de Joseph de Bouthillier avec Mayran de Chamisso.

pièce choisie est *Ai Lam Leu Toi ?* (À qui la faute ?), de M. Le van Binh, un des organisateurs.

Nous espérons que les habitants de Tinh-Tuc viendront nombreux assister à ces deux soirées et apporter leur obole aux sinistrés de l'Annam central.

———————

Étains et Wolfram du Tonkin
(*La Journée industrielle*, 20 juin 1934)

Tenue hier, l'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1933 présentant un bénéfice de 770.461 fr., qui a été affecté pour 495.150 fr. à une provision pour impôts contestés et pour le solde, soit 275.311 fr., à des amortissements.

Le général de Salins et M. Rumebe, administrateurs sortants, ont été réélus.

———————————

Appels de fonds
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 27 juin 1934)

Etains et wolfram du Tonkin. — Appel du quatrième quart, soit 25 francs par titre. Banque de l'Indochine, 96, bd Haussmann.

———————————

Étains et wolfram du Tonkin
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 5 juillet 1934)

Les comptes de 1933 font apparaître un solde bénéficiaire de 770.461 francs contre une perte de 2.063.120 francs en 1932. Le conseil a proposé à l'assemblée du 19 juin de porter une partie de ce bénéfice à la création d'une provision pour impôts contestés et le solde aux amortissements.

———————————

Étains et wolfram du Tonkin
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 26 juillet 1934)

L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1933 présentant un bénéfice de 770.461 fr., qui a été affecté pour 495.150 francs à une provision pour impôts contestés et pour le solde, soit 1275.311 fr., à des amortissements.

Le général de Salins et M. Rumebe, administrateurs sortants, ont été réélus.

L'exercice écoulé a été caractérisé par la hausse des cours de l'étain (passé en moyenne de £ or 97 en 1932 à £ or 132 en 1933) et par la baisse des prix de revient, souligne le rapport.

La production minière a été de 54.800 t. contre 92 700 et la consommation mondiale de 128.000 t. contre 100.000 t., ramenant les stocks visibles de 56.000 à 30.000. Ces résultats sont dus aux efforts du Comité international de l'étain et à l'augmentation sensible de la consommation mondiale.

La baisse importante du prix de revient est imputable notamment aux économies résultant de l'amodiation des concessions du « Pia Quac ».

La société a effectué, au cours de l'exercice 1933, une prospection très poussées de la vallée de Tinh-Tuc, qui a permis de préciser une réserve importante d'étain alluvionnaire assurant encore l'exploitation pour de nombreuses années.

La prospection des concessions de la Montagne, que contrôle la société, a été également commencée, mais n'est pas encore achevée.

Le conseil espère que l'amélioration des méthodes d'extraction et de traitement du minerai alluvionnaire permettra à la société d'envisager, au cours des exercices futurs, une augmentation assez rapide de production et une nouvelle baisse de prix de revient.

———————————

LÉGION D'HONNEUR
Ministère les colonies
(*Le Journal officiel de la République française*, 15 août 1934)
(*Le Temps*, 15 août 1934)

Chevaliers

Vincenti (Édouard), ingénieur des mines, directeur général de sociétés, 34 ans 5 mois 17 jours de services et de pratique professionnelle, dont plus de 20 ans dans nos territoires d'outre-mer. A contribué activement au développement des installations hydro-électriques et à la production de wolfram au Tonkin [directeur général de la Société Étains et wolfram du Tonkin (*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1er septembre 1934)].

———————————

TINH-TUC
Légion d'honneur
(*L'Avenir du Tonkin*, 1er septembre 1934)

Dimanche 26 août, tout le personnel européen, le personnel indigène des bureaux, les principaux chefs d'équipes, une délégation de coolies étaient groupés autour de M. Vincenti, directeur général des E. W. T (Tinh-Tuc), pour lui exprimer leur sympathie à l'occasion de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Le bâtiment de la direction générale avait été pavoisé et disparaissait sous des arcades de verdure et de fleurs, et revêtait un joyeux air de fête.

M. le commandant E. Benoit d'Auriac, secrétaire général des E.W.T., [eut] l'insigne honneur de décorer M. le directeur général et sut, en des termes élogieux et émus, replacer la carrière de M. Vincenti et les services rendus à la mine qu'il dirige depuis 23 ans. Cette éloquente allocution fut chaleureusement applaudie.

M. Vincenti, visiblement étreint par l'émotion et touché par cette affectueuse manifestation, remercia le personnel et le commandant d'Auriac qui lui donna l'accolade.

Le personnel a ensuite défilé pour présenter à son chef et à sa famille, qui l'entourait, des félicitations et des compliments.

Madame Vincenti, avec sa gracieuse amabilité, distribuait au buffet, copieusement garni, toutes sortes de gâteaux, champagne, etc.

Étaient présents : Madame et M. Chabot, Mme et M. Gilbert, Mme et M. le commandant E. Benoit d'Auriac, Mme et M. Ellies, Mme et M. Raoult, Mme Fischer, Mme et M. Triacca, MM. Parot, Marchi, Simi, Fontaine, Prospéri.

Une sauterie très gaie et très animée termina cette agréable soirée et tout le monde se retira en emportant le meilleurs souvenir.

Nous adressons à M. Vincenti nos bien vives félicitations.

HANOÏ
UNE GRANDE SEMAINE D'ASSISES
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 septembre 1934)

Nadaillat, président.

Audience du mardi 11 septembre (après-midi)
Coups et blessures mortels

Le 31 décembre 1933, à huit heures, au village de Muc-Sau Haut, commune de Vu-Nong, chau de de Nguyen-Binh, province de Cao-Bang, une jeune fille de 22 ans, Tang-si-My quittait ses parents pour aller au marché de l'agglomération de Tinh-Tuc. Elle aurait dû normalement rentrer vers neuf heures. Dans l'après-midi, elle n'était pas encore rentrée.

Vers 15 heures 15, le même jour, M. Triacca, surveillant aux mines de Tinh-Tuc, regagnait son domicile lorsqu'il croisa un coolie chinois du nom de Chang-gien-Phung, employé comme charretier aux mines. Avec l'aide d'un interprète, ce coolie expliqua a M. Triacca qui se trouvait le matin dans la montagne en compagnie d'une jeune fille nommée Tang-si-My en bonne fortune, et qu'à un moment donné, tous deux avaient été surpris par le fiance de la jeune femme, un Tonkinois du nom de Pham-van-Luc ; que celui-ci les avait frappés à coups de poignard, qu'il avait abandonné Tang-si-My dans la montagne, grièvement blessée, peut-être morte à l'heure qu'il était. Le coolie chinois, qui portait une blessure superficielle à l'épigastre fut conduit à l'infirmerie de la mine et M. Benoit d'Auriac, secrétaire général aux Étains et wolfram du Tonkin, fit entreprendre des recherches pour retrouver la femme blessée.

Vers 19 heures, la jeune fille fut retrouvée auprès de la maison de M. Benoist, ingénieur aux Étains et wolfram du Tonkin. Elle était entourée de sa mère, de sa sœur et de son frère Tang-si-My, portait une grave blessure verticale de 6 cm de longueur à l'épigastre (plaie perforante produite probablement par poignard). Elle fut d'abord soignée à l'infirmerie, puis transportée ainsi que Chang-gien-Phung à 1'hôpital de Caobang. Elle devait y décéder le 16 janvier 1934.

L'auteur présumé du crime, le Tonkinois Pham-van-Luc, fiancé de Tang-si-My, fut arrête le même jour.

Il apparut tout de suite, contrairement à ce qu'avait laissé supposer le récit du Chinois Chang-gien-Phung, que Pham-van-Luc était complètement étranger au crime. En effet, son emploi du temps avait été minutieusement reconstitué le jour même par le chef de poste du Khao-son, pour la période allant de 7 à 17 heures, et il en résultait qu'il n'avait pas pu aller dans la montagne.

Tang-si-My, transportée a l'infirmerie de Tinh-Tuc, avait fait, sans parler, un geste qui semblait pouvoir être interprété comme désignant en Pham-van-Luc l'agresseur. Mais dès qu'elle put être entendue à l'hôpital de Caobang, le 9 janvier 1934, par le juge d'instruction Boucabeille, elle raconta ce qui suit :

Elle connaissait Chang-gien-Phung ; en fait, ce dernier a reconnu qu'il était son amant, bien que la jeune fille le niât. Le fait est confirmé par le fiancé Pham-van-Luc qui déclare avoir connu par la rumeur publique les relations qui existaient entre sa fiancée et le Chinois depuis plusieurs mois. Quand elle quitta le marche de Tinh-Tuc, le 31 décembre, au matin, Chang-gien-Phung la suivit. À deux kilomètres de là, il lui aurait demandé une entrevue chez elle. Elle aurait refusé, et à ce moment, Chang-gien-Phung l'aurait frappé d'un coup de poignard. À aucun moment, dit-elle, elle n'a vu son fiancé Pham-van-Luc dans la journée du 31 décembre 1933.

En réalité, l'acte de Chang-gien-Phung peut s'expliquer par le dépit d'un amant évincé ; le mariage avec Pham-van-Luc allait avoir leu le 25 janvier suivant.

.....

La cour *a acquitté* Chang-gien-Phung.

DÉCÈS DE M. LÉON BELUGOU

Un gouverneur de conversation
par E. H.
(*Le Temps*, 29 octobre 1934)

Léon Belugou, qui vient de mourir, n'était pas connu du public, et, avec beaucoup de choses à dire, n'a rien fait pour être connu. Il n'était pas un écrivain de profession, il ne faisait même pas figure d'amateur. Le petit recueil de pages qu'il a, d'aventure, imprimées, sur des sujets philosophiques, dans la *Revue blanche*, dans le *Mercure de France* et dans la *Revue des idées*, et, il y a plus longtemps encore, dans la *Cocarde* de Barrès, où il traitait, un des premiers, de menus problèmes stendhaliens, ne formerait pas la matière d'un volume. Cependant la disparition de ce galant homme et de ce ferme esprit, sans parler de l'amitié qu'il inspirait, laisse un grand vide pour beaucoup dans l'élite intellectuelle de ce temps. Aussi bien je n'éprouve pas de scrupule à saluer publiquement le départ d'une si belle intelligence, dans un journal où il ne convient pas de faire état de sentiments particuliers, et où le nom de Belugou ne dira pas grand-chose au plus grand nombre. Cependant il n'y a pas de raisons de taire ce que nous savons de lui. Les mérites de certains esprits n'ont pas besoin d'être publics pour valoir et pour exercer leur influence. Il leur suffit de rayonner et d'éclairer dans leur ambiance un petit groupe. Alors que tant de gens écrivent aujourd'hui sans avoir la moindre action, il. n'est pas toujours nécessaire d'opiner la plume à la main et d'entasser volume sur volume pour se faire entendre et pour être entendu. On pourrait mener une enquête, chez beaucoup des plus hauts esprits de ce temps, sur les inconnus auxquels ils ont dû quelquefois le meilleur d'eux-mêmes et le plus utile conseil pour la formation et la maturité de leur jugement. Disciple préféré de Taine et de Ribot, Léon Belugou était de la race de ces inconnus supérieurs, totalement détachés des biens matériels, savants et de vaste culture, qui ne veulent rien pour eux-mêmes et qui dédaignent de paraître, mais qui mettent leur utilité à répandre autour d'eux leur savoir, leur intelligence et leur goût ; contents d'avoir réussi si seulement ils voient réussir ceux qu'ils ont une fois choisis.

C'est ce rôle, singulièrement désintéressé dans un monde d'intrigue et de compétition comme le nôtre, de maïeuticien et d'excitateur que Léon Belugou a rempli avec excellence. Je l'ai rencontré et connu, pour ma part, il y a vingt-cinq ans, à mes débuts. Je me souviens de nos conversations d'alors, dans ces temps délicieux de la jeunesse et de l'avant-guerre, où l'on avait encore le loisir de causer. Il était de beaucoup mon aîné. Je me souviens que ce qu'il y avait de charmant pour moi dans nos entretiens, c'était l'illusion où j'étais qu'il n'y avait que moi seul qui parlais. Il faut m'aviser aujourd'hui, à la triste lueur de ces réflexions et de ces retours que nous donne la mort d'un ami, que ces longs monologues où je m'exprimais, c'était le positif et le réaliste Belugou qui en tirait le fil et en dirigeait la pensée, par un jeu subtil d'interrogations, d'objections, d'inflexions et comme d'annotations verbales, mises dans la marge idéale du discours. Il n'était question, entre nous, naturellement, que de littérature et d'éthique, de Nietzsche, de Barrès, de Stendhal, des mémorialistes du dix-

huitième siècle, les dieux de ma vingtième année ; mais c'était pour dépouiller la littérature de son formalisme, retrouver en tout le réel, et, à travers les livres et les écrivains, accéder le plus intimement qu'il était possible à l'essentiel, à l'idée, à la morale, à l'humain qui en constituaient le fond le plus nourricier et la plus haute signification spirituelle.

Je retrouve l'indication générale de ces directives dans un des rares essais que Léon Belugou ait consenti à publier, la préface qu'il a écrite, en 1904, pour les *Soirées du Stendhal-Club* de Stryienski, et qui a gardé après trente ans toute son autorité chez les stendhaliens, j'entends du moins chez ceux qui pensent. Belugou y fait cette observation d'un grand sens que la leçon la plus utile que l'on doive tirer de Stendhal est que l'analyse n'est pas une fin en soi, ni un but ; mais, comme Stendhal la pratiquait, un moyen, un instrument d'action et non pas de contemplation. C'est là une vue très forte et de haute morale pratique, propre à. contrebalancer utilement les abus du culte du moi, qui n'aboutit qu'à une impasse ; et Barrès l'avait bien compris, qui en est sorti le premier. Elle explique aussi pourquoi Belugou, lettré, philosophe et penseur, n'a pas pensé pour faire des livres, et, à la littérature militante, a préféré le rôle socratique d'aider de jeunes et bons esprits, à devenir eux-mêmes fortement, à être des hommes. Ce que j'en dis n'est pas pour vanter ce que, pour ma part, je lui dois : j'ai malheureusement peu profité de ses conseils et ne l'ai pas assez fréquenté. Mais je sais le merveilleux et le fécond excitateur, le véritable directeur qu'il a été pour d'autres, aujourd'hui très savants et très distingués, auprès desquels il ne prétendait, en souriant, qu'aux fonctions modestes de « gouverneur de conversation ».

Ce qui ne peut passer pour un emploi futile de qualités très éminentes qu'aux yeux de personnes pressées qui n'ont jamais lu le *Phédon*.

———————————————

Étains de l'Indochine
Assemblée ordinaire du 23 octobre 1934
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 8 décembre 1934)

En ouvrant la séance, M. le président annonce que le conseil a la douleur de faire part de la mort de M. [Léon] Belugou, président du conseil d'administration, décédé récemment à Saint-Denis après une longue maladie.

———————————————

Étains de l'Indochine
Assemblée ordinaire du 23 octobre 1934
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 8 décembre 1934)

L'assemblée est présidée par M. [André] Mallet, qui appelle au bureau, en qualité de scrutateurs, les deux plus forts actionnaires présents, M. [Edgar] Humann [17], représentant la Société des étains et wolfram du Tonkin, et M. Vigier, représentant la Banque de l'Indochine.

———————————————

[17] Edgar Humann (9 septembre 1888 à Saint-Méry-23 avril 1947 à Paris) : fils du contre-amiral Humann (1838-1914), administrateur de la Cie générale transatlantique (1909-1914) ; frère cadet d'Odette Humann, mariée à François de Wendel. Représentant des EWT dans diverses sociétés indochinoises, puis dans la Société des mines de l'Issougri (Maroc). Chevalier (1917), puis officier (1938) de la Légion d'honneur. Marié à Anne-Mary Béranger d'Herbemont.

Pierre Augustin *Charles* Aimé BASTID, directeur général

Né à Aurillac, le 5 août 1898.
Fils d'Henri Bastid, magistrat, conseiller général du Cantal, et de Marie-Louise Ollivier.
Neveu d'Adrien-Pierre Rémy Bastid, député du Cantal, et d'Aimée Jeanne Marie Devès, fille du parlementaire et ministre Paul Devès.
Cousin germain de Paul Bastid, parlementaire et ministre radical-socialiste, directeur de l'*Aurore*.
Marié à Paris, le 5 mai 1923, avec Hélène Lescuyer. Dont : Pierre Charles Henri (Hanoï, 27 octobre 1928), Philippe et Hubert.

Polytechnicien, licencié ès sciences.
Ingénieur adjoint à la circonscription des études et travaux publics de chemin de fer du Nord-Annam (juillet 1923),
puis aux Ports et quais de Hanoï (fév. 1924).
En disponibilité (mars 1926).
Directeur général de la Société Siam et Malaisie assurant la direction de la Société des étains de Bayas-Tudjuh :
Chevalier de la Légion d'honneur pour services exceptionnels rendus aux intérêts français au Siam et en Malaisie (*JORF*, 28 janvier 1934).
Directeur général des Étains et wolfram du Tonkin
et de la Société fermière des étains et wolfram du Pia-Ouac.
Conseiller provincial du 2e territoire militaire de Cao-bang (1934)
Membre du Conseil de recherches scientifiques de l'Indochine (1936),
Ingénieur-conseil de la Banque de l'Indochine.
Administrateur (30 mai 1938-1940), puis directeur (1945) de la Compagnie minière coloniale.
Administrateur des Charbonnages du Dông-Trîeu (1941),
des Anciens Établissements Eiffel (ca 1945),
de la Compagnie du domaine de Kokumbo (Côte-d'Ivoire),
président de la Société d'études minières en Extrême-Orient (SEMEO),
Président-directeur général de la Sogemiex,
administrateur de la Société de recherches et d'exploitations minières pour l'Afrique centrale (SOREMAC), Abidjan
de la Société de participations minières en Afrique Centrale (PARMINAC), (S.A., 1948), Douala ;
directeur général de la Société minière du Dahomey-Niger,
administrateur de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine.
de la Société agricole du Gabon,
des Exploitations forestières et agricoles de la Côte-d'Ivoire,
Président-directeur général de Huta-Indemnités (S.A., 1961)

Croix de guerre G.M. II, médaille de la Résistance.
Décédé à Paris XVIe, 9 mai 1979.

• Annuaires divers de sociétés, presse, *Who's who européen*, 1967 (alors qu'il ne figure pas dans les *Who's who français* des années 1950-1960).

Arrêté du déc. 1934
Conseillers provinciaux
2e TERRITOIRE MILITAIRE DE CAO BANG
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1934, p. 3687)

MM. Bastid, directeur général des E. W. T à Tinh-Tuc, membre titulaire.
Geney, Charles, Émile, propriétaire à Nam-Kep membre titulaire.
Ellies, Roger, Henri, Louis, directeur des Mines de Beausite, membre suppléant.

———————————

COCHINCHINE
Conseil colonial
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 20 avril 1935)

Suivant nos renseignements, le conseil colonial se réunira mercredi après midi pour procéder à l'élection des membres du bureau.

Sont désignés pour faire partie de la commission des redevances minières prévue à l'article 5 du décret du 29 mai 1931 :

MM. l'inspecteur général des Travaux publics de l'Indochine ou son délégué ; président ; Guillaumat, chef du service des Mines ; Louge, receveur de l'Enregistrement, des domaines et du timbre à Hanoï.

À cette commission seront adjoints avec voix délibérative pour les objets visés à l'art. 5 précité :

MM. Bonnevay, directeur de la Société française des charbonnages du Tonkin*, représentant des exploitations de Mines de combustibles ; Bastid, directeur général de la Société des étains et wolfram du Tonkin [EWT] et de la Société d'exploitation des étains et wolfram du Pia-Ouac, représentants des exploitations de mines métalliques.

La commission se réunira sur la convocation de son président.

———————————

Société des Étains et wolfram du Tonkin
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juillet 1935)

L'exploitation de cette société est limitée aux gîtes alluvionnaires de la vallée de Tinh-Tuc et a produit en 1934, 298 t. d'étain, 32 t. de wolfram et 7 kg. 891 d'or.

Le solde bénéficiaire a été de 1.195.528 fr. 83. Cette affaire est contrôlée par les firmes de Wendel et [Carnaud] Basse-Indre.

———————————

Étains et wolfram du Tonkin
Assemblée ordinaire du 26 juin 1935
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 10 août 1935)

Assemblée présidée par M. le général de Salins, qui appelle au bureau, en qualité de scrutateurs, les deux plus forts actionnaires présents : les Petits-Fils de François de Wendel et les Établissements J.-J. Carnaud et Forges de Basse-Indre

M. Virignin assure les fonctions de secrétaire.

110.547 actions sont présentes ou représentées

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous réunissions, messieurs, en assemblée générale ordinaire pour vous soumettre les comptes de l'exercice clos le 31 décembre dernier, et les autres questions portées à l'ordre du jour

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1934 s'élève à 1.195.528 fr. 83.

EXAMEN DU BILAN

ACTIF

• Actif immobilisé :

Concessions 970.004 55

Sans changement

Immeubles, matériel, installations 6.266.586 91

En augmentation de 773.319 francs 50, comprenant notamment les dépenses pour l'installation du transporteur aérien, le percement de la galerie de dérivation, l'évacuation des stériles du débourbage, ainsi que l'achat de matériel divers.

Travaux de recherches et préparation 1 00

Travaux prospection 1 00

Immeuble Paris 1.805.000 00

Frais d'acquisition immeuble Paris 405 764 30

Remise en état et agencement immeuble Paris 377.530 33

Mobilier Paris 177.875 00

Frais de constitution et de premier établissement 1 00

Ces 7 postes sont sans changement.

Frais d'augmentation de capital 542.901 15

En augmentation de 28.496,10. Pour frais de création des 65.000 actions émises le 28 décembre 1933.

• Actif engagé :

Matériel expédié au Tonkin en cours de route en augmentation de 188.428 fr. 57. 260 378 50

Provisions diverses 839.373 24

Débiteurs divers 3.947.431 26

L'ensemble de ces deux postes est en augmentation sur l'exercice précédent d'une somme de 1.994.447 fr. 44 provenant principalement des avances faites à la Compagnie fermière des Étains d'Extrême-Orient et à la Société des Étains du Cammon en 1934

Portefeuille-titres 24.765.984 73

En augmentation de 2415.48

• Actif réalisable et disponible :

Caisse 12.633 50

En diminution de 29.170,50,

Banquiers 606.420 58

En diminution de 379 992,62

Minerais et approvisionnements 1.409.360 30

En augmentation de 12.295,41

Actionnaires 14.303 95

somme restant due par les actionnaires sur l'augmentation de capital du 28 décembre 1938.

Comptes d'ordre :

Actions en garantie (déposées parles administrateurs) 70.000 00

sans changement.

Retraites administratives et assurances sociales 107.078 50

en augmentation de 18.620 fr. 40, montant des cotisations patronales versées pour le personnel au cours de l'exercice.

Totale de l'actif 42.578.629 80

PASSIF

Capital 24.000.000 00

sans changement.

Envers les tiers :

Provision pour sommes dues et créditeur divers 307.222.32

en diminution de 396.309 fr. 19 provenant notamment de la libération des actions souscrites à l'augmentation de capital de la Société des Étains du Cammon du 18 octobre 1933.

Fournisseurs 221.669.14

en augmentation de 84.663 francs 27

Comptes-courants 8.196.577.85

en diminution de 29.819 fr.34

• Provision diverses :

Pour dépréciation du portefeuille et pour créances litigieuses 3.000.000 00

Pour impôts contestés 495 150 40

Ces deux postes sont sans changement.

Pour frais de voyage 89.130 65

Cette somme de 89.130 fr. 65 représente l'excédent de provision sur les dépenses réelles effectuées au cours de l'exercice pour les frais de voyage et appointements du personnel européen de France en Indochine en France ; il y a lieu d'en reporter le montant sur l'exercice suivant en provision de décaissements supérieurs à ceux de l'année 1934.

• Réserves :

Réserve légale 431.695 78

Réserve extraordinaire 125.000 00

Réserve spéciale 4.339.576 33

Ces 3 postes sont sans changement.

• Comptes d'ordre

Actions de dépôt 70.000 00

Retraites administratives et assurances sociales 107.078 50

Contrepartie du même compte figurant à l'Actif également en augmentation de 18.620 fr. 40.

Total du passif 41.383.100 91

Balance

L'actif étant de 42.678.629 80

et le passif étant de 41.383.10097

il en résulte un excédent d'actif de 1.195.528 83

justifié par le Compte de pertes et profits ci-dessous :

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Produits

Produits bruts sur ventes et produits divers de l'exploitation du Tonkin 1.583.972 77

Revenu du portefeuille-titres 522.669 20

Total des produits 2.106.641 97

Charges

Solde bénéficiaire de l'exercice 1934 correspondant d'actif précité 1.195.528 83

Affectation du solde bénéficiaire

Nous vous proposons d'affecter ce solde bénéficiaire de la manière suivante ;

1° Aux amortissements des immobilisations de Paris, une somme de 231.171 12

s'appliquant ainsi :

Sur frais d'acquisition de l'immeuble : 54.101,90 ;

Sur remise en état et agencement : 46.194,90 ;

Sur mobilier : 22.294,89 ;

Sur frais d'augmentation de capital : 108.580,25

Au poste « Provision pour dépréciation du portefeuille et pour créances litigieuses » le solde, soit 964.357 71

Total égal au solde bénéficiaire ci-dessus indiqué 1.195 528 83

Nous vous proposons, en outre, de transférer au compte « Provision pour dépréciation du portefeuille et pour créances litigieuses » le montant des réserves ci-dessous :

Réserve extraordinaire	125.000 00
Réserve spéciale	4.339 576 33
Soit un total de	4 464.576 33

qui portera la « Provision pour dépréciation du portefeuille et pour créances litigieuses » à 8.428.934 fr. 04.

Si vous adoptez ces propositions, les opérations comptables les concernant apparaîtront au bilan d'entrée du 1er janvier 1935.

Situation du marché de l'étain

En 1934, les cours de l'étain ont été remarquablement stables. La moyenne de l'année, 230 livres-papier, est restée très proche de celle du mois de décembre 1934, 228 livres-papier. Les cours ont oscillé entre 222 et 234 livres-papier. La moyenne de 1934 correspond à 142 livres-or.

Le dernier chiffre ci dessus est au cours maximum de 419 livres-or atteint en 1920 et aux cours extrêmes de 1926, 321 livres-or et 261 livres or.

Stocks visibles (tonnes)

Fin décembre 1933	30.000
Fin décembre 1934	18 000

Si, à ce dernier chiffre, nous ajoutons le montant probable stock régulateur dit « buffer stock », nous arrivons, à fin 1934, à un stock visible équivalent à celui de fin décembre 1933.

Consommation (tonnes)

1933	128.000
1934	130.700

Production (tonnes)

1933	95.800
1934	120.800

Il faut ajouter à ce dernier chiffre quelques milliers de tonnes non compris dans les statistiques de production et servant à alimenter le « buffer stock ». En tenant compte également d'une chute probable de 1.500 à 2.000 tonnes dans les stocks invisibles des

consommateurs, la quantité d'étain mise sur le marché en 1934 serait ramenée au niveau de la consommation, soit 130.000 tonnes environ.

Des chiffres indiqués ci-dessus, il ressort nettement que l'influence favorable du comité international de l'étain a continué, dans le courant de 1933, à se faire sentir sur le marché de ce métal en stabilisant les cours.

À la date de ce rapport, une campagne très vive dans la presse et les milieux spécialisés britanniques essaie d'agir sur l'opinion publique pour obtenir une baisse très sensible des cours.

Nous tenons à dire, ici, que nous estimons que la politique du Comité international de l'étain, pendant ces dernières années, a été raisonnable et prudente, qu'elle a tenu compte aussi bien des intérêts du mineur que de ceux consommateur. La stabilisation des cours acquise grâce à ces efforts est, en effet, conforme à l'intérêt général.

Situation de l'exploitation

Nous vous rappelons que, par suite de l'amodiation, en 1933, des concessions de la montagne à la Société d'exploitation des Étains et wolfram du Pia-Ouac, l'exploitation directe par votre société est limitée aux gîtes alluvionnaires de la vallée de Tinh-Tuc. L'exercice 1934 a été marqué par une augmentation importante de la production de cette exploitation alluvionnaire.

Nombre de wagons de terre extraits

1933 : 573.523
1932 : 665 949.

Production
Etain contenu

1933 : 274
1934 : 298

wolfram

1933 : 18 tonnes
1934 : 32 tonnes

Or

1933 : 5 kg 630
1934 : 7 kg 891

———————————

Étains et wolfram du Tonkin
(*Le Journal des finances*, 11 septembre 1935)

Les Étains et wolfram du Tonkin sont à la fois une société exploitante et une société de portefeuille. À la suite de l'amodiation, en 1933, d une partie de leurs concessions à la Société d'exploitation des étains et wolfram du Pia-Ouac, l'exploitation directe des Étains et wolfram du Tonkin est limitée à des gîtes alluvionnaires de la vallée de Tinh-Tuc au Tonkin.

Quant aux sociétés filiales, elles se divisent essentiellement en deux groupes : le groupe du Tonkin, constitué par la Société d'exploitation des étains et wolfram du Pia-Ouac, dont la moitié environ des bénéfices revient à la société mère. Et le groupe du Laos, constitué par la Société fermière des étains d'Extrême-Orient, à laquelle a été confié le soin de conjuguer l'exploitation des Étains de l'Indochine et des Étains du Cammon, affaires dans lesquelles les Étains et wolfram du Tonkin détiennent

d'importantes participations. Il existe, enfin, une autre filiale, les Mines d'or de Bao-Lac ; mais, à la suite de certains déboires, l'exploitation en a été suspendue en 1933.

De ces diverses filiales, seule la Société d'exploitation des étains et wolfram du Pia-Ouac apporte pour l'instant une contribution bénéficiaire aux Étains et wolfram du Tonkin. Cette contribution est, d'ailleurs, appréciable, puisque cette société a pu porter son dividende de 75 fr. en 1933 à 222 fr. en 1934 et 247 fr. en 1935. La société mère a encaissé de ce chef 522.000 fr. en 1934 et 622.000 fr. en 1935.

Mais les bénéfices provenant de l'exploitation propre des Étains et wolfram du Tonkin ont été beaucoup plus importants que les revenus encaissés de leur filiale. La concentration de l'activité sociale sur les gisements alluvionnaires du Tinh-Tuc a permis d'accroître la production, tout en abaissant les prix de revient.

En même temps, la société a bénéficié de la forte hausse des cours de l'étain en 1933, consécutive aux efforts du Comité international de l'étain, qui réussit à maintenir pendant tout l'exercice 1933 la production des pays signataires à 33 1/2 % de leur production-standard, à liquider la totalité du stock mis en réserve par le pool international et à prolonger les accords de restriction jusqu'au 1er janvier 1937.

L'effet de ces mesures s'est traduit par un net redressement des résultats d'exploitation des Étains et wolfram du Tonkin qui, déficitaires en 1932, sont devenus positifs en 1933 et se sont fortement accrus depuis lors :

	Produits bruts d'exploitation	Revenu du portefeuille	Frais généraux	Bénéfice net
	(en 1.000 francs)			
1933	1.139	néant	2699	770
1934	1.585	322	911	1.195
1935	2.680	622	939	2.363

L'augmentation des bénéfices a été particulièrement importante en 1935, l'accroissement de la production ayant compensé la légère baisse des cours de l'étain. Après déduction des frais généraux, le bénéfice net s'établit à 2 millions 363.000 fr. au lieu de 1.195.000 fr., en 1934.

Le conseil proposera, comme l'an dernier, d'affecter une somme de 621.000 fr. aux amortissements et d'appliquer le solde de 1.741.000 fr. au poste « provision pour dépréciation du portefeuille et pour créances litigieuses ».

Au bilan à fin 1935, les immobilisations sont décomptées, après amortissements, pour 10 millions 704.000 fr. Le portefeuille est inventorié 1.7420.000 fr., avec, en regard au passif, 9.355.000 fr. de provisions et réserves.

En face de 5 millions environ d'exigibilités, on trouve, à l'actif, 3.633.000 fr. de débiteurs et 1.721.000 fr. d'éléments réalisables et disponibles.

Certes, la situation financière de l'entreprise justifie la politique de prudence adoptée par le conseil dans la répartition des bénéfices. Mais l'amélioration très sensible des résultats semble indiquer que la période préparatoire est maintenant franchie et, si l'on ne peut préjuger encore de l'époque à laquelle la société pourra envisager de rémunérer son capital, il semble tout au moins que l'action, qui se traite à 63, devrait regagner progressivement des cours plus voisins du pair de 100 francs.

1936 (janvier) : ASSIMILATION DES ACTIONS A ET N



Coll. Olivier Galand

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
S.A.
Capital 10.500.000 fr.
divisé en 87.500 actions A. de 100 fr. chacune
et 17.500 actions N de 100 fr. chacune

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
du 4 novembre 1928

CAPITAL PORTÉ à 24 millions de francs
(Décision de l'assemblée générale extraordinaire
du 28 décembre 1933)

CAPITAL PORTÉ à 24.000.000 de FRANCS
(Décision de l'assemblée générale extraordinaire
du 28 décembre 1933)
et divisé en 240.000 actions de 100 francs
ayant toutes les mêmes droits statutaires
(décisions des assemblées générale
extraordinaire et spéciale du 14 janvier 1936)

Statuts déposés le 27 janvier 1911 chez Me Moyne, notaire à Paris
Siège social à Paris
ACTIONS N DE 100 FRANCS
AU PORTEUR
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE
à laquelle peut-être attaché un droit de vote privilégié
dans des conditions déterminées au verso du titre
Le président du conseil d'administration : Léon Belugou
Par délégation du conseil d'administration : XXX
Imp. B. Garfunkel, 4, rue de la Bourse, Paris

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Les Annales coloniales*, 17 janvier 1936)

L'assemblée extraordinaire réunie le 14 janvier a décidé la suppression du droit de vote privilégié des actions catégorie N et l'assimilation complète des deux catégories d'actions A et N. Elle a accordé à toutes les actions ainsi assimilations un droit de vote double dans les conditions prévues par la loi du 13 novembre 1933.

Chronique militaire

Affectations spéciales dans la réserve
(*La Dépêche d'Indochine*, 15 juin 1936)

Artillerie coloniale

M. Raoust, Roger Charles, lieutenant, ingénieur à la Société des Étains et Wolframs du Tonkin à Tinh-Tuc.

Infanterie coloniale

M. Benoit d'Auriac Édouard.chef de bataillon, directeur de la Société des Etains et Wolframs du Tonkin à Tinh-tuc.

———————

DEUILS

Général Guyot d'Asnières de Salins

(*Le Figaro*, 16 août 1936)

Les obsèques du général Guyot d'Asnières de Salins, grand officier de la Légion d'honneur, président général des Scouts de France, décédé à l'âge de soixante-dix-huit ans, en son manoir de Kervihan-en-Carnac, ont été célébrées à Auray et ont donné lieu à une émouvante manifestation des Scouts de France.

Lorsque le corps arriva à Auray, cinq cents scouts faisaient la haie sur son passage.

M. Louis Viellard, sénateur de Belfort, déposa sur le cercueil une couronne de feuilles de chêne d'Alsace, en souvenir du grand chef que fut, à Verdun, aux côtés du maréchal Pétain, le général de Salins, un des héroïques artisans de la reprise du fort de Douaumont.

Deux évêques, LL. EExc. Mgr Tréhiou, de Vannes, et Mgr Le Senne, de Beauvais, présidaient la cérémonie religieuse.

Le chanoine Cornette, aumônier général des Scouts, ancien vicaire de Saint-Honoré d'Eylau, prononça l'éloge funèbre du général.

Enfin, devant la gare, où la dépouille du glorieux soldat fut ensuite amenée pour être dirigée sur Annonay, où doit avoir lieu l'inhumation, les Scouts se réunirent en demi-cercle et, après le chant, Souviens-toi, prêtèrent serment.

———————————

Étains et wolfram du Tonkin

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 5 septembre 1936)

Les comptes de l'exercice 1935 feraient ressortir des résultats du même ordre que ceux de l'an dernier, lesquels se sont élevés à 1.195.528 francs. Il ne serait pas encore reparti de dividende.

La production du premier semestre de 1936 est de : étain métal, 178 tonnes contre 206 tonnes pour la même période de l'an dernier ; wolfram, 19 t. 8 contre 23 tonnes.

———————

Étains et wolfram du Tonkin

Assemblée ordinaire du 22 septembre 1936

(Voir première partie n° 152 — Suite et fin)

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 31 octobre 1936).

Questions à l'ordre du jour

[…] nous soumettrons à vos suffrages les résolutions relatives aux questions portées à l'ordre du jour de votre assemblée, notamment la réélection de MM. de Lafaulotte et Virignin dont le mandat d'administrateur vient à expiration.

En terminant ce rapport, nous avons la douleur de vous annoncer la mort, survenue récemment, de votre président, M. le général de Salins. Resté sur la brèche jusqu'au dernier moment, il consacrait ses années de retraite, en qualité de président, à la belle

œuvre nationale et sociale des Scouts de France. En 1931, il accepta d'ajouter à ses responsabilités, déjà lourdes, celle de la présidence de votre société. L'expérience des questions coloniales acquise au cours des nombreuses années passées par lui en Indochine, et notamment au Tonkin, donnaient à ses avis une valeur sans égale. Votre conseil est vivement affecté par la perte de son président et vous prie de vous associer aux condoléances présentées en votre nom à sa famille.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1935

ACTIF	
Actif immobilisé :	
Concessions	970.004 55
Immeubles, matériel, installations	6.656.946 01
Travaux de recherches et de préparation	1 00
Travaux de prospection	1 00
Immeuble Paris	1.805.000 00
Frais d'acquisition immeuble Paris	351.662 40
Remise en état et agencement immeuble Paris	331.336 25
Mobilier Paris	155.580 11
Frais de constitution et de premier établissement	1 00
Frais d'augmentation de capital	434.320 90
Montant des immobilisations	10.704.853 22
Actif engagé :	
Matériel expédié au Tonkin en cours de route	126.866 85
Provisions diverses	588.634 76
Débiteurs divers	3.633.343 29
Portefeuille titres	24.420.984 73
Actif réalisable et disponible :	
Caisse	70.987 90
Banquiers	469.339 02
Minerais et approvisionnements	1.181.271 85
Compte d'ordre :	
Actions en garantie	70.000 00
Retraites administratives et assurances sociales (cotisations patronales)	127.334 30
Garantie sur avances aux filiales	2.550.000 00
	43.943.615 92

PASSIF	
Capital	24.000.000 00
Envers les tiers :	
Provisions pour sommes dues et créditeurs divers	508.058 61
Fournisseurs	169.154 17
Comptes courants	4.800.000 00
Provisions diverses :	
Pour dépréciation du portefeuille et pour créances litigieuses	8.428.934 40
Pour impôts contestés	425.150 40
Réserve légale	431.695 78
Comptes d'ordre :	
Actions en dépôt	70.000 00
Cotisations patronales (retraites administratives et assurances sociales)	127.334 30
Caution aux créanciers des filiales	2.550.000 00
Total du passif	41.580.327 30
Excédent d'actif de l'exercice 1935	2.363.288 62
	43.943.615 92

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DÉBIT	
Frais généraux du siège social	439 095 011
Intérêts débiteurs	500.170 22
Solde créditeur avant amortissements et dépréciation : 2 millions 363.288 fr. 62.	
Amortissements :	
Sur immeubles matériel et installations	390.350 10
Sur frais d'acquisition immeuble Paris	54.101 90
Sur remis en état et agencement immeuble	46.194 08
Sur mobilier Paris	22.294 89
Sur frais d'augmentation de capital	108.580 25
Provision pour dépréciation du portefeuille et pour créances litigieuses	1.741.758 40
	3.302.553 85

CRÉDIT	
Produit brut sur vente et produits divers de l'exploitation du Tonkin	2.680.376 60
Revenu du portefeuille titres	622.177 25
	3.302.553 85

LA DISCUSSION

M. le président. — Je vais maintenant donner la parole aux actionnaires qui auraient des observations à faire ou des questions à poser au sujet des rapports dont vous venez d'entendre la lecture.

Les cours de l'étain et le renouvellement de l'accord international

M. le colonel Bunau-Varilla. — Monsieur le président, la valeur de l'étain était de 194 livres au 17 septembre, alors qu'il s'était tenu dans les années précédentes à 218, 228, 227. Est-ce que vous pressentez que ce cours-là sera maintenu ? Y a-t-il des chances de rétablir l'ancien cours ?

M. le président. — Nous vendons notre étain sur la base du cours du trois mois, et il faut donc regarder non pas le cours du standard, mais le cours du trois mois, qui est, d'ailleurs, un peu inférieur au prix du standard ; le cours d'hier était de 196.

Il est difficile de prévoir d'une façon précise l'avenir du marché de l'étain, mais je crois qu'il dépend essentiellement du renouvellement de l'accord international. Une réunion se tiendra mercredi à Londres, à laquelle prendra part notre représentant. Il y sera rendu compte des pourparlers avec le Siam.

Les représentants du Comité International de l'étain ont eu avec les représentants du Siam des conversations nombreuses. Il n'y a encore rien de définitif. Le Siam demande un contingent extrêmement élevé qu'on ne veut pas lui donner. Consentira-t-il à diminuer ses exigences ?

Au Siam, la situation est particulièrement difficile. Elle se complique d'une situation politique assez embrouillée du fait de modifications politiques importantes et relativement récentes. Bien que l'industrie de l'étain soit, en majeure partie, entre les mains de sociétés anglaises, c'est le gouvernement qui a la parole lorsqu'il s'agit de discuter de l'accord international.

Comment se présente l'exercice en cours

M. le colonel Bunau-Varilla. — La diminution des cours a dû peser sur nos bénéfices considérablement.

M. le président. — Oui. L'année n'est pas encore terminée. Nos bénéfices sont légèrement inférieurs à ceux de l'année dernière, légèrement seulement.

M. le colonel Bunau-Varilla. — Légèrement, ce n'est pas un désastre.

M. le président. — Non.

M. le colonel Bunau-Varilla. — Somme toute, nous nous acheminons vers le remboursement des dettes qui ont été contractées.

M. le président. — Nous devrons, à la fin de l'année.

M. le colonel Bunau-Varilla. — Quatre millions. La possibilité d'une consolidation se présentera peut-être. Mais ceci est une question de conseil, à résoudre dans la mesure où les événements le permettront. Je crois que l'on peut féliciter le conseil de la situation.

LES RÉSOLUTIONS

[…] L'assemblée décide d'affecter de la façon suivante le solde bénéficiaire de l'exercice

qui s'élève à 2.363.288 francs 62 :

1° Aux amortissements des immobilisations, une somme de 621.530 francs 22 à appliquer comme suit :

Sur immeubles, matériel et installations du Tonkin, 390.359 francs 10.

Sur frais de l'acquisition de l'immeuble, 54.101 francs 90 ;

Sur remise en état et agencement, 46.194 francs 08.

Sur mobilier, 22.294 francs 89 ;

Sur frais d'augmentation de capital, 108.580 francs 25 ;

2° Le solde au compte Provision pour dépréciation du portefeuille et pour créances litigieuses, 1.741.758 francs 40.

Deuxième résolution

L'assemblée procédant au renouvellement partiel du conseil d'administration, conformément à l'article 18 des statuts, réélit administrateurs pour une durée du six années MM. de Lafaulotte et J. Virignin, administrateurs sortants.

Troisième résolution

L'assemblée élit commissaire des comptes pour l'exercice 1936. M. Achille Jard, demeurant à Paris, 55, rue des Saints-Pères, et M. Leblond, demeurant à Paris, 69, rue Monge, commissaire suppléant. […]

———————————

Société des étains du Cammon
Assemblée ordinaire du 27 novembre 1936
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 2 janvier 1937)

Assemblée présidée par M. Jacques Bardoux, président du conseil d'administration, assisté comme scrutateurs des deux plus forts actionnaires présents et acceptants : M. [Edgar] Humann, représentant les Étains et wolfram du Tonkin…

———————————

Étains et wolfram du Tonkin
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 20 février 1937)

Production de 1936 (contenu dans les concentrés) : 323 tonnes contre 364 tonnes en 1935 ; wolfram : 50 tonnes contre 41 tonnes. Les Étains [et wolfram] du Pia-Ouac, filiale de la société, ont produit 137 tonnes d'étain (métal contenu) contre 168 tonnes ; 378 tonnes de wolfram contre 330.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Les Annales coloniales*, 25 juin 1937)

Les comptes de l'exercice 1936 font ressortir un bénéfice net de 3.913.410 francs contre 3.302.553 fr. en 1935. Après déduction des charges, le solde créditeur avant amortissements s'élève à 3.108.960 francs contre 2.363.288 fr. Après déduction des amortissements, le bénéfice net de l'exercice ressort à 1.332.832 fr.

Le conseil d'administration proposera la distribution d'un dividende de 5 fr. par action.

———————————

Banque de l'Indochine*
Assemblée ordinaire du 26 mai 1937
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 10 juillet 1937)

[…] Nous avons, en outre, participé … aux augmentations de capital … de la Société des étains et wolfram du Tonkin…

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Le Journal des finances*, 9 juillet 1937)

Tenue le 5 juillet, l'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1936 se soldant par un bénéfice brut de 3.108.960 fr. Déduction faite de 1.776.128 fr. affectés à divers amortissements, le bénéfice net ressort à 1 million 332.832 fr.

Le dividende, fixé à 5 % brut, a été mis en paiement dès le 6 juillet, en même temps qu'un acompte de 3 % brut, à valoir sur le dividende de l'exercice 1937, soit au total :

8 fr. pour les actions nº 1 à 22.501 et actions N ;

3 fr. pour les actions nº 222.501 à 252.500.

Contre remise du coupon nº 14 aux caisses de MM. Demachy et Cie, 27, rue de Londres, à Paris ; et de MM. Mallet frères, 37, rue d'Anjou, à Paris.

Il a été reporté a nouveau 19.571 fr.

Quitus de leur gestion a été donné aux successions du général de Salins et de M. [Léon] Belugou, décédés. M. Jacques Bardoux [18] a été nommé administrateur en remplacement du général de Salins.

Dans son rapport, le conseil signale que l'augmentation de capital réalisée en décembre dernier a permis d'éteindre la partie la plus importante de l'emprunt en compte courant contracté en janvier 1931.

La production d'étain de la société, en 1936, s'est élevée a 322 tonnes contre 364 tonnes en 1935 ; celle de wolfram, à 49 tonnes contre 41 et celle d'or, à 8.332 grammes contre 9.410 grammes. La légère baisse de la production a coïncidé avec la mise au point de la nouvelle installation de lavage. Les premiers mois de l'exercice en cours marquent une reprise sensible. Les cours moyens dé l'étain standard, à Londres, ont été de £ 204.12.0 en 1936 contre £ 225.14.0 en 1935 et ceux du wolfram de 30 sh. 10 1/8 contre 34 sh. 0 3/4.

En ce qui concerne les participations, la Société d'exploitation des étains et wolfram du Pia-Ouac a produit 140 tonnes d'étain et 378 tonnes de wolfram en 1936. La Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient a obtenu 863 tonnes d'étain en 1936 au lieu de 305 tonnes l'année précédente.

Au cours des cinq premiers mois de 1937, la production des sociétés du groupe a été la suivante : Étains et wolfram du Tonkin : 198 tonnes d'étain contenu contre 153 tonnes au cours des quatre premiers mois et 35 tonnes de wolfram contre 25 tonnes ; Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient : 175 tonnes d'étain contenu contre 160 tonnes à fin avril ; Société d'exploitation des étains et wolfram du Pia-Ouac : 65

---

[18] Bardoux (Jacques)(1874-1959) : sénateur (1938-1942), puis député du Puy-de-Dôme (1945-1955). Voir *Qui êtes-vous ?*

tonnes d'étain contenu contre 48 tonnes pour les quatre premiers mois et 135 tonnes de wolfram contre 103 tonnes.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1er août 1937)

L'assemblée ordinaire du 5 juillet 1937 a approuvé les comptes de l'exercice 1936, faisant ressortir un solde bénéficiaire de 3.108.960 francs, sur lequel la somme de 1.776.128 fr. a été affectée aux amortissements.

Dans son rapport, le conseil signale que la progression des résultats est due notamment à une baisse importante du prix de revient, par suite des améliorations apportées aux installations et à une diminution des intérêts débiteurs, conséquence des remboursements successifs de l'emprunt de 1931. La production d'étain contenu a atteint 322 tonnes, celle de wolfram, 49 tonnes et celle de l'or 8 kg. 332. Quant aux perspectives actuelles du marché de l'étain et du wolfram, le conseil estime qu'elles sont favorables.

———————————

AUTOUR DU PILLAGE DE TINH-TUC

———————————

Déclaration du chauffeur Dé, qui a seul échappé à la mort

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 août 1937, p. 6)

Vers 8 h. 20 du 25 juillet, nous étions chargés moi et mon aide Ba, par le service d'administration des Mines de Tinh-Tuc, de transporter, sous la garde de 4 miliciens (dont I'un d'eux, ce me semble, est originaire de Thai-binh) une somme de 1.000 p, pour les mineurs de Mau-Muc.

Notre auto — une auto postale de la maison Delair à Cao-Bang — roula sans aucun incident, dépassant Nam-kep, le col Léa. Nous rencontrions, à un kilomètre de Pac-Bo, un autobus de la maison Tran si Lin h venant de Léa.

Notre montre marqua 8 h.40 et nous sommes à 600 M. de Pac-Bo. Deux gros arbres barrèrent notre route et nous dûmes arrêter notre auto pour dégager notre chemin.

Soudain, un coup de feu tiré par une main mystérieuse brisa la vitre de devant de notre voiture. D'autres coups se suivirent, un de nos miliciens s'adossa sur le siège, le crâne fracturé. Nous nous préparions à la défense car nous savions que nous avions à faire à des pirates. Mais les brigands ne nous laissèrent pas le temps de nous armer, ils vinrent en grand nombre, une vingtaine environ, habillés à la chinoise, armés de mousquetons, de couteaux pointus. Ils se repartirent en groupes barrant toutes tes communications.

Pendant ce moment de panique, j'ai pu m'enfuir dans la forêt malgré les battes qui me poursuivirent, et j'observais le massacre, impuissant, n'osant pas même me déplacer.

Quelques coolies des Travaux publics se trouvant dans ces parages ont voulu nous apporter du secours, mais la gueule des fusils et les menaces proférées par les Chinois les. firent reculer.

L'un deux avisa son *cai* qui se rendit immédiatement chez l'inspecteur de la Garde indigène Bordier.

Nous étions cinq dans la voiture, j'ai pu m'échapper ; 3 miliciens et mon aide résistèrent à l'attaque de ces pirates. Mais leur résistance fut de courte durée, cas tous les quatre furent grièvement blesses, perdant ainsi connaissance.

Les Chinois emportèrent les caisses d'argent, 4 mousquetons et 120 balles. Les colis furent épargnés. Notre auto était criblée de 64 balles.

10 h.40 l'auto postal de la maison Delair arriva. Je sortis de ma cachette pour demander du secours. Nous avions pu voir 15 pirates passer le col de Dông-Mô pour se diriger vers Soc-giang.

À 11 h., M. Danwich, gendarme spécial des mines de Tinh-Tuc, arriva, ainsi que M. Bordier et quelques miliciens du poste de Khai-Son.

Les miliciens furent transportés à Tonh-Tuc, mais deux d'entre eux moururent en chemin, l'un d'eux survécut mais son état paraît très grave.

M. Sourda, directeur de la Sûreté, le bo chanh Do-van-Binh, le commandant Lupy se rendirent ce jour même à Pac-Bo.

Étains et wolfram du Tonkin
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 14 août 1937)

Ainsi que nous l'avons signalé dans notre dernier numéro de *L'Information d'Indochine*, l'assemblée a approuvé le bilan de l'exercice 1936, dont le bénéfice brut s'élève à 3.108.960 francs, en augmentation de 745.372 fr. sur celui de 1935. Il est affecté 1.776.128 francs aux amortissements et distribué un dividende brut de 8 % payable à partir du 6 juillet.

Dans son rapport, le conseil signale que l'augmentation de capital réalisée en décembre dernier a permis d'éteindre la partie la plus importante de l'emprunt en compte courant contracté en janvier 1931.

L'augmentation des bénéfices bruts en 1936, qui est de 746.672 fr., est due à une baisse importante des prix de revient et à une diminution des intérêts débiteurs.

La production d'étain de la société, en 1936, s'est élevée à 322 tonnes contre 364 tonnes en 1935 ; celle de wolfram, à 49 tonnes contre 41 et celle d'or, à 8.332 grammes contre 9.410 gr. La légère baisse de la production a coïncidé avec la mise au point de la nouvelle installation de lavage. Les premiers mois de l'exercice en cours marquent une reprise sensible. Les cours moyens de l'étain standard, à Londres, ont été de £ 204.12.0. en 1936 contre £ 225. 14.0. en 1935 et ceux du wolfram, de 30 sh. 10 1/8 contre 34 sh. 0 3/4.

En ce qui concerne les participations, la Société d'exploitation des étains et wolfram du Pia-Ouac a produit 140 tonnes d'étain et 378 tonnes de wolfram en 1936. La Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient a obtenu 363 tonnes d'étain en 1936 au lieu de 305 tonnes l'année précédente.

Quitus de leur gestion a été donné aux successions du général de Salins et de M. Belugou, décédés. M. Jacques Bardoux a été nommé administrateur en remplacement du général de Salins.

Jacques BARDOUX, président

Étains et wolfram du Tonkin
Assemblée ordinaire du 5 juillet 1937
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 21 août 1937)

Assemblée présidée par M. Jacques Bardoux, président du conseil d'administration, qui appelle au bureau, en qualité de scrutateurs, les deux plus forts actionnaires présents.

M. Virignin remplit les fonctions de secrétaire.

141.388 actions sont présentes ou représentées.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ex. 1936, MM., dont les comptes vont être, soumis à votre approbation, a été marqué par une augmentation du capital de votre société dé 24 à 27.000.000 de fr.

Cette opération, approuvé par l'assemblée générale du 29 décembre 1936, a permis l'éteindre la partie la plus importante de l'emprunt en compte courant de 12.000.000 de fr. contracté en janvier 1931. Les remboursements se sont élevés, en 1936, à 4.300.000 francs. Le solde de 500.000 fr., qui figurait encore au bilan au 31 décembre dernier, a été remboursé dans les premiers mois de 1937.

Nous vous rappelons que les conditions de cet emprunt prévoyaient une consolidation en actions au pair en faveur des prêteurs. Ceux-ci, qui font partie de votre conseil, auraient pu, aux termes de la loi, demander à une assemblée générale extraordinaire le respect de l'engagement pris vis-à vis d'eux. Ils ont renoncé bénévolement à le faire. Tous les actionnaires ont été mis à même de participer à l'augmentation de capital. Plus de 4.500 ont répondu à cet appel.

……

Situation de l'exploitation

Quelque chiffres caractéristiques vous mettront au courant de la situation de l'exploitation

Production d'étain contenu en 1935 : 364 tonnes.
Production d'étain contenu en 1936 : 322 tonnes.
Production de wolfram en 1935 : 41 tonnes.
Production de wolfram en 1936 : 49 tonnes.
Production d'or en 1935 : 9 kg. 410.
Production d'or en 1936 : 8 kg. 332

Une légère baisse de production a coïncidé avec la première année de mise au point de la nouvelle installation de lavage. Les premiers mois de l'exercice en cours ont marqué une reprise sensible.

Les dépenses d'immobilisations nouvelles au cours de l'exercice ont porté principalement :

À la laverie. — Sur la réinstallation de la première section de débourbage et l'achat d'une cinquième séparatrice. Cette dernière acquisition a permis d'augmenter la quantité de minerai traité, pour le compte de la Société d'exploitation des étains et wolfram du Pia-Ouac.

Aux Centrales. – L'acquisition d'un groupe neuf a eu pour résultat, dès cette année, une meilleure utilisation de l'eau disponible en saison sèche.

Participations

Société d'exploitation des Étains et wolfram du Pia-Ouac. — Cette société a produit en 1936 :

Etain contenu 140 tonnes
wolfram 378 tonnes

Les bénéfices sont du même ordre que ceux de l'année précédente. Les dividendes versés à votre société par ses filiales du Haut-Tonkin, en 1936, ont été de 644.731 70.

Compagnie fermière des Étains d'Extrême-Orient. — La nouvelle laverie a produit : 368 tonnes d'étain contenu en 1936, contre 305 tonnes d'étain contenu en 1935.

La situation actuelle est satisfaisante.

……

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Messieurs, lorsque j'ai présidé, pour la première, fois, l'assemblée générale des Étains et wolfram du Tonkin, l'année dernière, j'ai exprimé l'espoir, qu'avec ma présidence coïncidât le rétablissement du dividende. Cet espoir s'est réalisé. Nous pouvons aujourd'hui vous proposer, non seulement pour l'année 1936 le rétablissement du dividende de base, mais, pour 1937 un acompte sur un dividende, qui sera porté à 8 %.

Cette situation favorable, vous avez pu le constater dans le rapport du conseil d'administration, n'est pas due à une augmentation de la production. Ce n'est pas que ce léger recul serait inquiétant : il faut un certain temps pour assurer la réalisation de méthodes et la mise en œuvre d'appareils nouveaux. Cette situation favorable est due, comme vous l'indique le rapport, d'une part à la baisse du prix de revient par suite de nos méthodes nouvelles ; d'autre part, à l'allégement de nos charges financières. grâce à notre augmentation de capital et au remboursement des emprunts.

Les perspectives favorables de l'exercice 1937

La situation de 1937 se présenterait, j'emploie avec soin le conditionnel, sous d'heureux auspices. Les prix du marché mondial sont rémunérateurs. La situation des deux sociétés dans lesquelles vous avez des intérêts, est, pour l'une restée bonne et pour l'autre s'améliore. Quant à la production, elle est en reprise. Par conséquent, il semble que les perspectives ne soient pas inquiétantes.

Je suis obligé cependant de vous mettre en garde contre un optimisme excessif Ce devoir est pénible, pour un président, mais je ne veux pas vous affirmer que l'optimisme est à l'ordre du jour. Nous avons devant nous des risques nombreux : risques extérieurs et risques sociaux.

Nous avons dû faire face cette année.à l'application aux industries indochinoises de toute une série de lois nouvelles. L'adaptation est faite. Elle n'entraîne pas pour nos entreprises une augmentation trop sensible des charges, parce que nous n'étions pas, au point de vue social, en retard. Mais nous ne savons pas ce qui peut survenir demain sur les autres exploitations. Ce risque social, même atténué par la distance, atténué par le régime spécial du Haut-Tonkin, peut avoir, pour notre société et pour ses bénéfices, des conséquences redoutables. Si j'ai la satisfaction de vous faire constater les progrès réalisés par notre industrie, je suis cependant contraint de marquer cette réserve et de vous donner cet avertissement en même temps.

Je suis maintenant à la disposition de ceux d'entre vous qui désireraient me poser des questions.

L'assimilation des actions

Un actionnaire. — L'ancien conseil d'administration nous avait promis, lorsqu'il serait distribué un dividende, d'assimiler toutes les actions et, de plus, de les faire coter au Parquet ou tout au moins en Coulisse. Nous sommes maintenant, à cet égard, dans une situation difficile ; il y a, pour les actions, trois cotations .différentes et il est bien évident qu'une telle situation cause aux actionnaires une gêne considérable.

M. le président. — Je puis sur ce point vous donner tout apaisement. Les négociations nécessaires ont été engagées avec la Compagnie des agents de change. Les actions seront assimilées. Elles seront cotées d'une façon plus normale. 1

Portefeuille-titres et participations

Un actionnaire. — À l'origine, les parts de fondateur n'avaient aucune valeur nominale ; or, je vois qu'on a acheté des parts et je ne m'explique pas très bien ce point. Si l'on continue de cette façon, nous serons mangés par les achats de titres et par les avances aux filiales. Je voudrais donc avoir sur ce point une explication, et, en même temps, je voudrais savoir si la provision pour dépréciation du portefeuille est suffisante pour l'instant. Je voudrais avoir l'assurance qu'elle ne sera pas augmentée encore dans les années à venir. Car, en somme, nous devrions, aux Étains et wolfram du Tonkin, toucher d'autres dividendes. Je suis actionnaire de la société depuis le début et je crois pouvoir dire que si l'on n'avait pas eu une politique de prodigalités, nous n'en serions pas maintenant à tirer la langue comme nous la tirons.

Je voudrais avoir des apaisements en ce qui concerne cette provision pour déprédation du portefeuille.

M l'administrateur délégué. — Je ne peux pas vous répondre pour l'avenir, mais actuellement, elle est suffisante.

Le même actionnaire. — Elle est véritablement suffisante ?

M. l'administrateur délégué. — Je vous dis simplement qu'elle est suffisante, sans ajouter.d'adverbe

M. le président. — La seule histoire qui serait véritablement intéressante, à raconter et a entendre, est l'histoire de l'avenir. Mais il est impossible de la raconter !

Le même actionnaire. — C'est pour le présent que je voudrais avoir des assurances. Cette provision est de 10 millions, ce qui n'est pas rien On y a mis encore un million ou deux l'année dernière. Cette année, on n'y met rien Je voudrais avoir des apaisements et savoir si, pour l'avenir, nous pouvons compter sur des dividendes un peu plus rémunérateurs, car, en somme, nos filiales ne nous rapportent rien.. (Exclamations).

M. le président. – Je vous demande bien pardon.

M. l'administrateur délégué. — Nous avons acheté des parts bénéficiaires d'une affaire qui nous rapporté 650 000 francs cette année, c'est donc une bonne affaire.

Le même actionnaire. – Je veux bien vous croire.

M. le président. — Cette affaire figure dans nos comptes pour un versement de 600.000 francs. Par conséquent, si nous avons acheté des parts, nous ne vous avons pas fait faire une mauvaise opération : cela tombe sous le sens.

Le montant net des coupons

Un actionnaire. — Avez-vous calculé la valeur du coupon net ? Je crois que nous devons des sommes assez considérables à l'État en ce qui concerne les titres au porteur.

M. l'administrateur délégué. – Le montant net du coupon est très variable suivant la catégorie des titres et suivant aussi leur ancienneté. Mais même pour ceux des titres qui sont le plus défavorisés, l'impôt sera.complètement éteint.

M. le président. — C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, en même temps que le dividende de 1936, nous vous donnons un acompte sur le dividende de 1937.

LES RESOLUTIONS

Personne ne demandant plus la parole, M. le président met aux voix les résolutions qui sont votées à l'unanimité.

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire des comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 1936 tels qu'ils lui sont présentés et donne décharge au conseil d'administration de sa gestion pour cet exercice.

L'assemblée générale décide de consacrer à l'amortissement des frais d'augmentation de capital, le poste Prime d'émission qui figure au bilan pour 150.000 francs et d'affecter, sur les 3.108.960 fr. 75 qui constituent le solde bénéficiaire de l'exercice, une somme de 1 million 776.128 fr. 55. aux amortissements suivants :

Sur concessions	145.550 70
Sur immeubles, matériel et installations du Tonkin	597.599 26
Sur frais d'acquisition de l'immeuble de Paris	297.559 50
Sur remise en état et agencement de l'immeuble de Paris	385.141 17
Sur mobilier Paris	1332842 22
Sur frais d'augmentation de capital	317.043 70
	1.776.128 55

et de répartir de la façon suivante le solde bénéficiaire net de 1.382.832 fr. 20 :

À la réserve légale 5 %	66.641 61
Aux actions (à l'exclusion des 30.000 actions émises le 29-12-1936 avec jouissance au 1-1-1937) à titre de premier dividende, 5 % de leur capital	12.000.00
Au conseil d'administration	6.619 68
En report à nouveau	39.671 53
	1.776.118 55

Le dividende brut, qui sera ainsi de 5 fr. par action, sera mis en paiement à partir du 6 juillet 1937, en même temps que l'acompte de 3 francs sur le dividende de l'exercice 1937 décidé par le conseil, sous déduction des impôts en vigueur, à Paris, chez MM. Demachy et Co, 27. rue de Londres, et chez MM. Mallet frères, 37, rue d'Anjou, contre remise du coupon n° 14 pour les actions au porteur et l'estampillage du certificat pour les actions nominatives.

Deuxième résolution

L'assemblée générale confirme dans ses fonctions d'administrateur M. Jacques Bardoux, demeurant à Paris, 11 *bis*, rué Mérimée, désigné par le conseil dans les termes de l'article 19 des statuts en remplacement du général de Salins, décédé, et conformément à l'article 18 des statuts, renouvelle le mandat de M. [René] Brard et du duc de Gramont, administrateurs sortants.

L'assemblée générale donne *quitus* définitif de leur gestion d'administrateurs aux successions de M. Belugou et du général de Salins.

Troisième résolution

L'assemblée générale élit commissaire des comptes pour l'exercice 1937, conformément aux dispositions légales en vigueur, M. Achille Jard, commissaire agréé, demeurant à Paris, 55, rue des Saints-Pères, et commissaire suppléant, M. Victor Klein, commissaire agréé, demeurant à Saint-Mandé, 80 *bis*, rue de la République. Elle fixe à

2.000 francs la rémunération du commissaire qui rédigera les rapports présentés à l'assemblée.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations traitées par la Société avec des sociétés qui ont des administrateurs communs avec elle, approuve ces opérations et autorise à nouveau les administrateurs à prendre ou à conserver un intérêt direct ou indirect dans les accords passés avec la société ou pour son compte.

———————————

CAOBANG

Après une retraite de quelques semaines, les brigands réapparaissent sur le territoire de Cao-Banq

(*L'Avenir du Tonkin*, 3 septembre 1937, p. 9)

Nous avons annoncé il y a quelques temps que des brigands chinois avaient attaqué une auto de transport des mines de Tinh-Tuc et emporté une somme de 1.200 p. et 3 mousquetons.

Après avoir partagé le butin ces brigands se divisèrent en deux groupes, et pillèrent les maisons isolées des Tâi Soong–Beau-Site et Tap Na Lung Muoi.

L'inspecteur Bordier a envoyé dans toutes les directions des patrouilles qui ont déjà capturé 7 malfaiteurs. Ils explorent les pics, les cavernes, parfois se retirent, postés derrière les carrefours où les brigands aiment à arrêter les voyageurs.

Aussi, ces jours derniers, au moment où six brigands tenaient en respect des voyageurs, une patrouille surgit, encerclant les malfaiteurs. Ceux ci-ripostèrent et une fusillade nourrie s'ensuivit. Un brigand fut tué, les autres prirent la fuite.

Les miliciens ont ramassé un pistolet automatique « marque japonaise ». Et le milicien Tuc, qui a abattu son adversaire, a reçu la somme de 25 p., récompense promise par le commandant du 111e territoire militaire.

———————————————

CHINE

Société d'études minières en Extrême-Orient

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 novembre 1937)

Cette nouvelle société au capital de 500.000 fr. en actions de 1.000 fr. en numéraire, a pour objet principal la recherche et l'exploitation de gisements miniers en Extrême-Orient et notamment dans la province de Kouang-Si en Chine. Le siège est 96, boulevard Haussmann à Paris et les premiers administrateurs sont : Banque de l'Indo-Chine, Société Étains et wolfram du Tonkin [EWT], Cie minière et métallurgique de l'Indochine [Minemet-Indochine], Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine [SEEMI], Société financière française et coloniale [SFFC].

———————————

Annuaire industriel, 1938 [données vieilles d'au moins deux ans] :

ÉTAINS et WOLFRAM du TONKIN, 105 *bis*, bd Malesherbes, Paris, 8e. T. Lab. 75-73 et 75-74. Ad. t. Woltratin-Paris-37. Code : Lugagne. Soc. an. cap. 17.500.000 fr. — Cons. d'adm. : prés. : M. L[éon] Belugou [† 1934] ; vice-Prés. : M. [Robert] de Pourtalès ; adm. dél. : M. R[ené] Brard ; admin. : MM. Morton-Fulllerton, duc de Gramont [physicien, Acad. sciences], A[lexandre] de Lafaulotte, A[ndré] Luquet [Bq un. paris.], H. Petin

[CArnaud], Rumèbe [Tiru (Ann. ind., 1938)], génér. de Salins [† 1936], R. Thion de la Chaume [Bq de l'Indoch.], J. Virignin, F. de Wendel.

Minerais d'étain et de wolfram. — Étain métallique. (1-7562).

———————————

Pierre GUILLAUMAT,
L'Industrie minérale de l'Indochine en 1937
Société des étains et wolfram du Tonkin [EWT]
(*Bulletin économique de l'Indochine*, fasc. 6, 1938)

[1274] Cette société exploite, à ciel ouvert et par gradins de 6 m., le gîte alluvionnaire de Tinh-Tuc.

L'approfondissement du chantier, qui va de l'amont vert l'aval, a nécessité l'aménagement de 2 nouveaux plans inclinés pour l'exploitation du fond des cuvettes.

Le traînage destiné à relier la laverie aux chantiers a été mis en service. Les wagonnets basculants ont été remplacés par des berlines plus robustes.

La marche de la laverie se trouve régularisée par la création d'un stock de terres à la tête du débourbage. Le 2e débourbage a subi une réfection complète et la capacité de l'installation a été accrue du fait de la construction d'une 3e section de débourbage et de l'aménagement d'un sluice supplémentaire.

Enfin, l'atelier de broyage vient d'être remis à neuf. Il sert également au traitement des minerais provenant du domaine de la Société des étains et wolfram du Pia-Ouac.

Le tonnage traité en laverie ressort à 634 tonnes en 1937 (contre 484 en 1936) auquel vient encore s'ajouter la production des Étains et wolfram du Pia-Ouac, soit 681 tonnes (contre 673 en 1936).

Production 1937

Cassitérite à 74 % 558 t.
wolfram à 68 % de Wo^3 74 t.
Or à 77 % 11 kg. 236[19]

Personnel

Européens	10
Employés	13
Asiatiques	900

Au cours de l'année un accord a été signé avec le concessionnaire voisin (M. Séguy) pour la répartition des demandes de chutes d'eau.

……

Répartition de la production suivant les producteurs de 1930 à 1937
(Wo^3 contenu dans les minerais en tonnes)

PRODUCTEURS	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937

[19] Dont 87 grammes provenant des prospections effectuées sur les concessions de Bao-Lac.

Étains et wolfram du Tonkin	56	66	91	12	21	27	32	50
Société des Mines d'Etain du Haut-Tonkin	51	52	56,3					
Société « Les Étains de Pia-Ouac » (1)				126	156	215	216	262
Mines Séguy (Pia-Ouac)(2)				13	5	8	18	55
Mine Ganymède							5	19,5
Mine Thérèse							1	3
Total	132	155	147,5	151	182	250	392	398,4

(1) Société d'exploitation des Étains et wolfram du Pia-Ouac englobant les 3 Sociétés ci-dessus à l'exception de la concession Saint-Adèle des EWT.

(2) : Mines Séguy : anciennes Mines B.H. (Bault+Havois) à Khaoson, massif du Pia-Ouac.

Or

La production de la Société des étains et wolfram du Tonkin a été de 11 kg 149 en 1937.

.....

En 1937, 766 ouvriers de la Société des étains et wolfram du Tonkin et 1.378 des Étains et wolfram du Pia-Ouac ont bénéficié des congés payés.

———————————

Étains et wolfram du Tonkin
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 4 juin 1938)

L'assemblée ordinaire du 17 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1937 qui se sont soldés par un bénéfice net de 9 millions 070.062 francs auquel s'ajoute le report antérieur de 50.572 francs, ce qui forme un total disponible de 9.129 634 francs. L'assemblée a voté la répartition suivante : 453.503 fr. à la réserve légale ; 726 656 francs au conseil, 6.750.000 francs aux actionnaires et 1.199.475 francs au report à nouveau.

Le dividende brut est fixé à 25 francs par action. Il sera mis en paiement à une date que fixera le conseil, sous déduction des impôts et de l'acompte de 13 francs brut versé en 1937.

Les administrateurs sortants, MM. [Edgar] Humann, Petin et de Wendel, ont été réélus. La nomination de M. de Flers [20], en remplacement de M. Baudouin, démissionnaire, qui a reçu *quitus*, a été ratifiée.

Aux mines de Tinh-Tuc, appartenant à la société, la production d'étain a augmenté de 28 % en 1937, par rapport à 1936 et celle de wolfram, de 54 %.

Cette amélioration a été due à l'augmentation du tonnage de wolfram récupéré dans les anciens tailings et au meilleur rendement des installations

L'équipement de la partie amont du gisement a été activé. Les travaux neufs ont porté sur la. mise en route des trois ateliers de débourbage et d'un quatrième sluice et l'installation du traînage et de la section de versage.

En ce qui concerne l'exercice en cours, le conseil prévoit une augmentation de la production d'étain et une diminution de celle de wolfram.

———————————

[20] François de Flers (1902-1986) : inspecteur des finances, entré à la Banque de l'Indochine en 1931, il en fut PDG de 1960 à 1975. Voir encadré.

Les participations ont donné des résultats favorables. Les bénéfices encaissés par la société et provenant des deux filiales, Société d'exploitation des Etains et wolfram du Pia-Ouac et Mines d'étain du Haut-Tonkin, sont passés de 644.732 francs en 1936 à 1.641.098 fr. La Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient a obtenu un bénéfice brut appréciable qui a été affecté aux amortissements.

———————————

LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTAINS ET WOLFRAM DU PIA-OUAC

———————————

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
(*Journal officiel de la République française*, 6 juillet 1938)

Au grade d'officier

Humann (Edgar), administrateur de sociétés coloniales. Chevalier du 24 mai 1917.

———————————

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
Vol de deux tonnes de wolfram
(*L'Avenir du Tonkin* , 12 décembre 1938)

La direction des Mines d'étain du Haut-Tonkin (mines de Tinh-Tuc) a fait expédier dernièrement 375 sacs de wolfram (15 tonnes) à destination de France, par le s/s « Sphinx » ayant quitté Haïphong le 15 octobre dernier.

À l'arrivée du minerai en France, on constata que 59 sacs contenaient non pas du wolfram, mais tout simplement du sable.

Une plainte a été déposée contre inconnu pour vol de ces sacs, d'un poids total de 2 tonnes.

La Police judiciaire mobile a ouvert une enquête.

———————————

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
Autour du vol des 50 sacs de wolfram
(*L'Avenir du Tonkin* , 14 décembre 1938)

Dans notre numéro du samedi, nous avons relaté que la Société des Étains de Tinh-Tuc avait déposé une plainte contre inconnu pour vol de 50 sacs de wolfram qui faisaient partie d'une expédition de 35 sacs de ce minerai à une agence de vente à Marseille.

La police judiciaire mobile a ouvert une enquête et il en résulte que, dernièrement, 50 sacs de ce même minerai avaient été envoyés à Hambourg par une maison d'exportation qui les aurait achetés à un compradore annamite.

Il semble qu'il n'y ait pas de doute quant à la provenance de ces sacs, car, à notre connaissance, la Société des étains de Tinh-Tuc est la seule qui exploite actuellement du wolfram au Tonkin [21].

---

[21] Assertion qui vaut au journal un démenti de M. Havois.

L'enquête continue.

———————

Liste électorale des élections des délégués au
Conseil français des intérêts économiques et financiers du Tonkin
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1939, p. 2091-2100)

2e TERRITOIRE MILITAIRE CAO BANG

12 Denkwitz Robert Employé mine 33 ans Tinh tuc
14 Esquer, Marie, Robert Ingénieur mine 27 ans Tinh tuc
28 Marchal, Julien Paul Ingénieur 37ans Tinh tuc
29 Martin, Max Comptable mine 50 ans Tinh tuc
34 Raoust, Roger Directeur mines E. W, T. 39 ans Tinh tuc
35 Renaud. Franck Directeur mines E. W. T. 34 ans Tinh tuc
40 Simi Victor Employé mine 38 ans Tinh tuc

———————————

Étains et wolfram du Tonkin
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 27 mai 1939)

L'assemblée ordinaire du 9 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1938 qui se soldent par un bénéfice net de 15.702.784 francs. Avec le report antérieur, le total disponible atteint 16.902.259 francs.

Sur la proposition du conseil, l'assemblée a décidé d'affecter 3.112.778 fr. aux amortissements sur immeubles, matériel et installations au Tonkin et 57.000 fr. à l'amortissement de l'immeuble de Paris.

Le dividende a été fixé à 35 fr. brut par action. Il a été mis en paiement depuis le 11 mai, sous déduction des impôts et de l'acompte de 10 fr. qui a déjà été réparti.

Enfin, l'assemblée a décidé de supprimer le poste « Provision pour impôts incontestés » devenu sans objet et d'en consacrer le montant, soit 495. 150 fr., à l'amortissement des immeubles, matériel et installation au Tonkin. L'ensemble des amortissements atteint ainsi, pour l'exercice, 3 millions 664.928 francs.

MM. de Flers, Morton Fullerton et Luquet ont été réélus administrateurs.

Pendant l'exercice sous revue, la mine alluvionnaire a produit 11 % d'étain de plus que l'année précédente.

Un important programme de préparation dans les chantiers est en voie d'exécution, mais deux années seront nécessaires pour le terminer.

Malgré l'augmentation du volume de minerai passé à la laverie, la production d'or est restée sensiblement la même.

———————————

SOCIÉTÉ DES ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 27.000.000 FRANCS.
Siège social ; 105 *bis*, boulevard Malesherbes, PARIS (8e).
(*Annuaire du Comité central des houillères de France et de la Chambre syndicale française des mines métalliques*, juin 1939, p. 577-513)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BARDOUX (Jacques), président, 11, rue Mérimée, Paris.
de POURTALÈS, Vice-Président.

HUMANN, Administrateur-délégué, 19, avenue Rapp, Paris.
de FLERS, 9, avenue du Maréchal-Maunoury, Paris.
BRARD, 49, rue Maréchal-Foch, Versailles.
de GRAMONT (Duc), 42 *bis*, avenue Henri-Martin, Paris.
de LAFAULOTTE (A.), 16 *bis*, avenue Bosquet, Paris.
LUQUET, 21, avenue Montaigne, Paris.
MORTON-FULLERTON, 8, rue du Mont-Thabor, Paris.
PETIN, 4 *bis*, rue de Franqueville, Paris.
RUMEBE, 3, rue Lebouteux, Paris.
VIRIGNIN, 92, avenue des Ternes, Paris.
de WENDEL (François), 10, rue de Clichy, Paris.

DONNÉES FINANCIÈRES

Le capital de 27.000.000 francs est divisé en 270.000 actions.
Les titres sont cotés an marché officiel. Il n'existe pas d'obligations.

DIRECTION

M. HUMANN (Edgar), Administrateur-délégué.

CONCESSIONS — TRAVAUX — TRAITEMENT

Concessions. — Concessions Ste-Adèle, St-Alexandre (Province du Cao-Bang, Tonkin).
Données sur les travaux. — Alluvions à Ste-Adèle (exploitation à ciel ouvert).
Appareils de traitement. — Laverie mécanique et fonderie.NATURE DES PRODUITS
Etain et Wolfram.

PRODUCTION (t.)

	Cassiterite	Wolfram
1934	390	30
1935	480	41
1936	435	48
1937	540	75
1938	613	52

PERSONNEL OUVRIER

2.000 ouvriers environ.
Institutions ouvrières. — Médecin, hôpital, église, école.
ADRESSES DES BUREAUX ET EXPLOITATION
SIÈGE SOCIAL :
Adresse postale : 105 *bis*, boulevard Malesherbes, Paris (8e).
A dresse télégraphique ; Wolfratin-37-Paris.
Téléphone : Laborde 75-73. - 75-74.
EXPLOITATION :
Adresse postale : Tinh-Tuc (Province de Cao-Bang), Tonkin.
Adresse télégraphique : Wolfratin-Tinh-Tuc.
———————————

AU PALAIS
À la cour d'appel
(civile et commerciale)
Audience du vendredi 22 décembre 1939
(*L'Avenir du Tonkin* , 24 décembre 1939)

Société des Étains et wolfram du Tonkin contre Nguyên-Viêt-Bieu. — La cour confirme le premier jugement du tribunal de Hanoï, qui a condamné la Société des Étains et wolfram a payer la somme de 300 piastres de dommages-intérêts à Nguyên-Viêt-Bieu, employé de la société, blessé à la suite d'un acculent survenu dans un chantier de la société.

La société appelante est condamnée aux dépens dont distraction au profit de Me Tran-van-Chuong.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Le Journal des débats*, 27 décembre 1939)

La hausse récente des prix de l'étain à £ 272 au lieu de 230 représente pour les Étains et wolfram du Tonkin un supplément de bénéfices de 8 à 10 millions par an. Si l'on ajoute à cela la forte plus-value du portefeuille, comprenant notamment les Étains du Cammon, le bilan de l'exercice en cours s'annonce particulièrement brillant.

———————

M. LE RÉSIDENT SUPÉRIEUR RIVOAL
À LANGSON, CAO BANG, BAC KAN ET THAI-NGUYEN
(*La Volonté indochinoise*, 21 février 1940)

M. le résident supérieur p. i. Rivoal* a effectué du 14 au 17 février 1940 une tournée dans les provinces de Langson, Cao bang, Backan et Thaï-Nguyên.

……

Le 16 février, M. le résident supérieur Rivoal alla visiter la jumenterie de Nuoc-Hai ainsi que différents gisements miniers de la région de Tinh-Tuc et Beausite. Les exploitations de la Société des étains et Wolfram du Tonkin, dont la visite fut effectuée sous la conduite de M. Raoust, directeur de la mine de Tinh-Tuc, retinrent particulièrement son attention.

Après avoir passé la nuit à Beau-site, le chef du Protectorat partit pour Backan le 17 février.

……

———————

LA TOURNÉE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DANS LE HAUT-TONKIN
(*La Volonté indochinoise*, 5 avril 1940)

Le général d'armée Catroux*, accompagné de S. E. monsieur Cosme, ambassadeur de France en Chine, et de M. le résident supérieur Rivoal, a quitté Hanoï ce matin, se rendant en tournée d'inspection à Caobang.

Il a été reçu a son passage à Thai-Nguyen et à Bac-Kan par MM. Echinard et Parsi qui l'ont accompagné au cours de la traversée de leurs territoires respectifs et qui lui ont exposé la situation de leurs circonscriptions.

Reçu à la limite du 2e territoire par le lieutenant-colonel de Jonquières, le général d'armée Catroux est arrivé à midi aux mines de Tinh Tuc où il a été l'hôte à déjeuner de M. Renaud, directeur de la Société des étains et Wolfram du Tonkin.

Après avoir visité les installations de la mine, il a gagné dans la soirée le chef-lieu du territoire, où les honneurs militaires lui ont été rendus par les troupes de. la garnison et les partisans.

Les officiers lui ont été ensuite présentés à la Résidence.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Le Journal des débats*, 31 mai 1940)

Les Étains et wolfram du Tonkin ont réalisé en 1939 un total de bénéfices bruts de 15 millions 759.680 fr. Les frais généraux ont absorbé 1.115.420 fr., les amortissements reçoivent une dotation de 2.350.082 fr. (contre 3.169.778 fr.) et le solde bénéficiaire s'établit à 12.294.178 fr. contre 12.533.006 francs. Le dividende sera maintenu à 35 francs brut dont 10 payés à titre d'acompte.

———————————

FAITS DIVERS
(*L'Avenir du Tonkin* , 23 août 1940)

Sur instructions de M. le procureur de la République, le Service de la sûreté a procédé a une enquête au sujet d'une plainte formulée contre un indigène, par le directeur de la Société des Étains et Wolfram du Tonkin à Tinh-Tuc (Caobang), pour abus de confiance d'une somme de 137 piastres.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Le Journal des débats*, 9 octobre 1941)

Le conseil, se trouvant dans l'impossibilité d'arrêter les comptes de l'exercice 1940, en raison des difficultés de communication avec l'Indochine, met en paiement depuis le 22. septembre un deuxième acompte — de 10 francs brut — sur le dividende de l'exercice 1940.

Comme pour le précédent acompte, il portera sur les 360.000 actions composant actuellement le capital social. Comme, toutefois, les 90.000 actions nouvelles à attribuer gratuitement aux porteurs des 270.000 actions anciennes n'ont pu encore être créées, l'acompte de 10 fr. brut afférent à ces 90.000 actions, soit 900.000 fr. sera ajoutée à la somme de 2.700.000, fr. revenant aux 270.000 actions anciennes pour être en suite réparti entre ces dernières dans la proportion de 1/3 de 10 fr. brut, soit 3 fr. 333. Chaque action ancienne recevra donc 13 fr. 333. Le montant net du coupon s'élèvera à 9 fr. 333 pour les actions nominatives, et à 8 fr. 863 pour les actions au porteur.

———————————

Les audiences du gouverneur général
(*L'Écho annamite*, 1er décembre 1941)

Hanoï, 1er décembre. — L'amiral Decoux a reçu le 1er décembre … M. Renaud, directeur de la Société des étains et wolfram du Tonkin… (Arip)

———————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Le Journal*, 21 décembre 1941)

Attribution gratuite de 90.000 actions nouvelles à raison d'une action nouvelle pour 3 anciennes et cotation à la Bourse de Paris de ces actions.

———————————

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
BANQUE DE L'INDOCHINE
(*Le Temps*, 8 septembre 1942)

……
Au cours de l'année [1941], la Banque a participé aux augmentations de capital … des Étains et wolfram du Tonkin [EWT]…
……
———————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Le Journal*, 21 septembre 1942)

Les comptes de l'exercice 1940 qui seront présentés à l'assemblée du 24 septembre se soldent par un bénéfice, avant amortissements, de 11.152.449 fr. contre 12.294.178 fr. pour l'exercice précédent. Le conseil proposera la répartition d'un dividende de 26 fr. 25 par action, correspondant à. la répartition de l'année précédente de 35 fr. Ce dividende s'applique aux 360.000 actions composant le nouveau capital au lieu de 270.000 actions représentant le capital précèdent.

———————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Le Journal*, 28 septembre 1942)

Les actionnaires, réunis en assemblée ordinaire le 24 septembre, ont approuvé les comptée de l'exercice 1940 faisant apparaître un solde bénéficiaire de 10.341.339 francs Le dividende a été fixé à 26 fr. 25 brut par action.

La nomination d'administrateur de M: André Mallet [22] a été confirmée. MM. Virignin et de Lafaulotte ont été réélus administrateurs.

———————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*Le Journal des débats*, 30 septembre 1942)

———————————

[22] André Mallet (1897-1964) : banquier à Paris. Administrateur (1928), puis président (1934) des Étains de l'Indo-Chine. Voir encadré.

Les actionnaires, réunis en assemblée le 24 septembre, ont approuvé les comptes de l'exercice 1940 qui font apparaître un bénéfice net de 10.341.339 francs.

Le dividende a été fixé à 26 fr. 25 brut par action.

Dans son rapport, le conseil précise que ce n'est qu'en juillet 1942 que la comptabilité de 1940 de l'exploitation fut régulièrement acheminée au siège social. Depuis, les communications avec l'Indochine sont interrompues, et le conseil n'est pas en mesure de prévoir la date de l'assemblée qui statuera sur les comptes de 1941.

Concernant ce dernier exercice, le rapport mentionne que les renseignements déjà possédés au siège permettent d'annoncer que les résultats comptables seront satisfaisants.

———————————

SOCIÉTÉ DES ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN

Société anonyme fondée en 1911

(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 1)

Objet : l'exploitation de gisements miniers de wolfram et de cassitérite au Tonkin, dans la région de Pia-ouac.

Participations : Mines d'or de Bao-lac, Mines d'étain du Haut-Tonkin, Étains de Cammon, Étains de l'Indochine, Société fermière des étains d'Extrême-Orient.

Siège social : Paris, 105 *bis*, boulevard Malesherbes.

Capital social : fr. 36.000.000, divisé en 360.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 1.500.000 fr. en 15.000 actions de 100 fr, dont 11.000 d'apports remises à la Société des mines d'étains de Cao-bang.

Porté en 1912 à 3.000.000 fr. par création de 15.000 actions de 100 fr.

En1914 à 3.500.000 fr. par création de 5.000 actions de 100 fr.

En 1919 à 4.000.000 fr. par création de 5.000 actions émises à 115 fr.

En 1921 à 7.000.000 fr. par création de 30.000 actions émises à 115 fr.

En 1927 à 8.750.000 fr. par création de 17.500 actions émises à 200 fr.

En 1928 à 10.500.000 fr. par création de 17.500 actions émises à 400 fr.

En 1930 à 17.500.000 fr. par création de 70.000 actions émises à 150 fr.

En 1933 à 24.000.000 fr. par création de 65.000 actions de 100 fr. dont 35.000 souscrites en espèces et 30.000 remises en compensation de créances.

En 1936 à 27.000.000 par création de 30.000 actions de 100 fr. émises à 105 fr.

En 1940 à 36.000.000 par incorporation de réserves.

Conseil d'administration : MM. Jacques BARDOUX, président ; comte R[obert] de POURTALÈS, vice-président ; E[dgar] HUMANN, administrateur délégué ; A[ndré] LUQUET, W. MORTON-FULLERTON, duc de GRAMMONT, A[lexandre] de LAFAULOTTE, H[ector] PETIN, F[ernand] RUMÈBE, M. [François] de FLERS, R[ené] BRARD, F[rançois] de WENDEL, J. VIRIGNIN, administrateurs.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : En juin — 1 voix par 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil, prélèvements pour réserves extraordinaires et amortissements, le reste aux actions.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions.

Exercices	étain concentré	métal concentré
1936	—	318

1937	558	413
1938	614	448
1939	560	409
1940	467	341
1941	420	307

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.
1936	3.109	1.200	5	250	52
1937	11.070	6.750	25	289	186
1938	15.703	9.450	35	312	193
1939	14.644	9.450	35	690	230

ÉTAINS ET WOLFRAMS DU TONKIN
(*Le Journal des débats*, 12 avril 1943)

Après avoir pris connaissance des rapports sur les résultats financiers obtenus pendant le premier semestre 1941, l'assemblée du 6 avril a ratifié la distribution d'un acompte sur le dividende de cet exercice de 15 francs par action, effectuée le 10 novembre dernier.

———————————

Hanoï
Nécrologie
(*La Volonté indochinoise*, 12 octobre1943)

Nous apprenons avec regret le décès survenu le 9 octobre, à 9 h. 50, à l'hôpital de Lanessan, de M. Victor Simi, employé à la Société de Étains et Wolfram au Tonkin, mort dans sa 43e année.

Les obsèques ont eu lieu le 10 octobre à 17 heures.

———————————

Les audiences du Gouverneur Général
(*La Volonté indochinoise*, 26 novembre 1943)

Hanoï, 25 Novembre. — L'Amiral Decoux a…s'est entretenu avec … M. Renaud, Directeur de la Société des Étains et Wolframs de Tinh-Tuc…

———————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN

(*Le Journal des débats*, 22 décembre 1943)

L'assemblée ordinaire tenue le 15 décembre, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 1941, a fixé le dividende à 15 fr. par action. Ce dividende a été payé sous forme d'acompte en novembre 1943.

———————

MINES MÉTALLIQUES

Renseignements statistiques mensuels
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 16 septembre 1944)

EXPLOITANTS	Production en métal contenu				Nb ouvriers Juillet 1944
	juillet		Janvier-juillet		
	1943	1944	1943	1944	
OR					
Société des Etains & Wolfram du Tonkin (Groupement mixte d'exploitation franco-japonais des mines de Tinh-Tuc)	0,115 kg	0,031 kg	1,081 kg	0,611 kg	—

———————

1945 (mars) : arrêt de l'exploitation

———————

PARTICIPATION DANS LA SOCIÉTÉ DES MINES DE L'ISSOUGRI (MAROC)

———————

DEUIL

(*Le Figaro*, 25 avril 1947)

Nous apprenons la mort de M. Edgar HUMANN, administrateur délégué de la Société des étains et wolfram du Tonkin, de la Compagnie fermière des Étains d'Extrême-Orient et de la Société des Mines de l'Issougri (Maroc), officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-18. Il avait épousé M^lle^ Anne-Mary d'Herbemont et était le père et beau-père de M. Henri-Georges Humann, du comte et de la comtesse Raoul Chandon-Moët, de M^lles^ Bernadette, Nicole et Agnès Humann.

Les obsèques auront lieu à Paris, lundi 28 avril, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou.

———————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN

(*L'Information financière, économique et politique*, 24 octobre 1950)

Il sera proposé à l'assemblée du 7 novembre de porter le capital de 42 millions à 52.500.000 francs par incorporation de primes d'émission au moyen de l'élévation de la valeur nominale des actions de 100 à 125 francs.

Le conseil demandera également l'autorisation de porter éventuellement le capital à 105 millions de francs. Cette autorisation revêt un caractère de principe, aucune opération n'étant envisagée.

———————————

AEC 1951-1048 — Étains et wolfram du Tonkin (E.W.T.)

105 *bis*, boulevard Malesherbes, PARIS (8e).

Capital. — Société anon., fondée le 9 février 1911, 42.000.000 fr. en 420.000 actions de 100 fr. libérées dont 11.000 d'apport.

Objet. — Exploitation de gisements miniers, notamment d'un gîte filonien de wolfram et d'une mine alluvionnaire de cassitérite au Nord Viet-Nam. (Concessions « Saint-Alexandre », « Sainte-Adèle », région du Pia-Ouac, province de Cao-Bang,) — Usine hydroélectrique à Ta-Sa de 750 chevaux de force. Cette société détient des participations dans la Société des mines d'étain du Haut-Tonkin, la Société des étains du Cammon, la Société des étains d'Indochine, la Cie ferm. des étains d'Extr.-Orient et la Société des mines de l'Issougri (Maroc).

Exp. — Minerai de wolfram et étain.

Conseil. — MM. Jacques Bardoux [CIC], présid., René Brard, Cte [Bertrand] de la Bouillerie [Bq Demachy], François de Flers [Bq Indoch.], duc de Gramont [Sopelem], M. Jamin [Carnaud ???, Nantaise de Madagascar], André Luquet [BUP], André Mallet, J. Petin [Carnau], F. Rumèbe, admin. — Direct. gén. : Fr[anck] Renaud.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN

(*L'Information financière, économique et politique*, 29 juin 1951)

Bénéfice : 59.228 fr., affecté à l'amortissement du déficit antérieur.

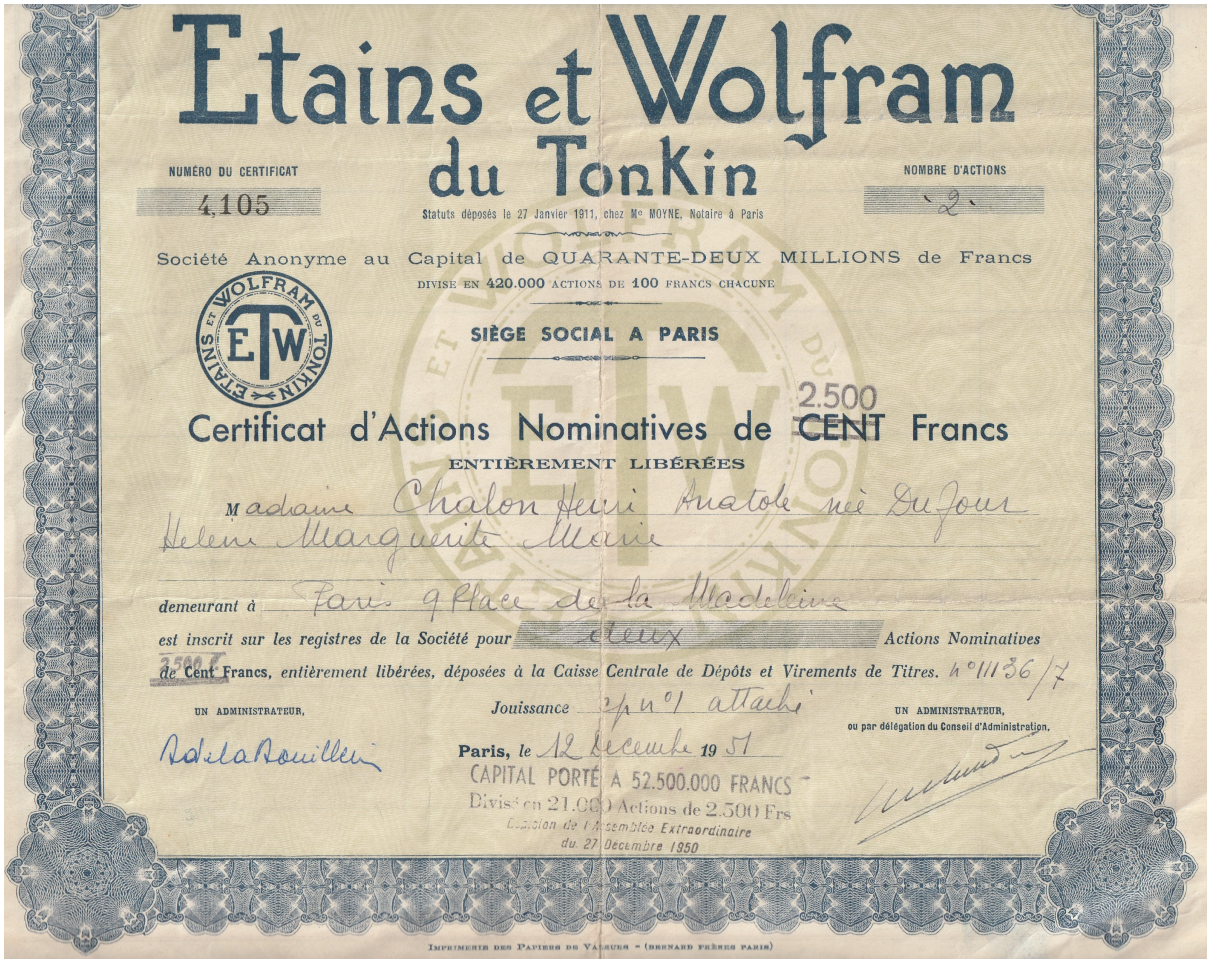
———————————

AVIS DES AGENTS DE CHANGE

(*L'Information financière, économique et politique*, 8 septembre 1951)

Étains et Wolfram du Tonkin. — Le 10 septembre, regroupement des actions (1 nouv. de 2.500 fr. pour 20 anc.).

———————————



Etains et Wolfram du Tonkin

NUMÉRO DU CERTIFICAT 4,105

NOMBRE D'ACTIONS 2

Statuts déposés le 27 Janvier 1911, chez Me MOYNE, Notaire à Paris

Société Anonyme au Capital de QUARANTE-DEUX MILLIONS de Francs

DIVISÉ EN 420.000 ACTIONS DE 100 FRANCS CHACUNE

SIÈGE SOCIAL A PARIS

Certificat d'Actions Nominatives de ~~CENT~~ 2.500 Francs

ENTIÈREMENT LIBÉRÉES

Madame Chalon Henri Anatole née Dufour Hélène Marguerite Marie

demeurant à Paris 9 Place de la Madeleine

est inscrit sur les registres de la Société pour deux Actions Nominatives

de Cent Francs, entièrement libérées, déposées à la Caisse Centrale de Dépôts et Virements de Titres. N°111361/7

UN ADMINISTRATEUR, B. de la Bouillerie

Jouissance 2/1 n°1 attaché

Paris, le 12 Décembre 1951

CAPITAL PORTÉ A 52.500.000 FRANCS

Divisé en 21.000 Actions de 2.500 Frs

Décision de l'Assemblée Extraordinaire du 27 Décembre 1950

UN ADMINISTRATEUR, ou par délégation du Conseil d'Administration,

Imprimerie des Papiers de Valeurs - (Bernard Frères Paris)

Coll. Olivier Galand

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN

Statuts déposés le 27 janvier 1911 chez Me Moyne, notaire à Paris

Société anonyme au capital de quarante-deux millions de fr.

divisé en 420.000 actions de 100 fr. chacune

Siège social à Paris

CERTIFICAT D'ACTIONS NOMINATIVES DE ~~CENT~~ 2.500 FRANCS

ENTIÈREMENT LIBÉRÉES

Madame Chalon Henri Anatole, née Dufour Hélène Marguerite Marie

Un administration : B. de la Bouillerie

Un administrateur ou par délégation du conseil d'administration : XXX

Paris, le 12 décembre 1951

CAPITAL PORTÉ à 52.500.000 francs
divisé en 21.000 actions de 2.500 fr.
Décision de l'assemblée générale extraordinaire
du 27 décembre 1950

Imprimerie des papiers de valeurs (Bernard frères Paris)

MINES MÉTALLIQUES
(*L'Information financière, économique et politique*, 23 février 1952)

Les ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN, dont l'exploitation est arrêtée depuis mars 1945, n'a pas encore pu reprendre possession de ses mines, situées dans la région dissidente. Le bénéfice réalisé en 1950 par des cessions d'actif en France et de participations, très diverses, a permis d'éteindre le solde déficitaire des exercices antérieurs. Participations : MINES D'ÉTAIN DU HAUT-TONKIN, COMPAGNIE FERMIÈRE DES ÉTAINS D'EXTRÊME-ORIENT. MINES DE BOU-SKOUR (Maroc, cuivre). Cette dernière étudie actuellement son programme d'exploitation. Capital : 52.500.000 francs en 21.000 actions de 2.500 francs.

Dernier cours : 4.110.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*L'Information financière, économique et politique*, 13 novembre 1952)

Les comptes de l'exercice 1951 se soldent par une perte de 120.402 francs au lieu d'un bénéfice de 59.228 francs pour 1950.

Les profits bruts de l'exercice (8.262.580 francs) proviennent essentiellement de la réalisation du portefeuille-titres et de matériel.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*L'Information financière, économique et politique*, 27 novembre 1952)

L'assemblée ordinaire du 25 novembre a approuvé les comptes de l'exercice 1951 faisant ressortir un solde débiteur de 120.402 francs.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*L'Information financière, économique et politique*, 7 novembre 1953)

Les comptes de l'exercice 1952 se soldent par une perte de 1.325.000 fr.

Ce chiffe représente approximativement le montant des frais généraux de l'exercice.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*L'Information financière, économique et politique*, 7 décembre 1954)

Le solde débiteur de l'exercice 1953 atteint 21.702.544 fr.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
Conditions favorables d'indemnisation obtenues du gouvernement vietnamien
(*L'Information financière, économique et politique*, 14 septembre 1955)

……

Les perspectives sont les mêmes pour les ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN qui, aujourd'hui encore, ne peuvent être entièrement servis à 2.680.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*L'Information financière, économique et politique*, 19 octobre 1955)

Les comptes de l'exercice 1954 font apparaître un déficit de 3.169.000 fr. contre une perte de 21.702.544 fr. en 1953.

———————————

Franck Yves RENAUD, pdg

Né le 29 mars 1904 à Chérac (Charente-Inférieure).
Domicile familial (1925) : Grand-Village, par Gémozac (Chte-Inférieure).
Ingénieur de l'École des mines de Saint-Étienne (1928).
PDG des Étains de l'Indochine.
Directeur général des Mines de Borralha (Portugal).
Décédé le 5 avril 1997 à Saint-Lager-Bressac (Ardèche).

• Fiche de l'École des mines de Saint-Étienne, transmise par Maire-Claude Quelin, acte d'état-civil par Alain Warmé.

Étains et wolfram du Tonkin
[Desfossés 1956/630]

Siège social : Paris, 19, bd Haussmann.

Renaud (*Franck* Yves)[Chérac, Charente-Inférieure, 29 mars 1904-Saint-Lager-Bressac, Ardèche, 5 avril 1997][Ing. de l'École des mines de Saint-Étienne (1928)], 616 (dg Mines Borralha), 626 (pdg Étains Indoch.), 630 (pdg Étains et wolfram du Tonkin.

Bardoux (Jacques)(1874-1959)(fils d'Agénor, sénat. inamovible, adm. CIC et P.O. Ép. Geneviève Georges-Picot. Enf. : May (ép. Edmond Giscard d'Estaing > Soffo], Bernard, Solange (ép. Jean Denormandie, architecte, notamment pour le CIC), Gisèle (ép. Maurice Jacomet = OECE-OCDE), Béatrice (ép. Pascale Bacholle). Carr. : sénat. (1938), conseiller national (1941), puis député (1945-1955) du Puy-de-Dôme, Acad. sc. morales et sc. coloniales, pdt gén. Cté de la Méditerranée. 1936 : adm. Cie gén. Maroc, Étains Indoch., Indoch. métall., Immob. indoch.], 616 (Mines de Borralha), 625 (Étains du Cammon), 630 (Étains et wolfram du Tonkin).

La Bouillerie (cte Bertrand de)[$^{xx}/_{0x}$][Demachy], 65 (Providence-Incendie), 573 (M'Zaïta), 625 (Étains du Cammon, Laos), 630 (Étains et wolfram du Tonkin), 1280 (Holophane)[+ Cie des métaux précieux].

Gramont ([Armand ?], duc de)[physicien, Acad. des sciences, ép. Élaine Greffulhe ?], 630 (Étains et wolfram du Tonkin).

Jamin (Maurice), 616 (pdg Mines Borralha), 619 (Nantaise minerais Ouest), 630 (Étains et wolfram du Tonkin), 1541(Commission des ardoisières d'Angers).

Lafaulotte (Alexandre de)(1876-1957)[[passé par la Sicaf et la CGFMC (Fommervault)], 618 (Étains de Silleda), 630 (Étains et wolfram du Tonkin).

Mallet (André)(1897-1964)(banquier)[Fils de Guillaume, neveu d'Étienne Mallet, adm. de stés électriques, et de Frédéric Mallet, v.-pdt Bq union parisienne], 590 (Djebel-Djerissa), 626 (Étains de l'Indochine), 630 (Étains et wolfram du Tonkin), 947 (Ateliers et chantiers de la Loire), 993 (Batignolles-Châtillon), 1758 (Cie marocaine)[et des Mines de Bou-Skour et de l'Issougri (AEC 1951)], 2056 (Lesieur-Afrique Dakar).

Petin (Jean)[/ x](fils d'une Dlle Carnaud), 619 (pdg Nantaise des minerais de l'Ouest), 630 (Étains et wolfram du Tonkin), 956 (v.-pdt Chargeurs de l'Ouest), 1063 (pdt Carnaud).
Société d'études et de participations minières de la France d'Outre-Mer.

Jard (R.), 616 (comm. cptes Mines de Borralha), 619 (comm. cptes Nantaise minerais Ouest), 625 (comm. cptes Étains du Cammon, Laos), 626 (comm. cptes Étains Indoch.), 630 (comm. cptes Étains et wolfram du Tonkin), 956 (comm. cptes Chargeurs Ouest), 957 (comm. cptes Groupement ind. sidérurgique), 1062 (comm. cptes Carnaud).
Leblond (G.), 625 (comm. cptes suppl. Étains du Cammon, Laos), 626 (comm. cptes suppl. Étains Indoch.), 630 (comm. cptes suppl. Étains et wolfram du Tonkin).

Gisements de wolfram et cassitérite dans la région de Pia-Ouac au Tonkin. Centrale électrique d'uen puissance de 1.000 C.V.

Participations :
Mines d'étain du Haut-Tonkin, Étains du Cammon, Étains de l'Indochine, Fermière des étains d'Extrême-Orient, Mines de l'Issougri (Maroc), Mines de Borralha (Portugal).

CAPITAL SOCIAL : 52.500.000 fr., divisé en 21.000 actions de 2.500 fr., entièrement libérées. À l'origine, 1.500.000 fr., divisé en 15.000 actions de 100 fr., dont 11.000 remises contre apports à la Société des Mines d'Étain de Cao-Bang. Porté à 8.750.000 fr. en 5 augmentations souscrites en espèces, de 1912 à 1927 ; porté à 10.500.000 fr. en octobre 1928, par l'émission d'actions « N » à droit de vote privilégiées ; à 17.500.000 fr. en 1930 et à 24 millions en 1933, par l'émission d'actions de catégorie ancienne, dites A. En janvier 1936, les deux catégories d'actions ont été assimilées. Porté à 27 millions en novembre 1936 par l'émission à 105 fr., et à 36 millions en 1940 par l'incorporation de réserves. Porté en 1947 à 42 millions par l'émission à 300 fr. de 60.000 actions nouvelles de 100 fr. (1 nouvelle pour 6 anciennes). Porté en 1950 à 52.500.000 fr. par élévation du nominal à 125 fr. Titres regroupés à partir du 10 septembre 1951.

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Dividende total
1945	— 885	—
1946	1.026	—
1947	— 37	—
1948	— 63	—
1949	41	—
1950	59	—
1951	— 120	—
1952	— 1.325	—
1953	— 21.702	—
1954	— 3.169	—

1969 (Mai) : CHANGEMENT DE DÉNOMINATION EN COMPAGNIE IMMOBILIÈRE ET FINANCIÈRE EWOTO



Coll. Olivier Galand

Imprimerie spéciale de valeurs mobilières, Paris

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN

S.A. au capital de 6.117.500 fr.

divisé en 122.350 actions A. de 50 fr. chacune

R.C. Seine 55 B 3881

Nouvelle dénomination :
COMPAGNIE IMMOBILIÈRE ET FINANCIÈRE
A.G.E. du 8 mai 1969

Statuts déposés chez Me Letulle (successeur de Me Moyne), notaire à Paris

Siège social à Paris

ACTIONS N DE CINQUANTE FRANCS

AU PORTEUR

ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

Le président du conseil d'administration : ?

Par délégation du conseil d'administration : Paul Marland

———————

MINES DE BORRALHA (Portugal)
(*L'Information financière, économique et politique*, 19 mai 1956)

L'exercice 1955 s'est soldé par un bénéfice de 44.399.318 francs contre 31.214.170 francs en 1954 après affectation de 51 millions 403.290 francs contre 3.926.098 francs aux amortissements.

Il sera proposé à l'assemblée extraordinaire qui se tiendra à l'issue de l'ordinaire, d'approuver l'apport par les Étains et Wolfram du Tonkin d'un matériel de traitement de minerai moyennant l'attribution de 2.000 actions au capital de 5.000 francs à créer.

———————————

Mines de Borralha
(*L'Information financière, économique et politique*, 21 juillet 1956)

L'assemblée extraordinaire du 19 juillet a approuvé définitivement l'apport en nature fait par la Société Étains et Wolfram du Tonkin (voir nos feuilles du 14 mai) et a rendu définitive l'augmentation du capital de 250 à 260 millions en résultant.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*L'Information financière, économique et politique*, 27 octobre 1956)

L'assemblée du 25 octobre a approuvé les comptes de 1955 se soldant par une perte de 1.406.000 fr.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*L'Information financière, économique et politique*, 15 octobre 1957)

Les comptes de l'exercice 1956 font ressortir un bénéfice net de 3.315.933 francs contre un déficit de 1.406.255 francs.

———————————

(*L'Information financière, économique et politique*, 23 octobre 1957)

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN, dont le marché est très étroit, reste sur un cours de 4.200 ; la capitalisation boursière des 21.000 titres de la société ressort à quelque 90 millions, alors qu'au dernier bilan, les titres de participation figuraient pour 68 millions, déduction faite de 33 1/2 millions de provisions pour dépréciation.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*L'Information financière, économique et politique*, 19 juin 1958)

L'exercice 1957 se solde par une perte de 20.773.100 francs (contre un bénéfice net de 3.315.933 fr. en 1956).

Le conseil proposera de reporter à nouveau ce solde débiteur.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*L'Information financière, économique et politique*, 9 juillet 1959)

L'assemblée du 7 juillet a approuvé les comptes de 1958 qui se soldent par un bénéfice de 4.436.888 francs reporté à nouveau.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*L'Information financière, économique et politique*, 25 novembre 1959)

L'augmentation du capital par incorporation de réserves et élévation du nominal des actions sera proposée à une assemblée extraordinaire convoquée pour le 14 décembre.

L'ordre du jour comporte également la prorogation de la société.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*L'Information financière, économique et politique*, 26 novembre 1959)

En complément des indications publiées dans *L'Information* d'hier, précisons que le conseil proposera à l'assemblée extraordinaire du 14 décembre de porter le capital de 52.500.000 francs à 105 millions, par incorporation de la réserve de réévaluation et élévation de la valeur nominale des actions de 2.500 francs à 5.000 francs.

———————————

ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN
(*L'Information financière, économique et politique*, 17 décembre 1959)

L'assemblée extraordinaire du 14 décembre a décidé de porter le capital de 52.500.000 fr. à 105 millions par incorporation de réserves et élévation de 2.500 à 5.000 francs du nominal des actions.

Elle a, en outre, prorogé de quatre-vingt-dix-neuf ans la durée de la société.

———————————

Who's who, 1979 :

MALLET (Bernard). Né le 13 avril 1927 à Neuilly-sur-Seine (Seine)[† 11 mai 2010]. Fils de Philippe Mallet [1902-1986], banquier, et de M^me^ née Christiane de Richemond. Mar. en premières noces à M^lle^ Christiane de Bragelongne (1 enf. : Nicolas) ; en secondes noces le 4 août 1966 à M^me^ Arlette Falcoz. Études : Cours Hattemer, École Gerson et Lycée Janson-de-Sailly à Paris. Dipl. : bachelier. Carr. : associé-gérant (1958-1969) de MM. Mallet frères et Cie, banquiers devenus de Neuflize, Schlumberger, Mallet, président-directeur général de E.F. Hutton-France S.A. (1973-1977), administrateur de Schneider-radio-télévision* (depuis 1960), de Étains et wolfram du Tonkin [puis Compagnie immobilière et financière (Ewoto)](depuis 1964), de Seza (1972-1977), d'Études et réalisations immobilières (depuis 1975) et de la Société d'investissement et de réalisations immobilières (depuis 1973), membre du

conseil de surveillance du Centre méditerranéen d'études et de sondages (Cemes) (depuis 1968), président de Acrecrest S.A. (1972-1977)[victime d'un enlèvement en août 1977. Libéré peu après][administrateur de Portenseigne SA (1980-86), président de Acrecrest SA (1972-77), de Bama SA (1985-89), et de Mundbury Ltd (depuis 1981)]. Décor. : chevalier de l'ordre national du Mérite, chevalier du Mérite militaire. Membre du Polo de Paris et de l'Association Rhin-et-Danube, président de l'Association Saumur. Adr. : privée, 4, villa Guibert, 75016 Paris.

Who's who européen, 1967 :
MALLET *André* Étienne. Banquier. Né à Paris, le 7.12.1897. F. : de Guillaume [1860-1945. Fils d'Arthur] et de Marie-Adélaïde Grunelius [1866-1945]. M. : le 17.10. 1930, à Limoges, avec Mary [Haviland] de Luze. Enf. : Constance [1931. Ép. 1957 Charles Michel Le Tonnellier de Breteuil (1926), puis en 1964 Stephen Kargere (1934-1994)], Claire [1938. Ép. 1962 Marc Anthony Bouchayer (Grenoble 1936)] et Robert [1942. Ép. Ariane Schyler-Schröder]. Ét. : Coll. Normandie. Gr. : dipl. H.E.C. Carr. : associé-gérant banquiers « Mallet frères et Cie ». Décor. : ch O. nat Légion d'hon., cr. de guerre G.M. I. Membre : Jockey Club. A. priv. : 12, boulevard de Courcelles, 75 Paris 17 et 76 Varengeville-s./Mer ; prof., 37, rue d'Anjou, 75 Paris 8, France.

Who's who, 1979 :
MARLAND (Paul, Louis), administrateur de sociétés. Né le 4 mars 1909 à Tonnerre (Yonne). Fils d'Édouard Marland, industriel… Carr. : … secrétaire général (1954), directeur général (1968) puis directeur général honoraire (depuis 1974) de la Compagnie Air Inter, président-directeur général de Caplain-Saint-André (depuis 1974), administrateur de la Société Ewoto…

Who's who, 1979 :
MAZAUD (Georges, Jean), directeur de banque. Né le 16 fév. 1930 à Limoges (Hte-Vienne). Fils de Marc-Pierre Mazaud et de M^me^, née Marcelle Crouzy. Mar. le 5 avril 1956 à M^lle^ Suzanne Parveau (4 enf. : Laurence, Fabrice, Jean-François, Dominique). Études : Lycée de Saint-Yrieix-la-Perche, Faculté de droit et Institut d'études politiques de Paris. Dipl. : licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit privé, droit public, économie politique et sciences économiques. Carr. : avocat stagiaire au Conseil d'État (1955-1956), chargé de travaux à la faculté de droit de Paris (depuis 1955), attaché à la direction (1960), sous-directeur (1967), directeur adjoint (1969), puis directeur (depuis 1972) à la Banque de l'Indochine et de Suez à Paris, directeur général de Locamur (depuis 1966), administrateur de diverses sociétés du groupe Indosuez, directeur général (depuis 1969) de la Banque immobilière pour le commerce et l'industrie (Immobanque)[vice-président Ewoto (1980)]. Décor. : chevalier de l'ordre national du Mérite. Président de la Société des courses de Pompadour. Adr. : prof., 96, bd Haussmann, 75008 Paris ; privée, 3, des Villarmains, 92210 Saint-Cloud.

Who's who, 1979 :
THOMASSIN (Michel)… Carr : Banque de l'Indochine et de Suez… président-directeur général (depuis 1968) de la Compagnie immobilière et financière Ewoto…

Silver Eureka Corporation* (É.-U.)(81,52 %) + Ewoto (Indosuez par divers dont Caplain Saint-André)(10 %) > CHENI > 43,62 % Société des mines et produits chimiques de Salsigne > faillite en 1980 et reprise en 1980 par le BRGM.

———————

Pour approfondir :

Voir Fonds de Wendel aux Archives nationales :
Contient le courrier de M. Humann, orthographié par erreur Human sur le relevé.